



EVALUATION A MI-PARCOURS DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT (UNDAF) 2011 – 2015

RAPPORT FINAL

08 octobre 2014

Consultants
Baba TOP
Roger Bila KABORE

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME.....	viii
Le contexte de l'évaluation	viii
Le contexte de mise en œuvre de l'UNDAF	viii
Les résultats de l'évaluation	ix
I INTRODUCTION	1
1.1 Contexte de l'étude	1
1.2 But et Objectifs de l'évaluation	1
1.3 Méthodologie de l'évaluation	2
II ANALYSE DU CONTEXTE NATIONAL ET DEFIS MAJEURS EMERGEANTS	5
2.1. Le contexte de développement économique et social	5
2.1.1. Le contexte international et régional.....	5
2.1.2. Le contexte national.....	5
2.2. Les nouveaux défis majeurs émergents.....	9
III. ANALYSE DE LA PERTINENCE DE L'UNDAF.....	10
3.1 Pertinence de l'UNDAF par rapport à la SCADD, au PNSR, aux OMD et autres engagements internationaux.....	10
3.2 La cohérence entre les programmes des agences du SNU et l'UNDAF	11
3.3 Le niveau de prise en compte des questions transversales dans l'UNDAF.....	15
IV. ANALYSE DU CIBLAGE DE L'UNDAF.....	17
4.1 Analyse de la formulation des effets et des produits	17
4.2 Analyse de la prise en compte des groupes vulnérables	17
V PROGRES VERS L'ATTEINTE DES EFFETS DE L'UNDAF	19
5.1 Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre.....	20
5.1.1 Les progrès réalisés.....	20
5.1.2 Impacts des produits de l'Effet 1.....	25
5.2 Effet 2 : L'amélioration de la qualité du capital humain.....	26
5.2.1 Les progrès réalisés.....	26
5.2.2 Impact de la mise en œuvre des produits de l'effet 2.....	31
5.2.3 Limites et contraintes.....	31
5.3 Effet UNDAF 3: La gouvernance politique, administrative, économique et locale plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre.....	32
5.3.1 Les progrès réalisés.....	32
5.3.2 Impact de la mise en œuvre de l'Effet 3.....	34
5.4 Limites et contraintes à la mise en œuvre de l'UNDAF.....	35
5.5 Principales recommandations pour la mise en œuvre de l'UNDAF :.....	36
6.1 Les mécanismes de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF.....	37

6.2 Efficacité du mécanisme de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF.....	37
6.2.1 L'équipe pays.....	37
6.2.2 Le Comité Programme.....	38
6.2.3 L'Unité d'Appui à la Coordination.....	39
6.3 Les instruments de suivi-évaluation.....	39
6.4 Analyse des programmes conjoints	40
6.5 Principales limites et contraintes	42
6.6 Principales recommandations pour l'amélioration du mécanisme de coordination :	42
VII. ANALYSE DU PARTENARIAT AUTOUR DE L'UNDAF	43
VIII. ANALYSE DES MECANISMES ET STRATEGIES DE COMMUNICATION DE L'UNDAF.....	44
IX EFFICACITE ET EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'UNDAF	44
9.1 L'Efficacité de l'UNDAF	44
9.2. L'efficacité de l'UNDAF	45
9.2.1 Efficacité de la mise en œuvre de l'effet 1.....	46
9.2.2 Efficacité de la mise en œuvre de l'effet 2.....	47
9.2.3 Efficacité de la mise en œuvre de l'effet 3.....	47
X. LES PROGRES VERS LE DELIVERING AS ONE (DAO).....	47
XI. PRINCIPALES LEÇONS, MEILLEURES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS.....	48
11.1 Leçons apprises.....	48
11.2 Les meilleures pratiques	49
11.3 Principales recommandations	50
XII CONCLUSIONS	54
Annexe 1 : Tableau de réalisation des activités de l'UNDAF.....	55
Annexe 2 : Tableau des taux d'exécution physique et financière	69
Annexe 3 : Tableau synthétique des objectifs de la SCADD, de l'UNDAF et des OMD79	
Annexe 4 : Trois comptes rendus des entretiens réalisés à Ouagadougou, Dori et Fada N'Gourma	83
Annexe 5 : Outils de collecte des données	88
Annexe 6 : Calendrier de la revue à mi-parcours	91
Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées	94
Annexe 9 : Liste des principaux documents consultés.....	98
Annexe 9 : Termes de références	100

SIGLES ET ABBREVIATIONS

3ADI	Initiative pour le Développement de l'Agro-business et de l'Agro-industrie Africaine
ADH	Approche axée sur les Droits Humains
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APD	Aide Publique au Développement
ARV	Anti-Rétro-Viraux
ASCE	Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat
ASS	Afrique au Sud du Sahara
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
CADBE	Charte Africaine des Droits du Bien Etre
CAP	Connaissances, Attitudes, Pratiques
CARMMA	Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle, néonatale et infantile en Afrique
CEB	Central Executive Board
CDE	Convention relative au Droit de l'Enfant
CDV	Centres de Dépistage Volontaires
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CINU	Centre d'Informations des Nations Unies
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse au Sahel
CNLS-IST	Conseil National de Lutte Contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles
CODE	Commission Développement Economique et Environnement
CONAP/genre	Conseil National pour la Promotion du Genre
CONAPO	Conseil National de la Population
CONASUR	Comité National des Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CONAT	
CONEDD	Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
COP	Conférence des Parties
COSOP	Programme d'Options Stratégiques Opérationnelles pour le Pays
CPAP	Programme de coopération pays des agences du SNU
CPP	Cadre de Programme Pays
CPSA	Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
CSC	Conseil Supérieur de la Communication
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSLS	Cadre Stratégique de Lutte Contre le VIH/SID
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CST	Commission Sectorielle et Thématique
DAO	Delivering as One

DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGISS	Direction générale de l'information et des statistiques (Ministère de la Santé)
DHD	Développement Humain Durable
DMU	Disposition Minimum d'Urgence
DREP	Direction Régionale de l'Economie et du Plan
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
ENIAM	Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition
ENSP	Ecole Nationale de Santé Publique
EPU	Examen Périodique Universel
EQUAME	Ecole de Qualité Amie des Enfants
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FESPACO	Festival Panafricain de Cinéma de Ouagadougou
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FILO	Foire Internationale du Livre de Ouagadougou
IDH	Indice de Développement Humain
IER	Indice d'efficacité de réalisation
IFAD	International Fund for Agriculture and Development
IMF	Institution de Micro Crédit
IMIS	Information Management Integrated System
INERA	Institut de l'environnement et de Recherches Agricoles
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPE	Initiative Pauvreté Environnement
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
IRA	Infections Respiratoires Aigües
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GNUD	Groupe des NU pour le Développement
GVT	Gouvernement
HCDH/BRAO	Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme/Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
IMF	Institution de micro finance
LOU	Letter Of Understanding
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MCPD	Mode de Consommation et de Production Durables
MDHPC	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MGF/E	Mutilations Génitales Féminines/Excision
MILDA	Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MPFG	Ministre de la promotion de la Femme et du genre
MOU	Memorandum Of Understanding
NU	Nations Unites
OBC	Organisation à Base Communautaire

OCHA	Bureau de coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANEA	Plan d'Action National de l'Efficacité de l'Aide
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PCT	Projet de Coopération Technique
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNG	Politique Nationale Genre
PNSR	Programme National de développement du Secteur Rural
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPTD	Programme pour la Promotion du Travail Décent
PTFM	Plateforme multifonctionnelle
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
REN-LAC	Réseau National de Lutte anti-corruption
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ROJALNU/OMD/BF	Réseau Ouest Africain des Jeunes Leader des Nations Unies pour les OMD au Burkina
RMP	Revue à mi-parcours
QUIBB	Questionnaire Intégré de Bien être de Base
SCADD	Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SCAP	Strategies Conjoint assistance Pays
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SIDA	Syndrome d'Immuno-déficience Acquise
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNU	Système des Nations Unies
SSN	Système Statistique National
SR	Santé de la Reproduction
SONU	Soins Obstétricaux et Néonatal d'Urgence
SP/CPI	Secrétariat Permanent/Conseil Présidentiel pour l'Investissement
TEF	Taux d'Exécution Financière
TEP	Taux d'Exécution Physique
TME	Transmission Mère Enfant
TER	Taux d'Efficiencia de Réalisation
UA	Union Africaine
UAC	Unité d'Appui à la Coordination
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNCT	United Nations Country Team (Equipe Pays des Nations Unies)
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNDOCO	United Nations Development Office for Coordination and Operations
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-commissariat des Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNV	United Nation Volunteer
VBG	Violences basées sur le Genre
VEFF	Violences à l'Egard des Femmes et des Filles
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

RESUME

Le contexte de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours (EMP) s'inscrit dans le dispositif de suivi-évaluation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF). Elle couvre la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013. Elle s'est déroulée du 9 juin au 11 juillet 2013. Elle intervient au moment où l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) est également en cours. Les principaux objectifs en sont :

- une appréciation de la pertinence des interventions des agences du Système des Nations Unies (SNU) et de leur contribution à la mise en œuvre de la SCADD et à l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- un bilan des progrès réalisés, des difficultés rencontrées et des enseignements à en tirer dans l'optique d'améliorer les performances dudit Plan Cadre à mi-parcours ;
- des propositions de réajustements éventuels de la matrice des résultats de l'UNDAF par rapport aux évolutions majeures et nouveaux défis survenus depuis son démarrage.

La méthodologie de l'évaluation a consisté en une revue documentaire et des entretiens avec les différentes parties prenantes. Les méthodes de collecte utilisées ont ainsi été :

- un examen de la documentation ;
- des entretiens semi-structurés ;
- des réunions en petits groupes ;
- des visites de terrain.

A cet effet, des guides d'entretien ont été élaborés respectivement pour les entretiens avec les agences du SNU, les structures nationales de mise en œuvre, les partenaires

techniques et financiers (PTF) et les bénéficiaires.

Le contexte de mise en œuvre de l'UNDAF

La croissance économique au Burkina Faso a augmenté en moyenne de près de 7% par an entre 2011 et 2013¹. Supérieure à celle des autres pays de l'UEMOA, elle reste inférieure toutefois à l'objectif de 10% fixé dans la SCADD. Le contexte de mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 a été marqué par un déficit de la campagne agricole 2011/2012 qui a donné lieu à une pénurie alimentaire ayant placé plus de 20 %² de la population dans une situation de précarité alimentaire exacerbée par l'afflux de réfugiés du Mali.

Le contexte sociopolitique au cours de la mise en œuvre de l'UNDAF a été dominé par les manifestations sociales et des mutineries militaires pendant le premier semestre 2011, les troubles postélectorales ivoiriennes ainsi que par la crise malienne. Il reste marqué par le débat sur la révision de l'article 37 de la constitution qui limite le nombre de mandats présidentiels successifs à deux. Néanmoins, les dernières élections couplées, législatives et municipales de décembre 2012, se sont déroulées dans un climat apaisé et ont été jugées libres et transparentes par les observateurs nationaux et internationaux.

La stabilité politique et sociale a longtemps été considérée comme un atout pour le Burkina Faso. Cependant, la tournure des débats politiques observée ces dernières années pourrait compromettre cette stabilité.

¹ Calculés à partir des données du Ministère de l'Economie et des Finances

² Près de 3 millions étaient en insécurité alimentaire et nutritionnelle en 2011/2012

Les résultats de l'évaluation

L'UNDAF est dans l'ensemble **cohérent** avec la SCADD et articulé aux OMD. Cette cohérence se vérifie au niveau des effets de l'UNDAF et des axes prioritaires de la SCADD.

L'Equipe Pays des Nations Unies a fait un important effort dans le **recentrage** des interventions de l'UNDAF 2011-2015 qui comporte 3 effets et 15 produits comparé à l'UNDAF 2006-2010 qui en comprenait respectivement 37 et 260.

Au niveau de la contribution du SNU à une **croissance accélérée, durable et pro-pauvre (Effet 1)**, l'on peut porter à l'actif de l'UNDAF, l'appui à l'amélioration des instruments de prise de décision du Gouvernement avec la formulation ou l'actualisation d'un nombre important de documents de politiques, de stratégies et de programmes. Il a ainsi aidé à faire passer la proportion de politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD, à 63,3% en 2013. Il a aussi contribué à l'amélioration de la prise en compte de la gestion environnementale, avec notamment la préparation de la politique nationale et le projet de loi sur le développement durable ainsi que la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes.

Parmi les résultats à mi-parcours de **l'amélioration de la qualité du capital humain (Effet 2)**, on peut noter la baisse de 25,7% en 2010 à 21% en 2013, de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans, le doublement entre 2010 et 2013 du pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique, la progression du taux d'accouchement assisté en 2013 (80,50%) proche de la cible fixée en 2015 (81%), la progression du taux de prévalence contraceptive de 15% (EDS 2010) à 21,9% (enquête CAP 2012), ainsi que le doublement du taux de prise en charge des cas de malnutrition aigüe chez les enfants âgés de moins de 5 ans. Ces résultats vont

certainement avoir un impact positif sur les niveaux de mortalités maternelle et infantile. Le taux d'achèvement du cycle primaire et le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus sont en progrès, en passant respectivement de 55,10% et 30% en 2010 à 59,50% et 35,00% en 2013, mais leur rythme reste lent pour atteindre les objectifs fixés en 2015.

On observe également des avancées au niveau de la **gouvernance politique, administrative, économique et locale (Effet 3)** auxquelles le SNU a largement contribué. Les institutions de contrôle et de veille de la gestion des finances publiques comme l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat (ASCE), la Cour des Comptes et le Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC) produisent régulièrement leurs rapports annuels. Les élections législatives et municipales couplées de 2012 se sont déroulées normalement, avec un fort taux de participation. Le taux d'absorption de l'aide au développement a significativement augmenté, passant de 71,35% en 2010 à 88,18% en 2013. Le taux d'inscription des naissances à l'état civil a atteint 88,30% en 2012, à portée de la cible fixée à 90% en 2015.

Un effort important a été fait pour la simplification du **mécanisme de coordination** et de mise en œuvre de l'UNDAF, suivant en cela les recommandations de l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2006-2010. Avec l'Equipe Pays des Nations Unies, quatre comités thématiques, trois groupes de travail, l'Unité d'Appui à la Coordination et la Cellule de suivi, l'UNDAF 2011-2015 compte dix structures de coordination et d'action contre seize pour l'UNDAF 2006-2010.

Au-delà la diversité des cadres de coopération des agences, on note un niveau élevé de coordination et de collaboration inter agences dans la mise en œuvre de l'UNDAF. Les programmes pays des agences du SNU sont élaborés en

référence aux effets, aux produits et aux indicateurs de résultats de l'UNDAF. Ces résultats sont suivis à travers une matrice unifiée. Les rapports annuels sont régulièrement préparés et les revues annuelles tenues à date. Toutefois, les rapports des groupes de travail organisés autour des trois effets sont de qualité inégale.

Les **instruments de suivi-évaluation** de l'UNDAF sont articulés autour de la matrice des résultats et de suivi-évaluation, de la matrice unifiée des résultats, du plan de suivi et évaluation ainsi que des rapports et des revues annuelles. Ces instruments sont similaires à ceux de la SCADD que sont la matrice de performance 2011-2015, les rapports de performance annuels et les revues annuelles de la SCADD. Les indicateurs d'effet sont totalement alignés sur ceux de la SCADD qui se réfère aux OMD dans ses objectifs spécifiques.

Le partenariat global Gouvernement et PTF, impliquant le SNU a conduit à plus de cohérence et de complémentarité entre leurs interventions, notamment avec l'instauration de la Troïka, celui-ci assurant la coordination de leurs appuis à la SCADD.

La mise en place du Comité Programme, du Comité des Opérations et du Comité d'Information, tous pilotés par des seniors managers des agences leaders illustre la volonté de l'équipe Pays de se préparer au « Delivering As One (DAO) ». A cet effet, le Comité Programme a élaboré, en janvier 2011, une note conceptuelle sur les conditions-cadres de mise en œuvre du DAO au Burkina Faso à travers la revue des atouts, conditions favorables et contraintes pour le passage au DAO.

Principales leçons et recommandations

Les principales leçons à retenir de l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2011-2015 sont que :

Les résultats des consultations nationales en vue de la définition de l'agenda de développement post 2015 montrent la continuité de la pertinence de l'analyse de la situation faite, des principaux défis qui en ont émergé, des domaines de coopération retenus et des résultats (Effets) attendus de l'UNDAF 2011-2015.

L'analyse de l'évolution de l'environnement national et sous régional entre 2011 et 2013 met en exergue cinq défis à relever : celui du dividende démographique ; de la stabilité politique nationale ; de la paix et de la sécurité sous régionale ; de la résilience des populations face aux nombreux chocs répétitifs et rapprochés dus au changement climatique et de l'inclusivité de la croissance économique.

Tous les défis qui relèvent de l'espace national trouvent partie dans l'UNDAF 2011-2015. Celui du dividende démographique est pris en charge dans l'Effet l'UNDAF 1. Par ailleurs l'Effet 2, à travers ses diverses activités (éducation, santé, etc.) participe à la transformation du croît démographique, en un véritable dividende.

Le défi de la résilience des populations face aux nombreux chocs répétitifs et rapprochés dus au changement climatique est pris en considération dans le même Effet UNDAF 1.

Le défi de la stabilité politique nationale est pris en compte dans l'Effet UNDAF 3.

Le défi de l'inclusivité de la croissance économique est au centre des activités de l'Effet UNDAF 1.

Le niveau élevé de coordination et de collaboration inter agences a entraîné des résultats significatifs en terme d'exécution physique et financière des activités planifiées dans l'UNDAF.

L'évaluation à mi-parcours révèle un certain nombre de bonnes pratiques à consolider et à partager parmi lesquelles :

- L'analyse, dans la revue à mi-parcours de l'UNFPA 2011-2015, qui prend en compte la contribution de son programme pays aux résultats de l'UNDAF ;
- La mise en place d'une cellule de suivi-évaluation en appui aux travaux du Comité Programme et des Groupes de travail Effets ;
- L'utilisation de la matrice unifiée des résultats constituant un outil efficace de coordination et de suivi des activités de l'UNDAF ;
- La production régulière des rapports annuels et la tenue régulière des revues annuelles de l'UNDAF se traduisant par la disponibilité d'une documentation fournie et de qualité sur les résultats de l'UNDAF.

Les principales recommandations pour pallier les insuffisances observées dans la

mise en œuvre à mi-parcours de l'UNDAF et conforter les acquis sont :

- Réfléchir à la possibilité d'observer un décalage entre les phases d'élaboration de l'UNDAF et de la SCADD, pour assurer une meilleure prise en compte des piliers de la SCADD : pour ce faire, prolonger l'UNDAF 2011-2015 jusqu'en 2016 et procéder en conséquence à la révision de la matrice unifiée des résultats ;
- Prendre en compte dans cette révision de la matrice unifiée les nouveaux défis survenus ou persistants depuis le début de la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- Réévaluer avec la partie nationale, le choix des indicateurs de résultats des produits au double aspect de leur pertinence et des possibilités de les renseigner au cours de l'UNDAF 2011-2015 ;
- Reprendre et actualiser, de façon participative, la réflexion entamée par le Comité Programme sur les conditions cadres du passage de l'Equipe Pays au DAO, à partir du prochain cycle de planification de l'UNDAF.

I INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'étude

L'UNDAF 2011-2015, est un cadre stratégique commun des agences du Système des Nations Unies (SNU) qui articule les réponses collectives, cohérentes et intégrées du SNU aux priorités nationales. Il a été élaboré sur la base du rapport de diagnostic national intitulé "Bilan d'une Décennie de Développement" et la note d'orientation de la phase 2011-2015 de la SCADD qui a fixé les axes de la politique nationale de développement. Nouveau référentiel consensuel de développement du Burkina Faso, la SCADD organise les priorités nationales de développement et de lutte contre la pauvreté à travers quatre axes stratégiques à savoir :

- Le développement des piliers de la croissance accélérée ;
- La consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale ;
- Le renforcement de la gouvernance ;
- La prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

Ainsi, le Système des Nations Unies (SNU) a, en appui à ces axes stratégiques, retenu trois domaines de coopération dont il a formulé les résultats auxquels il ambitionne de contribuer, sous forme d'Effets :

- Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre.
- Effet 2 : La qualité du capital humain est améliorée.
- Effet 3 : La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre.

Comme indiqué dans les modalités de suivi-évaluation, l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF est planifiée pour 2014. Elle intervient après la tenue régulière de trois

revues annuelles conjointes et les revues à mi-parcours des plans d'action des programmes de coopération de certaines agences. Elle se déroule aussi à la suite de la tenue régulière de trois revues annuelles conjointes de la SCADD qui intègrent effectivement la contribution du SNU aux priorités de développement du Burkina Faso.

1.2 But et Objectifs de l'évaluation

Le but de cette évaluation est de dresser un bilan des progrès réalisés et d'apprécier la pertinence des interventions des agences du SNU dans la perspective de (i) contribuer à l'évaluation à mi-parcours des résultats de la SCADD et (ii) tirer les enseignements et proposer des réajustements éventuels de la matrice des résultats de l'UNDAF par rapport aux évolutions majeures et nouveaux défis de développement survenus depuis le début de sa mise en œuvre.

L'exercice doit également déboucher sur des recommandations pour améliorer la prochaine programmation conjointe 2016-2020 dans un contexte où la modalité « Delivering as one » est privilégiée.

De façon plus spécifique, l'exercice d'évaluation vise à apprécier :

- 1) la pertinence des trois effets de l'UNDAF par rapport aux OMD et priorités de la SCADD ;
- 2) le niveau de prise en compte des cinq principes directeurs de l'UNDAF : i) le genre, ii) les droits de l'homme, iii) l'environnement, iv) le renforcement des capacités et v) la gestion axée sur les résultats ;
- 3) la pertinence du ciblage de l'UNDAF en termes de qualité de formulation des résultats à différents niveaux de la chaîne des résultats et de prise en compte des groupes vulnérables ;
- 4) la cohérence entre les programmes de coopération des agences et l'UNDAF ;
- 5) l'efficacité dans la mise en œuvre de l'UNDAF (progrès vers l'atteinte des

résultats, durabilité des résultats et des stratégies) ;

- 6) les programmes conjoints et leurs contributions aux résultats de l'UNDAF ;
- 7) l'efficacité des mécanismes de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF et les synergies avec les mécanismes de la SCADD ;
- 8) l'efficacité du mécanisme de suivi-évaluation de l'UNDAF et la synergie avec celui de la SCADD ;
- 9) les mécanismes et stratégie de communication autour de l'UNDAF et leurs impacts ;
- 10) le degré d'implication des partenaires nationaux et des PTF dans la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- 11) l'évolution du contexte national et les nouveaux défis apparus depuis le début de la mise en œuvre de l'UNDAF en vue d'anticiper sur les difficultés potentielles sur la base de perceptions indépendantes et extérieures au SNU.

1.3 Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a consisté, d'un point de vue conceptuel, à analyser la pertinence des effets UNDAF, à mesurer l'état de leur mise en œuvre, les acquis et insuffisances, à apprécier l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi de l'UNDAF, à estimer l'efficience de la mise en œuvre des effets UNDAF.

Les objectifs spécifiques ont été passés en revue, avec une indication de la démarche à suivre pour les obtenir.

1.3.1. La mesure de la pertinence des trois effets de l'UNDAF par rapport aux OMD, au PNSR et à la SCADD

Cette analyse a été réalisée à travers un croisement comparatif des quatre axes stratégiques de la SCADD et de ses piliers, des objectifs du PNSR, des OMD, d'une part, et des effets et produits de l'UNDAF, d'autre part.

Cet exercice s'est fait par un travail documentaire, complété par des entretiens croisés avec les agences du SNU, les structures nationales de mise en œuvre de l'UNDAF et les partenaires au développement.

1.3.2. La pertinence du ciblage de l'UNDAF en termes de qualité de formulation des résultats à différents niveaux de la chaîne des résultats et de prise en compte des groupes vulnérables

Il a fallu vérifier la cohérence entre les effets de l'UNDAF et leurs produits.

Il s'est agi aussi de voir si les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les populations défavorisées par rapport à l'accès aux services sociaux de base, sont réellement pris en compte dans les interventions.

Cet exercice s'est fait, en exploitant les différents documents disponibles (UNDAF 2011-2015 ; rapports des revues annuelles 2011, 2012 et 2013 de l'UNDAF, rapports annuels des agences, rapports d'évaluation des programmes des agences; documents de programmes conjoints, etc.). Cette analyse documentaire a été renforcée par des entretiens avec les acteurs de mise en œuvre, les PTF et quelques bénéficiaires des programmes conjoints afin de vérifier le profil des bénéficiaires de l'UNDAF.

1.3.3. Le niveau de prise en compte des cinq principes directeurs de l'UNDAF

Il s'est agi de vérifier si, lors de la formulation et de la mise en œuvre de l'UNDAF, les principes directeurs de l'UNDAF ont été pris en compte. Pour ce faire, les produits et activités prévues et réalisées ont été examinés. La revue documentaire et les interviews des acteurs et bénéficiaires de l'UNDAF ont été utilisés à cet effet.

1.3.4. La cohérence entre les programmes de coopération des agences et l'UNDAF ; La contribution des programmes conjoints aux résultats de l'UNDAF

L'exercice a consisté à vérifier la cohérence des programmes des agences du SNU, entre eux et avec l'UNDAF, ainsi que l'apport des programmes conjoints à l'atteinte des objectifs de l'UNDAF.

Pour ce faire, il a été procédé à un examen et à une comparaison de la matrice des résultats de l'UNDAF, des programmes de coopération des agences, des programmes conjoints et de la matrice unifiée de l'UNDAF, afin d'apprécier la cohérence de la chaîne de résultats et la complémentarité des objectifs poursuivis et des actions engagées. Ce travail documentaire a été complété par des entretiens avec les Chefs d'agence, les responsables du comité programme et des groupes de travail UNDAF.

1.3.5 L'analyse de l'efficacité des mécanismes de coordination, de mise en œuvre et de suivi de l'UNDAF

Pour analyser l'efficacité des mécanismes de gestion, et de coordination de la mise en œuvre et de l'UNDAF, les termes de référence et l'organigramme des mécanismes ont été examinés et des interviews avec l'UNCT, les responsables des comités, des groupes de travail UNDAF et de l'unité de coordination ont été réalisées en vue d'apprécier si les responsabilités sont correctement définies, et si les fonctions ont été correctement remplies. Aussi, des avis ont été recueillis auprès des partenaires nationaux et des partenaires techniques et financiers sur la qualité de la coordination du SNU.

1.3.6. La mesure de l'efficacité de l'UNDAF

La mesure de l'efficacité s'est faite par l'appréciation du rapport entre les résultats

obtenus et les moyens utilisés. Un rapprochement a été établi entre les réalisations, les objectifs, les résultats et les activités, d'une part, et les ressources financières utilisées, d'autre part.

1.3.7 La mesure de la durabilité

Il s'est agi de voir dans quelle mesure les bénéfices ou résultats de développement obtenus vont continuer ou ont des chances de continuer après l'achèvement des interventions du SNU.

1.3.8 L'analyse des mécanismes et stratégie de communication autour de l'UNDAF et leurs impacts

Il s'est agi d'apprécier la pertinence et l'efficacité des mécanismes et stratégies mis en place pour une meilleure visibilité des actions de l'UNDAF et d'en mesurer l'impact.

Pour ce faire, (i) les dispositifs et actions de communication mis en œuvre ont été considérés ; (ii) leur exécution dans les différents canaux d'information et de communication a été examinée et (iii) leur incidence sur la visibilité de l'UNDAF et du Système des Nations Unies a été appréciée.

1.3.9 La mesure de la prise en compte de l'évolution du contexte national et des nouveaux défis apparus depuis le début de la mise en œuvre de l'UNDAF

Le contexte national a évolué depuis le début de la mise en œuvre de l'UNDAF. Depuis, également, de nouveaux défis sont apparus. Il fallait voir dans quelle mesure ceci est actuellement pris en compte.

Cet exercice a consisté à :

- Identifier les nouveaux défis apparus depuis le début de l'UNDAF ;
- Identifier les évolutions récentes du contexte national ;

- Vérifier dans les documents de base de l'UNDAF et les revues annuelles si ces défis et évolutions sont pris en compte.

1.3.10. L'identification des meilleures pratiques et formulation des recommandations

A partir du diagnostic et des conclusions de l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF, les meilleures pratiques utilisées ont été capitalisées, des enseignements ont été tirés, et des recommandations ont été formulées pour la poursuite de la mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 et la formulation du prochain UNDAF 2016-2020 dans la perspective de Delivering as one. Des interviews ont été réalisées au sein du SNU et aussi auprès des partenaires nationaux et des partenaires techniques et financiers sur le positionnement stratégique du SNU dans le pays.

1.3.11. Les outils ou méthodes de collecte d'informations

La collecte des informations s'est faite en utilisant les outils appropriés suivants :

- **La revue documentaire** : une fiche de lecture a été élaborée pour permettre une exploitation judicieuse des documents que le consultant a eu à exploiter.
- **Le guide d'interview non structuré**, de groupe ou individuel, surtout destiné à la collecte des informations d'ordre qualitatif ;
- **Le guide d'interview semi-structuré**, individuel ou de groupe pour permettre aux participants de s'exprimer sur des questions, problèmes, ou besoins qui ont été jugés nécessaires d'être approfondis.
- **L'observation participative**

1.3.12. Echantillonnage

Cinq catégories de personnes ont été interviewées au cours de cet exercice :

- **SNU**: les entretiens se sont faits sur la base des listes établies des responsables (UNCT, comités, groupes de travail UNDAF, unité de coordination).
- **Structures étatiques** : en plus du DGEP, du DSEP, du DGCOOP, du Directeur de l'INSD, du SP-STN SCADD, du SP-CONAP, du SP-CPSA, il a été retenu d'interviewer tous les DGESS des principaux ministères.
- **Partenaires Techniques et Financiers** : les interviews se sont faites sur la base de la liste des partenaires des agences.
- **Bénéficiaires** : il a été opté d'interviewer des bénéficiaires des programmes conjoints suivants : VIH/SIDA, mortalité maternelle et juvéno-infantile, violences faites aux femmes et aux filles.
- **Organisations de la société civile** : ont été interviewés Association micro-finance, Association APSD, Family Care International, ROJALNU OMD/BF, MAWANGAZA Action Fada.

1.3 Limites et portée de l'exercice d'évaluation à mi-parcours.

Les limites à l'évaluation à mi-parcours sont principalement au nombre de deux :

- La qualité des indicateurs liée à la qualité de formulation de certains résultats et le problème de leur renseignement. Un nombre relativement important de cible d'indicateurs n'a pas été renseigné. Par ailleurs, il n'est pas aisé parfois de mettre en correspondance certains produits avec les effets auxquels ils contribuent
- Le temps imparti à l'évaluation a constitué une contrainte, notamment en raison des nombreux entretiens et de la nature participative de l'évaluation avec l'implication des

parties prenantes, pour exploiter toute la documentation disponible, recueillir tous les avis, effectuer des visites de terrain et rédiger.

A côté de ces limites, de nombreux facteurs ont facilité l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF dont particulièrement :

- i) La disponibilité de revues à mi-parcours pour les programmes pays du PNUD, de l'UNICEF, de l'UNFPA
- ii) La disponibilité des rapports annuels de revue de l'UNDAF 2011, 2012 et 2013
- iii) La disponibilité des rapports annuels de performance de la SCADD 2011-2015, pour les années 2011, 2012 et 2013

En termes de portée, l'exercice d'évaluation couvre les résultats générés à partir des zones d'opérations spécifiques et thématiques des agences du SNU présentes au Burkina Faso pendant la période (à mi-parcours) 2011-2013 de l'UNDAF 2011-2015 avec intégration des données pertinentes issues du bilan du cycle précédent de l'UNDAF 2006-2010. Les parties prenantes en présence sont les bénéficiaires finaux, les staffs cibles du SNU, les responsables concernés des ministères cibles, du Parlement, de la Société civile, des PTF et les membres des organisations tripartites Gouvernement, PTF (coopération multilatérale et bilatérale) et Société Civile intervenant dans le processus de mise en œuvre de l'UNDAF.

II ANALYSE DU CONTEXTE NATIONAL ET DEFIS MAJEURS EMERGEANTS

2.1. Le contexte de développement économique et social

2.1.1. Le contexte international et régional

Après une contraction en 2009, la reprise de l'économie mondiale, amorcée en 2010, s'est confirmée : 3,8% en 2011, 3,2% en 2012 et 3,3 en 2013. Cette amélioration relative traduit la vigueur de l'activité économique dans les économies émergentes et en développement dont le taux de croissance s'établit à 5,3% en 2013, après 5,1% en 2012.

En Afrique au Sud du Sahara, l'activité économique est demeurée ferme. Le taux de croissance s'est établi à 5,6% en 2013. Cette performance est soutenue par de nombreux pays ayant des taux de croissance au moins égale à 7%, à savoir, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, le Ghana, le Libéria, le Rwanda, la Sierra Léone, la Tanzanie et la Zambie. Le maintien des efforts dans le financement des infrastructures, l'entrée en activité de nouveaux sites de production minière et pétrolière, une bonne orientation des prix des matières premières, ainsi qu'une amélioration de la gestion des finances publiques sont des facteurs justifiant la poursuite de ces performances. (Rapport sur la surveillance multilatérale de l'UEMOA ; juin 2013)

Au niveau des pays de l'UEMOA, le taux de croissance du PIB de l'Union s'est établi à 6,4% en 2013 et 6,6% en 2012 contre 0,9% en 2011, à la suite de la normalisation de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire et les conditions climatiques favorables.

2.1.2. Le contexte national

Le Burkina Faso est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 274 200 km². Il est entouré au nord et à l'ouest par le Mali, au sud par le Benin, le Togo et le Ghana, à l'est par le Niger et au sud-ouest par la Côte d'Ivoire. Cet enclavement constitue en lui-même un facteur de renchérissement du coût des activités. C'est un pays sahélien caractérisé par trois zones climatiques à savoir,

sahélienne, nord soudanienne et sud soudanienne.

Avec l'avènement de la SCADD, en 2011, le Burkina Faso a axé ses politiques publiques de développement sur les programmes de croissance forte, réductrice de la pauvreté et durable. Au cours de la dernière décennie, malgré certaines insuffisances, le Burkina Faso a réalisé des progrès dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la croissance économique.

La démographie

Selon le dernier recensement, le Burkina Faso comptait en 2006, 14,0 millions d'habitants, dont 51,7% de femmes et 48,3%³ d'hommes avec un taux d'accroissement de 3,1%. La population est estimée, en fin 2013, à 17, 3 millions d'habitants. La population est relativement jeune, 59,1%, ayant moins de 20 ans. L'augmentation sensible du taux de croissance qui se situait à 3,1% en moyenne par an entre 1996 et 2006, contre 2,4% au cours de la période précédente⁴, constitue un important défi démographique. En effet, ce croît démographique n'est pas sans exercer une pression sur la demande en infrastructures et services sociaux de base comme elle n'est pas sans incidence sur la réduction de la pauvreté.

Croissance économique, inflation et autres critères de convergence

Le taux de croissance du PIB a été successivement de 7,9% en 2010 ; 5,0% en 2011 ; 9,0% en 2012 et 6,6% en 2013⁵. Ainsi, alors que de 2006 à 2010, le PIB réel du Burkina Faso a progressé de 5 % en moyenne, il a augmenté de 7,0% par an entre 2011 et 2013. Bien que supérieure à celle des autres pays de l'UEMOA, la

croissance du PIB reste encore inférieure à l'objectif de 10% fixé dans la SCADD.

En 2013, la contribution des secteurs économiques au taux de croissance du PIB de 6,6% a été la suivante :

- Secteur primaire : 1,7% ;
- Secteur secondaire : 1,3% ;
- Secteur tertiaire : 3,9%⁶.

Au cours de la période 2011-2013, l'inflation, en dehors du pic observé en 2012 portée par la flambée des prix des produits alimentaires consécutive à la mauvaise campagne agricole 2011/2012, a été modérée avec 2,8% en 2011 et 3,0% en 2013⁷.

En plus du taux d'inflation, le Burkina Faso a respecté les autres critères de convergence de l'UEMOA. Il en est ainsi du ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (1,2% en 2011, -1,3% en 2012, 0,2% en 2013 contre une norme supérieure ou égale à 0) et du ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (29,3% en 2011, 29,3% en 2012, 29,2% en 2013 contre une norme de 70%)⁸.

Indice du développement Humain (IDH)

L'IDH du Burkina Faso est estimé en 2013 à 0,388 (0,385 en 2012). Selon le Dernier Rapport Mondial sur le Développement Humain, le pays occupe le 181^{ème} rang mondial sur 187 pays classés, en progrès de deux rangs par rapport à 2012 où le pays était classé au 183^{ème} rang.

Le niveau de développement humain du Burkina Faso reste toutefois inférieur aux niveaux moyens de développement des pays de l'Afrique au Sud du Sahara (0,502)

³ Source : INSD, 2006

⁴ Source : INSD, 2006

⁵ Sources : Données Ministère de l'Economie et des Finances

⁶ Rapports sur la Surveillance Multilatérale (RMS), UEMOA, 2014

⁷ Rapports sur la Surveillance Multilatérale (RMS), UEMOA, 2011 à 2014

⁸ Idem

et du monde (0,702). Cette faiblesse est la conséquence des déficits aggravés en éducation et en revenu.

Toutefois, même s'il est l'un des plus faibles du monde, l'IDH a augmenté entre 2010 et 2013 à rythme supérieur à ceux des pays de l'Afrique au Sud du Sahara (0,94%) et du monde (0,43%), avec 1,8% de progression annuelle.

Indice de pauvreté

La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages montre une baisse de près de 2 points de l'incidence de la pauvreté en 6 ans. La population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 48,6% en 2003 à 46,7% en 2009 (rapport pays de suivi des OMD, 2012).

La croissance économique tirée essentiellement par le secteur secondaire et tertiaire entre 2011 et 2013 qui représentent ensemble près de 70% de la valeur ajoutée créée pose le problème de son inclusivité, les pauvres étant très peu représentés dans ces secteurs.

Tableau 1 : Répartition sectorielle de la VA en %

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Primaire	30,0	30,8	28,9	31,1	30,3
Secondaire	18,8	18,8	21,2	20,5	21,0
Tertiaire	51,2	50,4	49,9	48,4	48,7
Total	100	100	100	100	100

Sources : Données MEF

L'accès aux services d'éducation

Le taux brut de scolarisation au primaire a progressé de 77,6% en 2010/2011 à 83,0% en 2013/2014. Celui des garçons est passé sur la même période de 80,2% à 82,8% tandis que celui des filles s'est accru de 75,0% à 83,2%. Le taux net de scolarisation est passé quant à lui de 60,9% (dont 62,6% pour les filles et 59,1% pour les files) en 2010/2011 à 64,4 % (dont 64,7% pour les garçons et 64,2% pour les filles) en

2013/2014⁹. Le taux d'achèvement du cycle primaire est passé de 55,1% chez les garçons et 49,1% chez les filles en 2010/2011 à respectivement 56,6% et 54,14% en 2013/2014.

L'accès aux services de santé

Le taux de mortalité infanto juvénile est passé de 184‰ en 2003 à 129 en 2010 selon l'EDS 2010. Le taux de mortalité maternelle est passé de 484 pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 341 en 2010. Ces taux restent élevés au regard des cibles OMD à atteindre. Toutefois, on pourrait juger qu'ils ont pu être améliorés avec le doublement entre 2010 et 2013 du pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique.

La proportion des personnes séropositives justifiables du traitement ARV et qui sont sous ARV est passée de 79% en 2011 à 87,14% en 2013.¹⁰

L'espérance de vie à la naissance est estimée à 56,7 ans avec un avantage de 0,8 an pour la femme ; durant la période intercensitaire 1996-2006, elle a augmenté de 0,3 ans par an.

L'accès à l'eau potable et assainissement

En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 75% en 2010 à 86,2% en 2013. Ces résultats sont le fruit d'une réduction des couts de branchement, d'un accroissement de la production journalière et de l'approvisionnement des quartiers périphériques. En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable a atteint 63,54% en 2013 contre 56,6% en 2010 grâce à la construction de nouveaux forages et puits

⁹ Source : Annuaire statistique de l'éducation nationale 2013/2014, Direction Générale des Etudes et des Statistiques sectorielles, Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, aout 2014

¹⁰ Source : Rapport de performance SCADD

modernes, l'amélioration de la fonctionnalité des ouvrages.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain, a été de 29,1% en 2013, contre 27% en 2012ⁱ. En milieu rural, le taux d'accès à l'assainissement familial est passé à 6,0% en 2013 contre 3,1% en 2012. Ces résultats sont dus à la construction et la réhabilitation de latrines réalisées par les ONG et associations du secteur.

Sécurité alimentaire et nutrition

La situation alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso évolue en fonction essentiellement de la pluviométrie de la campagne. Il résulte, dans les années, comme en 2011/2012, où on a enregistré un déficit pluviométrique, un déficit céréalier. En revanche, des excédents céréaliers sont enregistrés lors des campagnes de très bonne pluviométrie. A l'occasion de catastrophes, comme les inondations de 2009 ou le déficit pluviométrique de la campagne 2011/2012, plus de 20% de la population s'est retrouvée en situation d'insécurité alimentaire.

En considérant une campagne à bonne pluviométrie comme 2010/2011, le bilan alimentaire indique que les besoins en produits végétaux sont couverts à 140 % et ceux en produits animaux à 107 %. Les besoins en fruits, en légumineuses et en sucre, en céréales, en tubercules et oléagineux sont couverts. Par ailleurs, le burkinabè consomme annuellement, en moyenne, 32 kg de légumineuses et 15 kg de céréales de plus que la consommation normale. Toutefois, Il consomme en moins, 4 kg de viande et 0,5 kg d'œuf par rapport à la normeⁱⁱ.

Le bilan alimentaire dégage un disponible énergétique de 3 203 kcs par personne et par jour avec cependant une incidence de sous-alimentation de 28,31%.

La malnutrition représente 1/3 des causes directes et indirectes de mortalité des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso.

En 2009, le Burkina Faso présentait un taux de malnutrition aigüe qui se situe à 11,3% et un taux de malnutrition chronique à 35,1% chez les enfants âgés de moins de 5 ans, soit plus de 330.000 enfants souffrant de malnutrition aigüe et plus de 1.000.000 d'enfants souffrant de malnutrition chronique (Rapports du CILSS 2007 à 2011 sur l'évolution des campagnes agricoles des Etats membres).

Il est à remarquer les efforts entrepris pour pallier cette situation. Le pourcentage des enfants de moins de 5 ans dans les formations sanitaires supplémentés en vitamines A s'est accru de 50% entre 2010 et 2013. Le taux de prise en charge des enfants malnutris aigüe âgés de moins de 5 ans a doublé sur la même période. Au total, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans a baissé de 25,7% en 2010 à 21% en 2013

La situation sociopolitique

Le contexte politico-social de la mise en œuvre de l'UNDAF a été marqué par la crise sociopolitique de 2011, l'impact de la crise postélectorale ivoirienne et la crise des réfugiés maliens.

Le climat politique est resté tendu en 2013, en raison du débat sur la mise en place du Sénat et la révision de l'article 37 de la constitution qui limite le nombre de mandats présidentiels successifs à deux. L'adoption en mai 2013 d'une loi pour la création d'un Sénat a été suivie de tensions marquées par des marches de protestation organisées par certains partis politiques de l'opposition et des associations et mouvements de la société civile.

Au plan social, des mouvements de revendications sectorielles se sont traduits par des marches et grèves répétitives pour lesquelles le Gouvernement a apporté des

réponses, notamment à travers des subventions aux produits de base et une politique de création d'emplois permanents ou temporaires à haute intensité de main d'œuvre.

Par contre, les dernières élections couplées législatives et municipales de décembre 2012 qui ont connu une forte participation des électeurs ont été jugées libres et transparentes par les observateurs nationaux et internationaux. Toutefois, la perspective de la prochaine élection présidentielle de 2015 constitue un fort risque d'instabilité politique pour le pays, à défaut d'être bien gérée. Ainsi, la stabilité politique et sociale, longtemps considérée comme un atout pour le Burkina Faso, et mise à mal depuis 2011, devient un enjeu majeur pour le pays.

2.2. Les nouveaux défis majeurs émergents

L'analyse de l'évolution de la situation entre 2010, année de préparation de l'UNDAF et 2013, année à mi-parcours de sa mise en œuvre, met en exergue les problématiques majeures suivantes : le croît démographique, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la résilience des populations face aux catastrophes, la croissance économique inégalement répartie, et les tensions sociopolitiques et militaires.

De ces constats, on peut tirer cinq grands défis émergents ou persistants :

- le défi du dividende démographique ;
- le défi de la stabilité politique nationale ;
- le défi de la paix et de la sécurité sous régionale ;
- le défi de la résilience des populations face aux nombreux chocs dus au changement climatique (sécheresse de 2011 précédée d'inondations en 2009) ;

- Le défi de l'inclusivité de la croissance économique.

Le défi de la paix et de la sécurité sous régionale ainsi que celui de la résilience des populations commencent à être pris en compte au niveau international. Les NU ont lancé en juin 2013 la stratégie intégrée des NU pour le Sahel pour renforcer les capacités de ses populations à faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes liées aux changements climatiques, à la faible productivité et production agricole, à la pauvreté et aux conflits. Cette stratégie est articulée autour de 3 objectifs stratégiques qui sont : i) le renforcement d'une gouvernance efficace et sans exclusive dans l'ensemble de la région ; ii) des mécanismes de sécurités nationaux et régionaux capables de faire face aux menaces transfrontalières et iii) les plans et les interventions humanitaires et de développement intégrées afin d'assurer la résilience à long terme.

Egalement, l'Union Européenne a lancé, en mars 2012, une stratégie pour la sécurité et le développement du Sahel. Cette stratégie vise à renforcer la stabilité politique, la sécurité, la bonne gouvernance et la cohésion sociale dans les États du Sahel, ainsi que les opportunités économiques et éducatives pour créer les conditions d'un développement durable aux niveaux local et national. La Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement ont également lancé des initiatives majeures visant à promouvoir la résilience en Afrique Subsaharienne et au Sahel en particulier.

Ces initiatives doivent pouvoir trouver des points d'application au niveau national et prises en compte dans le prochain UNDAF. A côté de ces nouveaux défis, les anciens, notamment ceux relatifs à l'atteinte des OMD, demeurent actuels. Le rapport des consultations nationales pour la définition de l'agenda de développement post 2015, tenues en 2013, dans les 13 régions du pays, confirment l'analyse de la situation faite dans l'UNDAF 2011-2015. Les

principales aspirations de la population burkinabè issues de ces consultations sont :

- i) Un accès à une prise en charge sanitaire de qualité ;
- ii) Un accès à une éducation de qualité et formation professionnelle ;
- iii) Un accès à un emploi rémunérateur pour tous
- iv) Une paix sociale ;
- v) Un accès à l'eau potable ;
- vi) Un accès à une alimentation convenable
- vii) Un environnement sain
- viii) Un environnement sécurisé
- ix) Une bonne gouvernance politique et économique ;
- x) Une agriculture durable.

Ces aspirations confirment la pertinence des effets retenus et confortent les interventions des agences du SNU dans le cadre de l'UNDAF. Les aspirations ii, et v relèvent de l'effet 1 ; les aspirations i, ii, iv, vi et ix sont de l'effet 2 et les aspirations vi et viii ressortent de l'effet 3.

III. ANALYSE DE LA PERTINENCE DE L'UNDAF

La pertinence ou le bien-fondé ressort de la comparaison, ou de la mise en regard, entre, d'une part, l'objectif général et les objectifs spécifiques d'un projet ou d'un programme, et, d'autre part, les besoins, les défis du pays à relever, ou les attentes des populations à combler. Elle se mesure en comparant les documents de base des projets et programmes aux documents d'orientation stratégiques du pays, ou aux missions et attributions des organismes et institutions.

Dans l'analyse de la pertinence de l'UNDAF, il s'est donc agi de vérifier la cohérence et la convergence entre, d'une part, L'UNDAF à travers ses effets, ses produits et ses activités, et d'autre part, les objectifs, axes et piliers de la SCADD et du PNSR, ainsi que les OMD et autres

conventions internationales auxquelles le Burkina Faso a souscrit.

3.1 Pertinence de l'UNDAF par rapport à la SCADD, au PNSR, aux OMD et autres engagements internationaux

L'UNDAF et le premier cycle de la SCADD couvrent la période 2011-2015. L'UNDAF a été préparé en 2010, avant l'adoption de la SCADD. Cependant, le SNU a pu disposer d'une note conceptuelle de formulation de la SCADD, élaborée en février 2009, qui esquissait déjà les axes prioritaires de la SCADD. Ces axes ont pu, ainsi, être pris en compte dans l'UNDAF.

L'examen des trois effets de l'UNDAF, à l'aune de l'objectif général et des axes stratégiques de la SCADD, permet de noter une forte convergence (voir annexe 3).

L'effet 1 de l'UNDAF « La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre » avec cinq produits est en cohérence avec l'axe 1 de la SCADD « Le développement des piliers de la croissance accélérée ». Il contribue à l'atteinte des OMD 1 et 7.

Par ailleurs, cet effet 1 converge avec l'objectif général du Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui est de « contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une croissance économique forte, et à la réduction de la pauvreté ».

L'effet 2 de l'UNDAF « La qualité du capital humain est améliorée » avec cinq produits attendus, est parfaitement en ligne avec l'axe 2 de la SCADD relatif à « la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale ». Par ailleurs, cet effet 2 contribue à l'atteinte des OMD 2, 4, 5 et 6.

L'examen des produits de l'effet 2 de l'UNDAF et des piliers de l'axe stratégique 2 de la SCADD montrent une large convergence entre les deux.

En outre, cet effet 2, à travers son produit 2, converge avec deux des six objectifs spécifiques du PNSR qui sont « d'assurer aux populations urbaines et rurales un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement » et « d'assurer une meilleure couverture des besoins alimentaires aussi bien quantitatifs que qualitatifs des populations par la production nationale ».

L'effet 3 de l'UNDAF « La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité des genres » avec cinq produits, relève de l'axe stratégique 3 de la SCADD, « Renforcement de la gouvernance ». Par ailleurs, cet effet 3 participe à la réalisation de l'OMD 3.

Ses produits convergent avec les piliers de l'axe stratégique 3 de la SCADD.

La SCADD comporte un 4^{ème} axe qui traite des **questions transversales (genre, durabilité, démographie et renforcement des capacités) prises en compte par l'UNDAF, dans tous les trois Effets.**

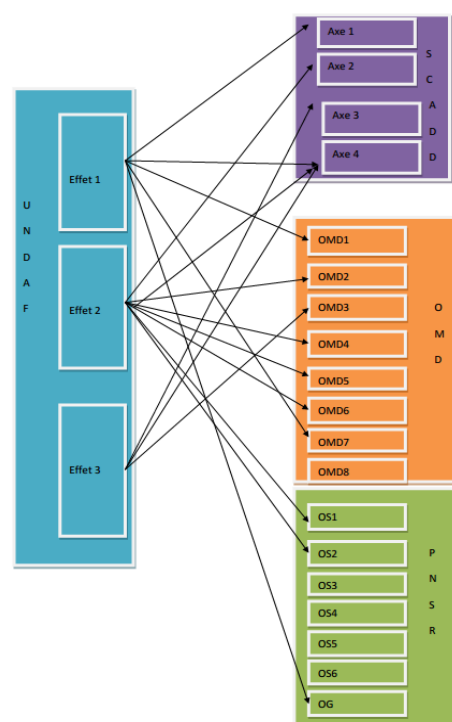
Cet alignement de l'UNDAF sur la SCADD est la résultante de la qualité du dialogue permanent et de partenariat stratégique entre le SNU et la partie nationale au cours de la formulation de l'UNDAF et de l'accompagnement constant que les agences du SNU ont apporté au processus de formulation de la SCADD.

Par ailleurs, l'UNDAF est en cohérence avec les principaux engagements internationaux souscrits par le Burkina Faso. Il prend en compte au niveau des indicateurs de résultat des effets 2 et 3 les recommandations du rapport de l'Examen Périodique Universel (EPU) de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), de la Convention sur l'Élimination

de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), de la Charte Africaine des Droits et du Bien Être des Enfants (CADBE) ainsi que de la Charte Africaine de la Jeunesse.

L'UNDAF prend en considération, à travers les actions de l'effet 1, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment la convention N° 111 engageant les Etats à promouvoir l'égalité de chances et de traitement dans l'emploi, ainsi que l'élimination de toute discrimination de rémunération.

Graphique N° 1 : Convergence entre l'UNDAF et la SCADD, le PNSR et les OMD
Source : les consultants



3.2 La cohérence entre les programmes des agences du SNU et l'UNDAF

Les agences du SNU ont chacune un mandat et des programmes spécifiques, et interviennent selon des procédures qui leurs sont propres.

Malgré cette diversité, les efforts de concertation et de dialogue ont permis aux agences de travailler ensemble avec une certaine cohérence.

Le programme de l'UNICEF est structuré autour de quatre programmes sectoriels (santé/nutrition, au/hygiène/assainissement, éducation pour tous, promotion et protection des droits de l'enfant et de la femme) et de deux programmes transversaux (communication, plaidoyer, participation et développement des jeunes, et politiques sociales, planification, suivi/évaluation). Ces programmes s'inscrivent dans l'Effet 2 et l'Effet 3 de l'UNDAF.

Les produits 2, 3, 4, 5 et 8 du CPAP révisé de l'UNFPA concourent à la réalisation de l'effet UNDAF 2 « La qualité du capital humain est améliorée ». Les produits 6 et 7 du CPAP révisé contribuent à la réalisation de l'effet UNDAF 3 « La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains ». Les produits 1 et 9 du CPAP révisé participent à la réalisation de l'effet UNDAF 1 « la croissance économique accélérée est durable et pro pauvre ».

Le CPAP du PNUD comporte un premier axe qui est de « contribuer à l'atteinte des OMD et à la réalisation d'une croissance pro-pauvre et durable ». Cet axe converge avec l'Effet 1 de l'UNDAF : « croissance économique accélérée durable et pro pauvre ». Le deuxième axe du programme pays est de « renforcer la gouvernance dans ses différentes composantes ». Il est en ligne avec l'effet 3 de l'UNDAF qui concerne la « gouvernance politique, administrative, économique et locale ». Les axes du CPAP comprennent des sous programmes dont on peut analyser le niveau de convergence avec les produits des trois effets de l'UNDAF. On relève, ainsi, que le sous-programme « Lutte contre le VIH/SIDA » est en cohérence avec le produit 3 de l'effet 2 de l'UNDAF

« les structures publiques, privées, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH ». De même, le sous-programme « Prévention et gestion des crises et catastrophes » du CPAP est en cohérence avec le produit 5 de l'effet 1 de l'UNDAF « *Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles* ». En outre, le sous-programme « Gestion durable de l'environnement » est en harmonie avec le produit 4 de l'effet 1 qui est : « *L'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des méthodes d'adaptation et d'atténuation face aux effets des changements climatiques, par les structures nationales, et les communautés de base s'est améliorée* ».

La stratégie de coopération de l'OMS (2010-2015) est articulée autour de quatre axes stratégiques : (i) le renforcement des politiques et des systèmes de santé ; (ii) l'amélioration de la santé maternelle, néonatale, infanto juvénile et des adolescents ; (iii) le renforcement de la lutte contre la maladie et (iv) la promotion de la santé. La mise en œuvre de ces axes stratégiques contribue notamment à la réalisation des produits de l'effet 2.

Le programme pays du PAM poursuit trois objectifs à savoir : i) contribuer à la promotion de l'éducation et à la satisfaction des besoins nutritionnels des groupes vulnérables ; ii) leur permettre d'acquérir des actifs productifs et de les conserver ; iii) contribuer à atténuer les effets des catastrophes naturelles.

Ces objectifs sont en cohérence, en ce qui concerne « la contribution à atténuer les effets des catastrophes naturelles », avec le produit 5 de l'effet 1 de l'UNDAF « les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles ».

Ils sont également en convergence, en ce qui concerne l'aspect « contribution à la promotion de l'éducation », avec le Produit 4 de l'effet 2 de l'UNDAF qui est : « Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité ».

Enfin, « la satisfaction des besoins nutritionnels des groupes vulnérables » contribue à la réalisation du produit 2 de l'effet 2: « La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue ».

Les interventions du HCR visent à : i) assurer la protection internationale des réfugiés et à leur fournir une assistance multisectorielle, ii) rechercher des solutions durables aux problèmes des réfugiés. Depuis 2012, le programme du HCR au Burkina Faso a été renforcé de manière à couvrir les besoins des réfugiés maliens. Les activités multisectorielles couvrent la protection, l'éducation, les abris et infrastructures, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé et la nutrition, la sécurité alimentaire ainsi que les activités génératrices de revenus. Toutes ces activités concourent à la réalisation des produits de l'Effet 2 et de l'Effet 3 de l'UNDAF.

Le Cadre de Programmation Pays (CPP) 2013-2015 de la FAO s'inscrit aussi dans les Effets 1 et 3 de l'UNDAF. En effet, les domaines prioritaires 1 « l'amélioration de la résilience des communautés et des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle » et 2 « l'amélioration des revenus des populations rurales à travers l'augmentation de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques » sont totalement alignés sur l'effet 1 de l'UNDAF. Quant au domaine prioritaire 3 « l'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et

nutritionnelle », il s'inscrit entièrement dans le cadre de l'effet 3 de l'UNDAF.

Les actions de l'ONU Habitat au titre de l'effet UNDAF 1, portent sur l'appui aux structures nationales et locales pour la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels propauvres ainsi que des stratégies de lutte contre les effets des changements climatiques. Au titre de l'effet 2, les actions de l'ONU Habitat concourent à l'éducation relative à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Au titre de l'effet 3, ses actions contribuent au renforcement de la gouvernance locale à travers l'appui à la sécurité communautaire.

Le programme pays de l'UNESCO au Burkina Faso se base sur la mission de l'organisation qui est de « contribuer à l'éducation à la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel ».

Il est bâti autour de quatre domaines prioritaires, à savoir, l'alphabétisation, les enseignants, le développement des compétences pour le monde du travail et la politique, la planification et la gestion sectorielle en retenant la qualité comme critère primordial.

Ce programme pays est en convergence avec les effets 1 et 2 de l'UNDAF. Il contribue notamment à l'atteinte des produits 1 et 4 de l'effet 1, et du produit 4 de l'effet 2.

Le nouveau Programme d'Options stratégiques pour le pays (COSOP) du FIDA au Burkina Faso, approuvé en septembre 2007, vise à mettre en place des systèmes institutionnels durables, afin de promouvoir des opérations, des politiques et des investissements en faveur des ruraux pauvres centrés sur l'innovation et l'apprentissage. Les objectifs stratégiques du COSOP sont les suivants:

- accroître et diversifier durablement les moyens de subsistance des ruraux pauvres et des groupes marginalisés, en particulier des femmes, à travers le développement d'un secteur privé participatif au niveau local; et
- renforcer la gouvernance décentralisée des biens publics, des services et des ressources naturelles et en garantir l'accès équitable.

Le programme du FIDA, au vu de ses objectifs et de son contenu, contribue à l'effet 1, au niveau des produits 1, 2 et 3, et à l'effet 3 au niveau des produits 3 et 4.

L'intervention de l'ONU-SIDA vise à lutter contre la propagation du SIDA et à soutenir les personnes affectées ou infectées par le VIH/SIDA. Elle contribue aux objectifs spécifiques de l'effet 1 de l'UNDAF, notamment au niveau des produits 1 et 3.

L'ONUDI vise, dans son intervention, à promouvoir le développement industriel. Elle intervient au Burkina Faso dans le cadre de l'Initiative pour le Développement de l'agro-business et de l'agro-industrie africain (3ADI). Le 3ADI a sélectionné les chaînes de valeurs « sésame » et « bétail » comme domaines prioritaires d'intervention. L'ONUDI va implanter deux centres de transformation et cherchera à maximiser le potentiel de la chaîne de valeur des secteurs sélectionnés. La stratégie liée au développement et à l'amélioration de la chaîne de valeur a déjà débuté. Le programme de l'ONUDI participe à la réalisation du produit 1 de l'effet 1 de l'UNDAF.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a pour objectif de préserver l'environnement. Il intervient au Burkina Faso dans le cadre de l'Initiative Pauvreté Environnement (IPE) qui est mise en œuvre conjointement avec le PNUD. L'objectif global de l'IPE-Burkina est d'institutionnaliser l'intégration des liens Pauvreté - Environnement dans les processus de planification et de

budgetisation, aussi bien au niveau central que décentralisé, en vue d'assurer le développement durable et une croissance pro-pauvre au Burkina.

Cet objectif global se décline en trois objectifs spécifiques qui sont :

- Renforcer et disséminer les connaissances spécifiques sur les liens entre pauvreté et environnement au Burkina Faso.
- Intégrer les liens pauvreté et environnement dans la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), les politiques sectorielles et la planification au niveau décentralisée et les mécanismes budgétaires associés.
- Renforcer les capacités nationales pour l'intégration des liens P-E et appuyer la mise en place des cellules environnementales ministérielles, régionales et au niveau du privé.

Le programme du PNUE contribue ainsi à l'atteinte des produits 1, 2 et 3 de l'effet 1 de l'UNDAF.

Le Programme de Promotion d'un Travail Décent au Burkina Faso du BIT couvre la période 2012-2015. Les principales priorités retenues, en concertation avec les mandants tripartites et autres parties prenantes, sont :

- Axe prioritaire 1 : « la promotion d'un environnement favorable à la création d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, y compris les personnes handicapées, en milieux urbain et rural » ;
- Axe prioritaire 2 : « le renforcement et l'extension de la protection sociale ».

Ces axes prioritaires participent à l'effet 1 de l'UNDAF au niveau du produit 1, à l'effet 2 au niveau des produits 3, 4 et 5, et à l'effet 3 au niveau des produits 1 et 4.

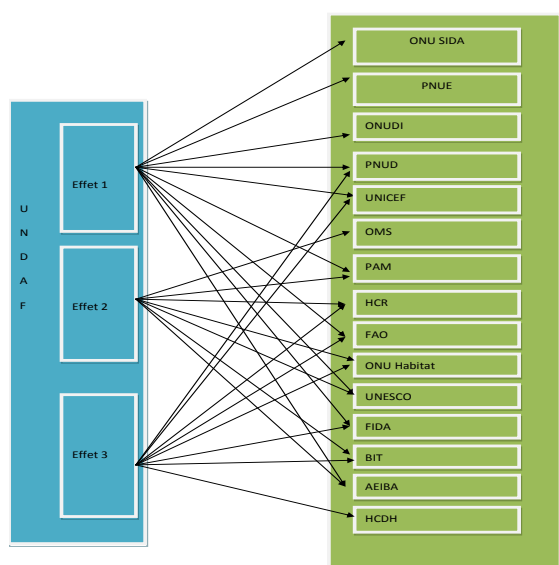
L'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA) a établi depuis plusieurs années avec le Ministère de la santé un accord de partenariat pour le développement d'activités de soins impliquant les rayonnements ionisants.

C'est dans ce cadre que le service de Médecine nucléaire du CHU de Ouagadougou, inauguré en février 2012, a bénéficié d'un appui de l'AIEA, notamment pour la formation du personnel, l'équipement, la fourniture de matériel pour les scintigraphies, ainsi que des missions d'experts pour le dépannage des appareillages.

Par ailleurs, l'AIEA et le CHU de Ouagadougou ont lancé un projet de centre national de radiothérapie, pour lequel l'ensemble des acteurs de la prise en charge des patients dans le pays sont impliqués.

L'intervention de l'AIEA contribue, ainsi, à la réalisation du produit 1 de l'effet 1 et des produits 1, 2 et 5 de l'effet 2.

Graphique N° 2 : Convergence entre l'UNDAF et les programmes des agences du SNU



3.3 Le niveau de prise en compte des questions transversales dans l'UNDAF

Les actions du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH/BRAO), au titre de l'effet UNDAF 3, concourent au renforcement de la gouvernance et de l'obligation de rendre compte à travers l'appui aux structures nationales et acteurs non étatiques chargés de l'élaboration, de la validation et de la soumission des rapports relatifs aux engagements internationaux dus aux organes des traités et mécanismes non conventionnels des Nations unies, ainsi que du suivi de leurs recommandations.

On peut relever, en conclusion, que l'UNDAF est mis en œuvre à travers les programmes spécifiques des agences du SNU et qu'une matrice unifiée a été élaborée et mise en œuvre pour assurer une cohérence des interventions. En ce sens, il y a, a priori, un alignement des programmes de coopération pays avec l'UNDAF. Une lecture croisée confirme une convergence globale entre les programmes pays des agences du SNU au Burkina Faso, d'une part, et l'UNDAF, d'autre part.

Les principes directeurs de l'UNDAF sont au nombre cinq: (i) l'approche axée sur les droits humains (ADH) ; (ii) l'égalité des

sexes et l'élimination de la discrimination basée sur le sexe ; (iii) la durabilité environnementale ; (iv) le renforcement des capacités ; et (v) la gestion axée sur les résultats.

Le document de l'UNDAF 2011-2015 utilise et promeut l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR). Les hypothèses critiques sur l'environnement du programme ont été bien identifiées. Les risques pouvant entraver sa mise ont été évalués. Les responsabilités des différentes parties prenantes ont été clairement définies. Le choix des indicateurs pour le suivi et l'évaluation des résultats des effets et des produits a été fait.

L'examen du document de l'UNDAF révèle une réelle conformité avec l'approche Droits humains. Les trois Effets de l'UNDAF situent l'action du SNU au Burkina Faso dans une approche de renforcement des droits humains : le droit aux libertés individuelles et collectives (Produit 3.1, Effet 3) ; le droit à l'égalité d'accès aux ressources publiques et des chances notamment entre les sexes (produit 1.3, Effet 1) et le droit aux services sociaux de base (Effet 2).

L'UNDAF prend aussi en compte la dimension genre qui est un des aspects essentiels des droits humains et, trouve sa traduction opérationnelle dans le produit 3.1 et le produit 3.4 de l'effet 3. Dans la formulation des produits de l'UNDAF, la prise en compte du genre n'est pas généralisée. Par contre, dans la pratique, des activités sont menées à tous les niveaux pour lutter contre les discriminations et les violences basées sur le sexe. Par ailleurs, la problématique du genre n'est pas suffisamment visible dans la formulation des produits traitant des inégalités liées à l'appartenance ethnique, religieuse, ou géo administratives (urbain vs rural), alors que sa manifestation est exacerbée dans ces situations.

Enfin, l'UNDAF place le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et informationnelles des structures nationales, des communautés locales, des organisations de la société civile et des populations au cœur des produits des trois effets de l'UNDAF.

3.4 Analyse de la durabilité de l'UNDAF

En termes de processus, les agences du SNU interrogés décrivent les produits de l'UNDAF comme durable. En effet, un certain nombre d'éléments constituent des facteurs de durabilité des activités de l'UNDAF. Tout d'abord, l'alignement de l'UNDAF sur les priorités nationales, notamment la SCADD, comme analysé aux chapitres précédents est un facteur constitutif de la durabilité. En principe, les résultats et les stratégies de l'UNDAF devraient être durables dans la mesure où ils sont alignés sur les politiques et stratégies nationales, et dans la mesure où ces politiques et stratégies sont elles-mêmes durables. L'UNDAF participe par ailleurs à la durabilité de ces politiques nationales, à travers l'appui à leur formulation et le renforcement des capacités nationales qui sont au cœur des activités du SNU. L'implication de la partie nationale dans la préparation et la mise en œuvre de l'UNDAF renforce les éléments de durabilité de l'UNDAF. En outre, le document de l'UNDAF a explicitement analysé les risques et les hypothèses qui peuvent influencer sur la mise en œuvre de l'UNDAF.

Du côté du SNU, un effort de rationalisation des mécanismes de coordination a été fait (voir infra) et il y a un engagement durable à la poursuite et l'amélioration de l'UNDAF. Toutefois, il est important d'instaurer au sein du SNU, une véritable mémoire institutionnelle, de documenter les principaux aspects du processus de l'UNDAF ainsi que la formulation des programmes pour permettre, face à l'inévitable rotation des

agents aussi bien au sein du SNU que de la partie nationale, aux nouvelles équipes la poursuite des processus et des actions UNDAF sans discontinuité.

Du côté de la partie nationale, la durabilité ne pourra être effective sans un véritable leadership et un renforcement des capacités. Si cela peut être le cas au niveau central, d'importants efforts restent encore à faire pour le niveau local, pour rendre durables les activités UNDAF qui s'y réalisent.

IV. ANALYSE DU CIBLAGE DE L'UNDAF

4.1 Analyse de la formulation des effets et des produits

L'examen de la matrice des résultats de l'UNDAF montre dans l'ensemble une cohérence dans la chaîne des résultats, pour l'effet 2. Les produits sont bien articulés à l'effet. Les produits prévus pourraient effectivement contribuer à la réalisation des effets UNDAF escomptés. Les indicateurs, tous quantitatifs, sont renseignés pour l'année de base et les cibles annuelles. Leurs sources de vérification sont également indiquées. La matrice des résultats identifie aussi clairement les responsabilités de chacune des agences, des structures gouvernementales et des autres partenaires techniques et financiers. La distribution des rôles et des responsabilités entre les différents partenaires de l'UNDAF (agences des Nations Unies, partenaires nationaux) est bien définie.

Par contre, certains produits comme ceux relatifs aux taux de participation de participation aux élections présidentielles (produit 3.2.2) ou le taux d'absorption de l'aide au développement (3.5.1) relèvent plus des effets que des produits de l'UNDAF. Parfois, les liens entre les produits et les effets sont difficiles à établir.

Toutefois, il est à souligner l'effort de ciblage fait par l'équipe Pays dans l'UNDAF 2011-2015. Il comporte 3 effets et 15 produits alors que l'UNDAF 2006-2010 en comprenait respectivement 37 et 260. Ce nombre relativement élevé de produits, non seulement diluait le ciblage, mais encore rendait d'autant plus difficile leur suivi.

4.2 Analyse de la prise en compte des groupes vulnérables

Selon la définition donnée dans le document de Politique Nationale de Protection Sociale 2013-2022, « la notion de vulnérabilité renvoie à la fragilité de l'existence humaine face aux aléas, risques et agressions dommageables. Les personnes vulnérables sont celles qui sont menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité physique et psychique. La vulnérabilité de certaines personnes appelle en contrepartie un devoir d'assistance, la nécessité d'intervenir afin de les protéger ». Les facteurs de vulnérabilité auxquelles s'attaquent les interventions des agences du SNU sont la pauvreté, le manque d'accès aux marchés, à un emploi décent et aux activités génératrices de revenus ainsi que le manque d'accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'eau, l'alimentation, l'éducation, etc.

Les publics cibles bénéficiaires des actions de l'UNDAF sont les femmes, les enfants, les jeunes, les populations vulnérables avec des difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, alimentation, nutrition, eau, éducation), les personnes infectées ou affectées par le SIDA et vivant avec le handicap, etc. Cela se vérifie concrètement dans chacun des trois effets de l'UNDAF.

11 des 15 produits de l'UNDAF, soit 73% font ressortir dans leur formulation les populations vulnérables. Les autres produits visent le renforcement des

capacités organisationnelles, institutionnelles, techniques pour l'accès des populations vulnérables aux services de base. Ils sont uniformément répartis dans les trois effets.

Ainsi, on relève que l'effet 1 insiste sur une « croissance pro-pauvre » et que l'effet 3 met l'accent sur « l'égalité des genres ».

Au niveau de l'effet 1, le produit 3 vise particulièrement à améliorer l'accès « des populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, aux services énergétiques, aux crédits ». Ainsi, pour **promouvoir leur emploi et leurs revenus**, près de 1000 femmes et jeunes sélectionnés parmi les plus pauvres ont bénéficié de formations thématiques visant la création d'emplois et de revenus. En outre, 795 femmes ont été formées à la promotion et à la gestion des micro entreprises rurales. (Revue annuelle de l'UNDAF, 2010 à 2013).

Le produit 3 de l'effet 1 vise à préparer « les autorités nationales et les communautés de base pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles ». A cette fin, le SNU a procédé, en 2013 à la distribution de cash de plus de 5,9 millions de dollars à plus de 500 000 personnes vulnérables pour la création d'actifs productifs visant à renforcer leur résilience aux chocs dans six régions déclarées à risque d'insécurité alimentaire suite à la mauvaise campagne 2012-2013. En terme de gestion des crédits, 1.138 femmes formées ont reçu plus de 500 millions de FCFA de crédit avec l'appui des partenariats de la micro finance. (Revue annuelle de l'UNDAF 2011 à 2013)

Le produit 2 de l'effet 2 vise à accroître « la couverture effective des interventions de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant » ; le produit 3 a pour objectif d'améliorer « l'accès universel des populations à la

prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH » ; et le produit 5 ambitionne de mettre en place « un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables ». Ainsi,

En matière de prévention sanitaire : les appuis ont permis de vacciner 13.000 réfugiés de 9-15 ans des camps contre la rougeole et d'organiser quatre campagnes de vaccination des enfants de 0-59 mois contre la poliomyélite. En matière de lutte contre le VIH-SIDA, 2519 femmes enceintes séropositives ont reçu un traitement anti rétroviral complet pour réduire le risque de transmission mère enfant (TME) ; 42145 patients ont bénéficié de la prise en charge médicale par les ARV, tandis que 228 208 personnes, au niveau communautaire, ont bénéficié du dépistage du VIH. (Revue annuelle de l'UNDAF, 2010 à 2013).

En matière d'éducation : Le SNU a contribué au niveau de la région du Sahel à l'appui en rations sèches de 10.223 filles des CM1 et CM2 pour leur maintien à l'école dans les cantines scolaires ; en outre, 96.140 élèves (filles et garçons) ont bénéficié du petit déjeuner et du déjeuner dans les cantines scolaires en 2013 avec un taux de couverture des besoins de 89% pour une cible annuelle de 74% et 90% en 2015. Ces réalisations ont été possibles grâce aux activités de sensibilisation et de mobilisation sociale menées pour promouvoir l'inscription massive des enfants au primaire.

Dans cadre de la protection des populations vulnérables : 26.304 enfants ont bénéficié d'une prise en charge adéquate avec l'appui du SNU dont 12594 handicapés, 3 877 vivant dans la rue, 5271 affectés par le VIH Sida, et 2605 victimes de violences et abus sexuels. En matière de protection et de réhabilitation, 20.250 enfants victimes de traite et de pires formes de travail dans les mines artisanales

ont été réinsérés. (Revue annuelle de l'UNDAF, 2010 à 2013)

Encadré N° 1 : Entretien avec 40 femmes, mères d'enfants malnutris, bénéficiaires de prestation de lutte contre la malnutrition (Région du Sahel-Dori)

(Cf. Annexe N° 4 pour l'intégralité du compte-rendu des entretiens dans la Région du Sahel)

Les entretiens se sont déroulés le 8 Juillet 2014, dans la province du SENO, Région du Sahel. Ils ont fait ressortir les principales informations suivantes.

Le programme d'assistance, à SELBO, situé dans la Région du Sahel, a contribué, entre autres, à la mise en place de cellules villageoises pour prendre en charge les urgences sanitaires, notamment les cas d'accouchement de femmes. En outre, des charrettes ont été acquises pour le transport des femmes enceintes jusqu'au CSPA.

Toutes les femmes des 8 villages accouchent au CSPA, sauf en cas d'inaccessibilité pour cause d'impraticabilité des routes, notamment pendant la saison des pluies.

En 2014, l'aide alimentaire accordée au Malnutris alimentaires sévères (MAS) a été régulière et n'a pas rencontré de difficultés particulières. Cette aide alimentaire consistait en l'octroi de vivres et de rations supplémentées en vitamine A.

En revanche, l'aide alimentaire accordée au Malnutris alimentaire modéré (MAM), a connu des interruptions au cours de l'année 2014, pour cause de rupture de stocks, suite au manque de ressources financières, au niveau du PAM à la suite du faible niveau de financement de l'appel humanitaire de 2014.

La quarantaine de femmes rencontrées ont apprécié positivement l'assistance qu'elles ont reçue du programme, pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Elles reconnaissent que cette assistance a amélioré leurs conditions d'accouchement, fait baisser la mortalité néonatale, les décès à l'accouchement et la morbidité des enfants de bas âges. Elles ont constaté une amélioration de la santé et de la vigueur de leurs enfants, une baisse du nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale, et cela, suite aux aliments et compléments alimentaires reçus.

Cependant, elles ont regretté et déploré les interruptions d'aide alimentaire pour les enfants malnutris modérés, qui, sans soutien, risquent de retomber au stade de malnutris sévères.

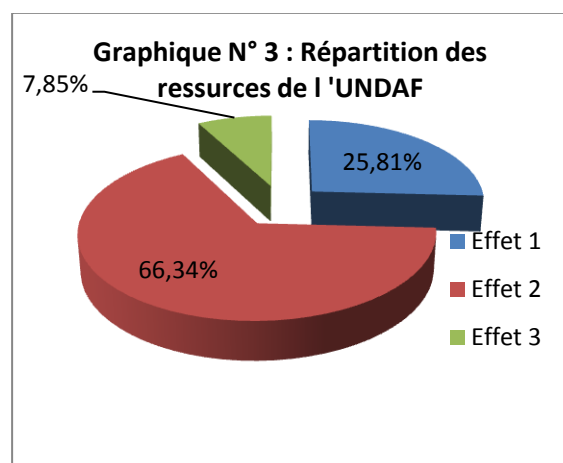
Les activités de l'effet 3 bénéficient aussi aux groupes vulnérables. C'est ainsi que, grâce aux appuis du SNU, 40.417 jeunes et femmes ont été sensibilisés et formés en milieu communautaire et scolaire, 12 cas d'excision de jeunes filles ont été portés devant les juridictions en 2013 contre 11 en 2012. En outre 176 communautés/villages et 1101 dirigeants et parties prenantes communautaires se sont engagés en 2013 à abandonner les mutilations génitales féminines et l'excision. (Revue annuelle de l'UNDAF, 2010 à 2013).

V PROGRES VERS L'ATTEINTE DES EFFETS DE L'UNDAF

L'UNDAF 2011-2015 vise, sous forme d'effets, trois résultats auxquels le SNU ambitionne de contribuer en appui aux efforts de développement du Burkina Faso : i) une croissance économique accélérée, durable et pro-pauvre (Effet 1), ii) une amélioration du capital humain (Effet 2) et iii) une gouvernance politique, administrative, économique et locale plus efficace et plus respectueuse des droits humains (Effet 3). Ces effets sont réalisés à travers 15 produits. Les Effets sont mesurés par treize (13) indicateurs de résultats et les produits par soixante et un (61) indicateurs de résultats. Ce chapitre présente les principaux résultats atteints à mi-parcours, par effet et par produit, ce dernier constituant la base de l'analyse. Pour faciliter l'identification des produits, les mêmes numérotations que celles de l'UNDAF 2011-2015 ont été conservées. L'examen des progrès vers l'atteinte des Effets UNDAF s'appuie sur la matrice unifiée des résultats élaborés par les groupes de travail mis en place par l'équipe Pays, autour des trois effets. Ces résultats ont été confrontés aux rapports annuels des effets et aux rapports des revues annuels de l'UNDAF. Cette analyse documentaire a été renforcée par l'examen des rapports d'activités annuels des agences du SNU et de leurs revues à mi-

parcours. Elle a été complétée par des entretiens croisés avec les agences du SNU, les structures nationales de mise en œuvre, les partenaires techniques et financiers et les bénéficiaires.

L'évaluation porte d'abord sur les produits dont sont redevables les agences du SNU. C'est en second lieu, pour apprécier les impacts des produits que les indicateurs d'effets auxquels les produits contribuent sont examinés. Il est difficile de distinguer dans les résultats (Effets) auxquels participent plusieurs partenaires, ce qui relèverait spécifiquement des agences du Système des Nations Unies et notamment de l'UNDAF. Aussi, la revue des résultats des Effets a été abordée en vérifiant, sur la base du cadre logique qu'est la matrice des résultats et de suivi-évaluation de l'UNDAF, si les résultats anticipés avaient été atteints, en examinant la contribution (et non l'attribution) des activités des agences aux résultats d'effets de l'UNDAF.



Source : Calculés à partir des rapports annuels 2011, 2012 et 2013 de l'UNDAF

5.1 Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre

Le SNU consacre 25,8% des ressources de l'UNDAF à l'Effet 1. 5 produits du SNU sont prévus pour contribuer à la réalisation de l'effet 1. Sur les 16 indicateurs de résultat, 15 sont renseignés. Toutefois

pour deux d'entre eux, la cible n'est pas indiquée, pour pouvoir calculer leur taux de réalisation.

Tableau 2 : % réalisations des cibles des produits de l'effet 1

Réalisé en %	NR	CNR	≥ 100	< 100 ≥ 75	< 75 ≥ 50	< 50
Nbre cibles	1	2	4	3	1	5

NR : Non renseigné

CNR : Cible non renseignée

Sources : Calculés à partir de la matrice unifiée des résultats

4 cibles ont été atteintes à 100%, soit le tiers. 3 ont été atteintes à plus de 75 %, 1 à plus de 50% et 4 à moins de 50% Il est à noter que si chaque produit, en dehors du produit 1.5, a atteint au moins une des cibles qui étaient associées à ses indicateurs de résultat, aucun n'a atteint toutes ses cibles.

5.1.1 Les progrès réalisés

Produit 1.1 : les institutions nationales impliquées sont mieux outillées (ayant la capacité technique) pour formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes en cohérence avec la SCADD.

Trois indicateurs mesurent les progrès vers l'atteinte de ce produit. : (i) la proportion de politiques sectorielles formulées/révisées et alignées sur la SCADD ; (ii) le % de structures ayant la capacité de formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD et (iii) la proportion de budgets programmes opérationnels.

i) La cible prévue à mi-parcours pour « la proportion de politiques sectorielles formulées/révisées et alignées sur la SCADD » est atteinte à plus de 96% en 2013 en plus de nombreuses études (cinq principales) visant à améliorer le processus

de prise de décision pour une croissance accélérée, durable et pro pauvre. Ainsi, le

Gouvernement dans la formulation ou l'actualisation d'un nombre relativement important de documents de stratégies, de politiques et de programmes.

Le SNU a également appuyé de nombreuses études dont le but est d'améliorer la prise de décision pour une croissance accélérée, durable et pro pauvre (voir annexe 1).

L'appui du SNU a ainsi contribué à faire passer la proportion de politiques et programmes sectoriels formulés/révisés et alignés sur la SCADD à 63,3% en 2013. Si le rythme de progression de 20% en moyenne annuelle est maintenu, la cible prévue de 100%, en 2015, pourrait être atteinte à la fin de l'UNDAF.

ii) La cible de 100 % a été atteinte pour « les structures ayant la capacité de formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD ». Dans le domaine du développement institutionnel, le SNU a appuyé l'élaboration du Programme de réorganisation institutionnelle et de renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire. Il a également contribué à l'opérationnalisation du Programme National du Secteur Rural à travers une assistance au Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles. Il a équipé en kit complet IMIS (serveur, scanneur, ordinateur de bureau et accessoires) six directions régionales de l'économie et de la planification (DREP).

60 cadres nationaux (26 DREP et 34 DGESS) ont été initiés aux principes d'intégration des questions de population dans les futures générations des documents de politiques, stratégies, programmes et plans de développement en relation avec la SCADD.

SNU a apporté son appui au

Un atelier de renforcement des capacités des nouveaux parlementaires pour mieux suivre et évaluer la mise en œuvre des OMD dans l'optique de leur accélération en 2015 a été organisé à cet effet. De même, les capacités du Secrétariat Permanent du Conseil Présidentiel pour l'Investissement (SP/CPI) ont été renforcées avec la mise à disposition de deux (02) experts.

iii) La cible du dernier indicateur « Proportion des budgets programmes opérationnels » n'a pas été atteinte. Celle-ci relève d'une réforme globale de la loi des finances l'UEMOA, dont la date butoir de mise en œuvre est fixée en 2017. Cependant, tous les ministères et institutions ont déjà reçu des formations organisées par le SNU pour l'élaboration des budgets programmes. Il reste la décision à prendre par les autorités pour passer à cette étape

Produit 1.3 : les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ont davantage accès aux marchés, à un emploi décent, aux services énergétiques, aux crédits et entreprennent des AGR rentables.

Les progrès vers ce produit sont mesurés par (i) la proportion de demandes de crédits adressées aux IMF et satisfaites (femme, jeune, région, milieu de résidence) ; (ii) le % des institutions de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes appuyées ; (iii) le % des achats annuels de vivres réalisés par le SNU auprès des petits producteurs locaux pour les activités de développement.

i) La cible de l'indicateur de résultat relatif à la proportion de demandes de crédits adressées aux IMF et satisfaites (femme, jeune, région, milieu de résidence) n'est pas renseignée. Néanmoins, on peut porter

à l'actif du SNU l'appui à la formulation de la Stratégie nationale de micro-finance et la mobilisation de plus 1,5 milliards FCFA, au profit des promotrices d'AGR. Il a aussi formé 1138 femmes à la gestion des crédits dans le cadre des PTFM.

ii) La cible de 60% d'institutions de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes appuyées par le SNU a été totalement atteinte. 14 cadres nationaux provenant du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de L'Emploi, du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et de la Maison de l'Entreprise ont bénéficié d'une formation sur les concepts de chaînes de valeurs et des marchés inclusifs. Environ 1000 femmes et jeunes sélectionnés parmi les plus pauvres ont bénéficié de formation à des métiers, techniques, processus de transformation ainsi qu'à l'entrepreneuriat, la gestion de micro-projets et en organisation.

Le SNU a en outre appuyé la préparation de la stratégie régionale de promotion de l'emploi pour les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun. Le rapport national sur le Développement Humain Durable (DHD) 2012 », préparé avec l'appui du SNU a pour le thème « Développement humain au Burkina Faso et Travail décent ». Celui-ci a été d'une contribution appréciable pour l'étude sur la cartographie et le diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso élaboré par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Bureau International du Travail (BIT), de la Commission de l'Union Africaine (UA) et de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA).

Le SNU a aussi, dans le domaine de l'emploi, contribué à un certain nombre d'études dont les principales sont :

- l'annuaire statistique du marché du travail 2010 et 2011 ;
- l'étude sur l'insertion des bénéficiaires des formations de l'ANPE et les détenteurs de certificat de qualification professionnelle ;
- l'étude sur l'offre de formation professionnelle agricole ;
- l'étude sur la relation entre la migration, la jeunesse et l'emploi au Burkina Faso ;
- la revue des programmes à haute intensité de main d'œuvre mis en œuvre au Burkina Faso de 1980 à nos jours.

iii) La cible relative au pourcentage des achats annuels de vivres réalisés par le SNU auprès des petits producteurs locaux pour les activités de développement n'a été atteinte qu'à hauteur de 56%. De 50% en 2010, ces achats n'ont été que 38% en 2013 après avoir été de 75% en 2011. Cette baisse trouve sa source dans la non disponibilité d'excédents de stock à commercialiser, en année de déficit céréalier. Toutefois, le SNU a acheté et distribué pour plus de 900 000 dollars de produits alimentaires au niveau local pour des achats totaux s'élevant à plus de 12,5 millions de dollars, en 2013.

Plus de 5,9 millions de dollars ont été distribués, en espèces, à plus de 500 000 personnes défavorisées, pour la création d'actifs productifs visant à renforcer leur résilience.

Toutefois, si les appuis liés à la distribution des vivres et des espèces ont directement contribué à augmenter la sécurité alimentaire des bénéficiaires, et si la création d'actifs a concouru à l'amélioration de la productivité agricole dans six régions déclarées à risque d'insécurité alimentaire suite à la mauvaise campagne 2011-2012, leurs impacts restent circonscrits pour impulser véritablement une croissance économique accélérée pro-pauvre.

Produit 1.4 : l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des méthodes d'adaptation et d'atténuation face aux effets des changements climatiques par les structures nationales et les communautés de base s'est améliorée.

Les progrès vers ce produit sont mesurés par 04 indicateurs : (i) le pourcentage des producteurs ayant adopté de bonnes pratiques agricoles ; (ii) le pourcentage des plans régionaux et communaux, formulés/révisés qui intègrent les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ; (iii) le nombre de textes d'applications des lois et règlements en matière de gestion de l'environnement élaborés/révisés et (iv) la disponibilité de la politique nationale en matière d'énergie alternative.

i) La cible sur le pourcentage des producteurs ayant adopté de bonnes pratiques agricoles a été atteinte à 91,7%. Le SNU a, à cet effet, soutenu 14 villages du bassin versant du lac Dem abritant 140000 habitants engagés dans un cadre de dialogue visant la gestion dudit lac inscrit sur la liste des zones humides d'importance internationale. Il a appuyé la réalisation de 7110 ha de bas-fonds, diguettes antiérosives, diguettes filtrantes, demi-lunes et de cordons pierreux.

Par ailleurs, le SNU a appuyé la formation des équipes nationales de gestion des aires protégées sur l'inventaire pedestre dans les zones de chasse du Burkina Faso.

Enfin, l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles a bénéficié d'un appui du SNU en matériel et équipement, conduisant à la mise en place d'un embryon de laboratoire de culture in vitro des tissus végétaux en vue de la création de variétés de semences résistantes à la sécheresse.

Dans le cadre de la promotion et vulgarisation des normes et principes, 57 enseignants expérimentateurs ont été formés sur les 3 guides d'éducation environnementale et 55 autres formés en règlement des conflits liés au foncier en milieu rural.

ii) La cible relative à l'intégration des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les plans régionaux et communaux, formulés/révisés n'a pas été atteinte. Néanmoins, le SNU à travers le programme « villes et changements climatiques » a appuyé la commune de Bobo-Dioulasso pour développer une stratégie d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.

iii) Le nombre de textes d'applications des lois et règlements en matière de gestion de l'environnement dont l'élaboration ou la révision a été appuyée par le SNU n'est pas renseigné pour l'année 2013. On peut toutefois noter, dans ce cadre, le lancement de la procédure de révision du statut de l'aire de faune d'Arly jusque-là géré par un parc national en dépit de son statut de réserve totale.

iv) Dernier indicateur de résultat du produit 1.4, la politique nationale en matière d'énergie alternative est disponible. En plus, le SNU a appuyé plusieurs initiatives pour l'utilisation des énergies alternatives dont notamment « les Grands-mères solaires » formées pour électrifier leurs villages et enseigner les techniques de l'énergie solaire, et l'inscription à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies, « Energie durable pour tous », qui vise à assurer un accès pour tout le monde aux services énergétiques modernes, améliorer l'efficacité énergétique et accroître l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Produit 1.5 : les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles

Les progrès vers la réalisation de ce produit sont mesurés par (i) le nombre de plans de préparation et de réponses aux urgences et catastrophes opérationnels au niveau national et régional, (ii) le nombre de régions disposant d'un stock de sécurité pré positionné et (iii) le nombre de structures au niveau provincial disposant de cadres formés à la gestion des situations d'urgence et des catastrophes.

i) Au titre du nombre de plans de préparation et de réponses aux urgences et catastrophes opérationnels au niveau national et régional, le SNU a appuyé la préparation de la politique nationale de développement durable ; du projet de loi sur le développement durable ; de la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une loi d'orientation et d'un plan d'action de mise en œuvre.

ii) La cible relative au nombre de régions disposant d'un stock de sécurité pré positionné n'a pas été atteinte.

iii) le nombre de structures au niveau provincial disposant de cadres formés à la gestion des situations d'urgence et des catastrophes a connu une importante évolution. Il est passé de 7 en 2010 à un cumul de 19 entre 2011 et 2013. Ont ainsi été renforcées les capacités institutionnelles en gestion des changements climatiques de la Commission Développement Economique et Environnement (CODE), du Réseau des Parlementaires contre les Changements Climatiques, du CONASUR et de ses démembrements, de l'Université de Ouagadougou (Laboratoire d'Analyse Mathématique), de la Direction Générale de la Météorologie et du SP/CONEDD.

iii) En matière de préparation aux catastrophes, le SNU a appuyé l'élaboration d'un plan de contingence inter-agences et un plan national multirisques mis à jour et deux plans de contingence régionaux (Hauts Bassins et Nord). Il a aussi soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée pour la production de données sexo spécifiques en situation de catastrophes, ainsi que le développement d'un système intégré d'information et d'une base de données sur les risques de catastrophes. En outre, le SNU a soutenu le SP/CONASUR pour la valorisation de la base de données sur les catastrophes naturelles qui est actuellement disponible. Des acteurs de terrain ont été formés à cet effet.

Enfin, 350 nouvelles recrues du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ont été formés sur les Modes de Consommation et de Production Durable (MCPD) et l'économie verte pour mieux les préparer à assumer leurs responsabilités de veille environnementale.

Le SNU a en outre contribué au renforcement des capacités des autorités nationales et des communautés de base pour l'intégration de la Santé de la Reproduction dans la préparation et la réponse aux urgences humanitaires. Dans ce cadre, des acteurs du niveau central et déconcentré ont été formés sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) SR. De 2011 à 2013, le nombre de personnes formées est passé de 30 à 121 dans 8 régions. Il est prévu la formation de 20 acteurs en 2014 et d'ici à 2015 la couverture complète de l'ensemble des régions devrait être réalisée. En outre, 650 kits de dignité et 1336 kits d'accouchement ont été pré-positionnés au cours de l'année 2013 dans les magasins du PAM pour faciliter la riposte en situation de crise. En appui direct aux bénéficiaires, le SNU a contribué à l'assistance aux populations réfugiées maliennes à travers la fourniture

d'interventions essentielles de lutte contre la sur morbidité et la surmortalité maternelles, y compris la prévention et la prise en charge de la violence basée sur le genre. Aussi, 13 formations sanitaires dont 10 de premier échelon et 3 hôpitaux de référence de la région du Sahel ont reçu des kits de santé de la reproduction pour la prise en charge des cas.

Un partenariat UNFPA-UNHCR a permis de mettre en place un dispositif d'identification et de prise en charge des cas de violence basée sur le genre dans les camps de réfugiés avec l'appui d'une ONG internationale. Dans le cadre de la coordination, deux groupes SR et VBG en situation de crise regroupant des agences du SNU, des bilatéraux et des ONG ont été constitués afin d'assurer une meilleure coordination de la préparation et de la réponse aux crises humanitaires, mais aussi pour une meilleure synergie et efficacité des interventions. Enfin, le plaidoyer a permis d'intégrer la santé de la reproduction dans le plan de contingence révisé du Ministère de la Santé.

Produit 1.6 : les capacités des structures du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse de diffusion des données désagrégées sont renforcées.

Les résultats de ce produit sont mesurés par 03 indicateurs dont : (i) le nombre de structures membres du Système Statistique National (SSN) disposant d'un système d'information et de gestion de données opérationnel (désagrégables par sexe, âge et lieu de résidence), (ii) le nombre de structures nationales, sectorielles et régionales disposant d'un système d'information et de gestion de données opérationnel (désagrégées par sexe, âge et lieu de résidence) et (iii) le pourcentage des résultats d'enquêtes, des études et des annuaires statistiques prévus par les structures membres du Système Statistique national, (par exemples les services

statistiques des ministères) publiés dans les délais.

i) La cible relative au « nombre de structures nationales, sectorielles et régionales disposant d'un système d'information et de gestion » est totalement atteinte. Les 13 bases de données Information Management Integrated System (IMIS) sont fonctionnelles au niveau des DREP. En vue d'assurer leur pérennisation, il est prévu la formation de nouveaux agents des DREP à l'utilisation de l'IMIS.

ii) Par contre, la cible prévue pour le nombre de structures membres du Système Statistique national disposant d'un système d'information et de gestion de données » n'a été atteinte qu'à 25%. La création des DGESS au sein de tous les ministères devrait pouvoir remédier à cette situation, pour atteindre l'objectif ciblé en 2015.

iii) Enfin, la cible de l'indicateur « l'appui à la reproduction des annuaires statistiques du MEFG et de la Santé », n'a pas été atteinte, en raison du non achèvement de la collecte de données pour le cas du Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre et du retard dans la sélection du prestataire pour la Direction Générale de l'Information et des Statistiques de la Santé (DGISS). Cependant, même si l'atteinte de la cible est différée, elle le serait dans la période couverte de l'UNDAF.

5.1.2 Impacts des produits de l'Effet 1

Les impacts résultant de la mise en œuvre des produits sont mesurés par les indicateurs de résultats de l'Effet 1 qui renvoient tous aux résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue, en cours au moment de l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF. Au nombre de cinq, ce sont : (i) l'incidence de pauvreté (désagrégées par région, par milieu, par sexe, par groupe socioéconomique, par groupe spécifique

d'intérêt), (ii) l'indice d'écart de pauvreté, (iii) le revenu/consommation par ménage et par tête (désagrégées par région, par milieu, par sexe, par groupe socioéconomique, par groupe spécifique d'intérêt), (iv) la dépense moyenne totale/ménage (FCFA) et (v) la dépense moyenne totale/tête (FCFA).

5.2 Effet 2 : L'amélioration de la qualité du capital humain

Le SNU consacre presque les deux tiers (66,3%) des ressources de l'UNDAF à l'Effet 2 qui constitue le cœur du programme. Il est réalisé à travers cinq (5) produits, mesuré par 34 indicateurs de résultats.

Tableau 3 : % réalisations des cibles des cibles des produits de l'effet 2

Réalisé en %	NR	≥ 100	< 100 et ≥ 75	< 75 et ≥ 50	< 50%
Nbre cibles	8	19	6	0	1

NR : Non renseigné

CNR : Cible non renseignée

Source : Calculés à partir de la matrice unifiée des résultats

Sur les 26 indicateurs renseignés, 19 cibles ont été atteintes à 100% ou plus, 6 ont été atteintes à plus de 75% et 1 à moins de 25%.

5.2.1 Les progrès réalisés

Produit 2.1 : Les capacités du système de santé sont renforcées pour fournir des services de base de qualité

i) La cible du premier des deux indicateurs qui mesurent les progrès de ce produit a été atteinte à plus de 100% (104%). Au rythme actuel de progression, la cible (0,8) relative au nombre de nouveaux contacts par habitant et par an serait atteinte en 2015. Toutefois, elle restera encore inférieure

aux normes de l'OMS (2 contacts/habitant/an).

ii) La cible du second indicateur relatif au pourcentage des formations sanitaires qui n'ont pas connu une rupture de stock des 20 médicaments traceurs a été atteinte à 74% contre un objectif de 90%. Cette cible n'est non seulement pas atteinte, mais connaît une régression (92% en 2011, 80% en 2012). Pour y remédier, le ministère de la santé a pris un certain nombre de mesures comme l'élaboration d'un tableau de bord pour suivre la disponibilité des médicaments et la formation de logisticiens en santé à l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP). A cela s'ajoute l'acquisition d'un logiciel pour le suivi des produits pharmaceutiques.

Les capacités du système de santé, au vu de ces résultats, ont été renforcées, entre autres, à travers l'élaboration et/ou la révision d'un nombre relativement important de documents de politiques et de plans (Voir annexe 1). Le principal défi en ainsi devient leur mise en œuvre effective.

Produit 2.2 : La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue.

Huit indicateurs ont été retenus dans l'UNDAF pour mesurer l'évolution de ce produit : (i) le pourcentage de CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique ; (ii) le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple pris en charge à domicile (iii), le pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois dans les formations sanitaires supplémentés en Vitamine A durant les 6 derniers mois de l'année, (iv) le taux de couverture de la prise en charge des enfants malnutris aigue sévère âgés de moins de 5 ans, (v) la couverture vaccinale (%) en DTC-Heb-Hib3 et couverture en vaccin anti rougeoleux, (vi) la proportion de couple

année protection ; (vii) le taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié, (viii) le taux d'accès à l'eau potable (désagrégué par région dans la zone d'intervention) et (ix) le taux d'accès de la population à l'assainissement (latrine) (désagrégué par région dans la zone d'intervention) en milieu urbain.

Sur les huit indicateurs¹¹ de résultats renseignés, 7 ont totalement atteint leur cible dont 4 à plus 100%. Ainsi :

i) le pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique est passé de 48,8% en 2010 à 88% en 2013 ;

ii) le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple pris en charge à domicile, n'est pas renseigné en 2013. Il se situait à 10,5% en 2012 pour une cible de 10%.

iii) le pourcentage des enfants de moins de 5 ans dans les formations sanitaires supplémentées en vitamines A durant les 6 derniers mois qui était de 63% en 2010 a atteint 99%, dépassant la cible prévue en 2015 ;

iv) le taux de prise en charge des enfants malnutris aigus âgés de moins de 5 ans a atteint 87% contre 40% en 2010

v) le taux de couverture vaccinale au DTCP-Heb-Hib3 et à l'anti rougeoleux a atteint 99%.

vi) La proportion de couples années de protection est passée de 10,3 % en 2010 à 17,30% en 2013 pour une cible de 15%.

vii) Le taux d'accouchement assisté est passé de 73,5% en 2010 à 80,50% en 2013 pour une cible de 81%.

viii) le taux d'accès à l'eau potable est passé de 71,45% en 2010 à 77% en 2013 au Plateau Central et de 62,8% en 2010 à 69% en 2013 au Centre Nord ;

ix) la cible relative au taux d'accès de la population à l'assainissement en milieu urbain a été atteinte à près de 85%.

Par ailleurs, le SNU a été très actif dans le plaidoyer pour la prise en compte des secteurs sociaux dans la SCADD. Il a aussi effectué des actions de sensibilisation du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), pour une meilleure prise en compte du secteur santé dans le budget de l'Etat.

Le plaidoyer pour la mise en place d'un mécanisme et d'un ancrage institutionnel pour le développement des ressources humaines de la santé a été efficacement mené. La loi portant création, attribution et fonctionnement de l'ordre des sages-femmes a été adoptée.

Le plaidoyer mené avec le ministère de la santé pour des passages de campagne nationale de vaccination synchronisée avec les pays de la sous-région a abouti à zéro cas de poliomyélite en 2011, 2012 et 2013.

Le SNU, avec l'appui des deux ambassadeurs de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité (CARMMA) a sensibilisé dans les 13 régions du pays, les leaders administratifs, coutumiers et religieux, ainsi que les responsables de services administratifs qui se sont officiellement engagés pour contribuer à réduire la mortalité maternelle et infanto-juvénile au terme de la mise en œuvre de la CARMMA.

En plus de ces actions, le SNU a soutenu directement les bénéficiaires dans :

- la vaccination des enfants de 0-11 mois contre les 11 maladies cibles du PEV, des femmes enceintes

¹¹ Le PNLP a prévu l'enquête MIS en 2014, aussi l'indicateur sur la prise en charge du paludisme simple à domicile n'est pas disponible

- contre le tétanos et des enfants de 0-59 mois contre la poliomyélite ;
- la vaccination des 13 000 réfugiés âgés de 9 mois -15 ans contre la rougeole et les soins aux réfugiés dans les camps ;
- la prise en charge chirurgicale de femmes victimes de fistules obstétricales ;
- la réalisation et la réhabilitation de forages dans deux régions cibles (le plateau central et le Centre Nord) ;
- la construction et la réhabilitation de points d'eau potable et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène ;
- la dotation en produits contraceptifs et médicaments vitaux de santé maternelle ;

Par ailleurs, avec l'appui du SNU, ont été élaborés :

- des modules de formation des agents de santé et acteurs communautaires sur les fistules obstétricales ;
- Des modules de formation en SONU/AUDIT/PF

Produit 2.3 : Les structures publiques, privées, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH.

Ce produit est mesuré par trois indicateurs : (i) le pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de TME, (ii) le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans possédant à la fois les connaissances exactes sur les manières de prévenir le risque de transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus (hommes/femmes), (iii) le pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade

avancé qui reçoivent des ARV et (iv) le pourcentage des formations sanitaires mettant en œuvre la PTME.

i) La cible relative aux femmes enceintes recevant un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de TME a été largement atteinte. Représentant deux fois et demie l'objectif à mi-parcours de l'UNDAF, elle dépasse la cible de 2015. Son pourcentage est passé de 31,65% en 2010 à 62% en 2013, pour une cible de 49% (Source rapport revue secteur santé 2013).

ii) Le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans possédant les connaissances sur les manières de prévenir le risque de transmission sexuelle du VIH et rejetant les idées fausses était de 32,4% en 2012 et 2011, contre 24,9% en 2009.

iii) Le rythme de progression du pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé qui reçoivent des ARV, reste lent même si la cible est atteinte à 92,5%. Il est passé de 53,5% en 2010 à 62% en 2013.

iv) En progression depuis 2010, les formations sanitaires mettant en œuvre la PTME ont représenté 97,7%.

Ces résultats ont pu être obtenus à travers l'élaboration et la mise en œuvre de documents de stratégies, de politiques et de programmes. Appuyés par le SNU, les principaux en sont le Cadre Stratégique de Lutte Contre le SIDA (CSLS 2011-2015), le plan de riposte du secteur santé au VIH (2011-2015) et le programme de prévention de la transmission mère enfant du VIH 2011-2015.

Outre ces actions, le SNU a soutenu directement les bénéficiaires dans :

- la prise en charge médicale du VIH de personnes ayant besoin de traitement antirétroviral ;

- le traitement antirétroviral pour réduire le risque de TME dans le cadre de la Prévention de la transmission mère enfant du VIH ;
- le dépistage du VIH au niveau communautaire.

Produit 2.4 : Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité.

Les indicateurs de mesure de ce produit sont : (i) le nombre d'élèves du préscolaire, du primaire fréquentant les classes construites et équipées grâce à l'appui du SNU (désagrégué par sexe), (ii) le nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, grâce à l'appui du SNU, (iii) le pourcentage de structures préscolaires, d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement post-primaire utilisant les curricula avec des thèmes émergents (paquet « Genre, VIH, Droits Humains, Population ») et iv) le taux de couverture des besoins dans les cantines scolaires du primaire des provinces d'intervention.

Toutes les cibles de ce produit ont été atteintes et même dépassées.

i) Dans les régions du Plateau Central et du Centre Nord, le SNU, grâce à l'accroissement de l'offre éducative par la construction, l'équipement et l'appui au fonctionnement de 362 bissongo (préscolaires), a permis la prise en charge de 9.320 enfants (pour une cible annuelle 8920) dont 4.846 filles au niveau du préscolaire et 77.400 enfants (pour cible annuelle de 58000) dont 40.248 filles dans l'enseignement primaire.

ii) Le nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, est passé grâce à l'appui du SNU, de 57 en 2010 à 97 en 2013. Son rythme de progression augure d'une atteinte de l'objectif de 120 prévus en 2015.

iii) Le pourcentage de structures préscolaires, d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement post-primaire des zones d'intervention du SNU, utilisant les curricula avec des thèmes émergents (paquet « Genre, VIH, Droits Humains, Population ») est passé respectivement de 25%, 10% et 5% en 2010 à 85%, 100% et 100% en 2013.

iv) Le taux de couverture des besoins dans les cantines scolaires du primaire des provinces d'intervention du SNU est passé de 50% en 2010 à 89% en 2013 dépassant largement la cible fixée (74%).

Ces résultats ont été portés par l'appui en rations sèches pour le maintien des filles à l'école dans les cantines scolaires dans le Sahel ; les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale ; la construction, l'équipement et l'opérationnalisation de « bissongo » ou préscolaires et la réalisation d'Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQUAmE).

Les indicateurs retenus dans l'UNDAF ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble des contributions du SNU relatives à ce produit. En effet, une grande partie des contributions se font au niveau des politiques d'éducation et du renforcement de capacité institutionnelles et organisationnelles, car c'est là le cœur de métier des agences du SNU.

Le SNU a ainsi appuyé le gouvernement du Burkina Faso dans la formation et la gestion des enseignants, les principales ressources d'un système éducatif. On compte au nombre des réalisations l'accompagnement du gouvernement pour le diagnostic des besoins en renforcement des capacités des structures centrales et décentralisées en charge de la formation et de la gestions des maîtres, et la formation de près de 150 formateurs des Instituts de formation des maîtres de l'école normale supérieure de l'Université de Koudougou, de l'Institut des Sciences et de l'Institut

National de Formation des Travailleurs sociaux.

En matière de curriculum, le SNU a accompagné le processus de réforme curriculaire en cours en formant 45 agents du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) en Approche curriculaire mixte et sur le manuel de référence de la CEDEAO sur l'éducation à la paix, la citoyenneté et les droits humains.

Produit 2.5 : Un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel.

Les progrès pour ce produit sont mesurés par 5 indicateurs : (i) l'existence d'un plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale, (ii) le pourcentage de la population couverte par les programmes de transferts sociaux et d'assurance sociale, (iii) le nombre d'enfants vulnérables (enfants en conflit avec la loi, enfants vivant dans la rue, enfants victimes de pires formes de travail, enfants porteurs de handicap, enfants victimes de violences et d'abus de toutes sortes etc.) ré-scolarisés ou réinsérés par an, (iv) le pourcentage des demandes de prise en charge médicales satisfaites relevant de la compétence du HCR et (v) le pourcentage des garçons et des filles scolarisables relevant de la compétence du HCR inscrits à l'école.

Les trois cibles renseignées sur les cinq ont toutes été atteintes :

i) le plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale a été préparé et adopté avec l'appui technique et financier du SNU ;

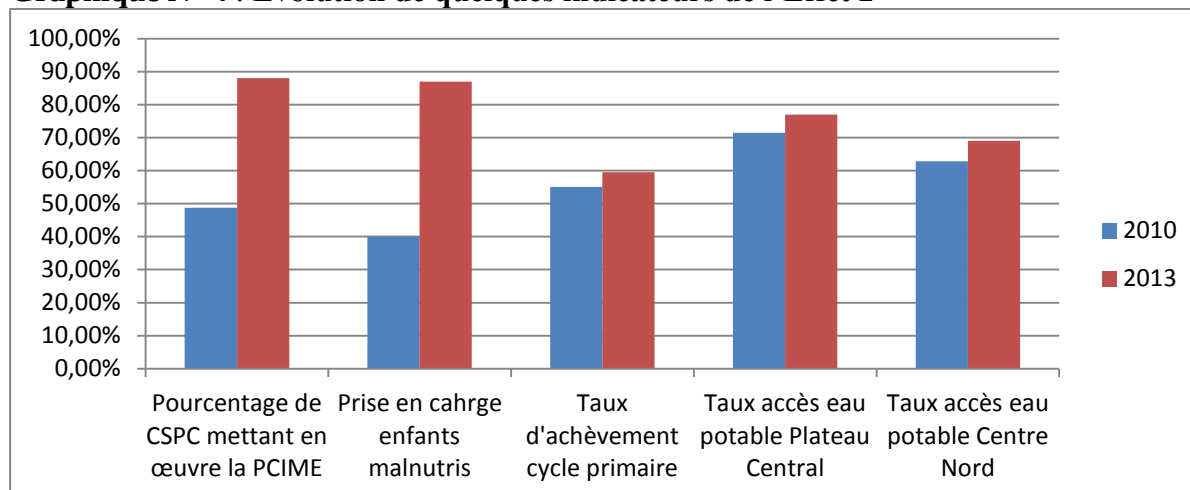
ii) le pourcentage du budget de l'Etat consacré à la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale est passé de 0,01% en 2010 à 1,2% en 2013 grâce au plaidoyer mené par le SNU pour pallier le déficit de mobilisation des ressources ;

iii) le nombre d'enfants vulnérables ré-scolarisés ou réinsérés par an, a cru de 6 000 en 2010 à 26 304.

Les progrès de l'effet 2 ont été obtenus concernant la disponibilité des services grâce à l'amélioration de la qualité et des capacités d'offres, résultant des études/enquêtes, des formations ainsi que des équipements, produits et matériel médico-techniques et outils de travail et d'émissions audio-visuelles thématiques financés par le SNU.

Du côté de la demande de services, les progrès ont été réalisés grâce à la mobilisation et au changement d'attitude des administrations, leaders et communautés en faveur de l'adhésion aux stratégies de promotion de santé publique, de reproduction et d'éducation de base.

Graphique N° 4 : Evolution de quelques indicateurs de l'Effet 2



5.2.2 Impact de la mise en œuvre des produits de l'effet 2

Les indicateurs de résultats de l'Effet 3 attestent, à mi-parcours de l'UNDAF, de l'impact de la mise en œuvre des produits. Parmi, ces indicateurs figurent le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans s'est améliorée en baissant de 25,7% en 2010 à 21% en 2013. Le taux d'achèvement du cycle primaire est passé de 52,1% en 2010-2013 à 57,6 en en 2013-2014. Celui des garçons a progressé sur la même période 55,1% à 55,7% et celui des filles de 49,1% à 59,7%, montrant l'effort fourni pour le maintien des filles à l'école. Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus s'est accru de 30% en 2010 à 35% en 2013¹².

En attendant les résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue pour le renseigner des indicateurs sur la mortalité infanto-juvénile et la mortalité maternelle, on peut porter à l'actif du SNU des résultats dont l'impact sera positif sur leur évolution. Ainsi, le pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique a presque doublé entre 2010 et 2013 ; le pourcentage des enfants de moins de 5 ans dans les formations sanitaires supplémentés en vitamines A durant les 6 derniers mois a cru de plus de 50% entre

2010 et 2013. Le taux de prise en charge des enfants malnutris aigüe âgés de moins de 5 ans a plus que doublé. Le taux d'accouchement assisté, avec 80,50% en 2013, est très proche de la cible fixée à 81% en 2015.

5.2.3 Limites et contraintes

L'effet 2 constitue le cœur de l'UNDAF. Il représente les deux tiers des ressources de l'UNDAF. Des 22 cibles d'indicateurs de résultats des produits renseignées, 20 ont été totalement atteintes. Malgré ces résultats probants, la mise en œuvre de l'effet 2 a été entravée par des contraintes et limites spécifiques dont les plus importantes sont :

- les ruptures répétitives en intrants observées au plan national ont influé sur les résultats du dépistage de manière globale ainsi que sur la disponibilité globale de l'offre de service en matière de prise en charge (intrants, médicaments contre les infections opportunistes, réactifs de laboratoire pour les tests biologiques, Anti Retro Viraux, tests de diagnostic rapide du paludisme, Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, contraceptifs) ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées au niveau local a eu un impact négatif sur la coordination, la

¹² Matrice unifiée des résultats de l'UNDAF

planification et le suivi des activités au niveau des communautés, notamment pour l'accès à l'eau et l'assainissement (produit 2.2.).

5.3 Effet UNDAF 3: La gouvernance politique, administrative, économique et locale plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre

Seul 7,85% des ressources de l'UNDAF sont consacrés à cet effet. Il est visé à travers 5 produits mesurés par 21 indicateurs de résultats. 19 de ces indicateurs sont renseignés. Par contre, les cibles de cinq d'entre eux ne sont pas indiquées.

Tableau 4 : % réalisations des cibles des cibles des produits de l'effet 1

Réalisé en %	NR	CNR	≥ 100	< 100 ≥75	< 75 ≥50	<50
Nbre cibles	2	5	7	6	0	1

NR : Non renseigné

CNR : Cible non renseignée

Source : Calculés à partir de la matrice unifiée des résultats

7 cibles des indicateurs de résultats des produits ont été atteintes à 100%, 3 à plus de 75% et 1 à moins de 50%.

5.3.1 Les progrès réalisés

Produit 3.1 : Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit, l'effectivité des droits humains et l'égalité de genre.

Les résultats de ce produit sont appréciés à travers (i) le nombre de rapports annuels de l'ASCE, de la Cour des comptes et du REN-LAC publié à temps et (ii) le nombre de textes (conventions, déclarations et lois) de droits humains de portée internationale, régionale et nationale traduits dans les

quatre langues nationales (Moore, Dioula, Fulfudè et Gulmacè) et diffusés dans les treize régions du pays.

i) La Cour des Comptes et le REN-LAC ont régulièrement produit leurs 3 rapports annuels pour une situation de référence zéro.

ii) La loi sur la CEDEF a été traduite en quatre langues nationales et celle sur la santé de la reproduction l'a été en trois langues nationales.

Produit 3.2 : Les capacités des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes sont renforcées pour accroître la participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique.

Ce produit est mesuré par trois indicateurs : (i) le taux d'inscription aux élections (présidentielle, législative, municipale) ; (ii) le taux de participation aux élections (Présidentielle, législative, communale) et (iii) le taux d'inscription des naissances à l'état civil : Taux d'enregistrement des naissances (filles/garçons).

i) Au cours de la période couverte par l'UNDAF, il n'y a qu'une seule présidentielle prévue en 2015 et une élection législative et locale tenue en 2012. Les cibles pour les inscriptions aux élections législatives et municipales ont été atteintes à hauteur respectivement de 82% et 96%.

ii) Les taux de participation aux élections couplées législatives et communales ont largement dépassé les cibles qui leur étaient assignées. Ils sont passés respectivement de 56,4% et 49% en 2010, à 75,3% (pour des cibles de 60% et 55%). Ces résultats sont à lier à la communication de masse pour la sensibilisation des populations et au renforcement des capacités de la CENI, du

Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat et du CSC, auxquels le SNU a largement contribué.

iii) Le taux d'inscription des naissances à l'état civil a été estimé, en 2012, à 76,9% dont 77% pour les garçons et 76,7% pour les filles. Ces taux étaient respectivement de 63,7%, 64,4% et 63% en 2006.

Au titre du renforcement des capacités des communautés, des OSC, des femmes pour leur participation au processus de développement et de contrôle de l'action sociale, il faut ajouter l'appui du SNU à la création et la structuration de la structure faîtière des organisations de la société civile au Burkina Faso

Produit 3.3 : Les capacités des structures chargées de la décentralisation au niveau national (CONAT, DGCT) et local (régions et communes) sont renforcées afin de la rendre plus effective, améliorant l'égal accès des populations à des services publics de qualité et le développement des économies locales.

Les progrès de ce produit sont mesurés par trois indicateurs ; (i) la proportion des plans locaux de développement formulés/révisés prenant en compte les droits humains et le genre entre 2011 et 2015, (ii) la proportion des budgets des plans communaux de la zone d'intervention couverte par le SNU et (iii) le nombre d'organisations communautaires participant à la gestion communale et bénéficiant ou ayant bénéficié d'un appui quelconque du SNU. Il est à noter qu'aucune cible annuelle n'est indiquée en 2013 pour ces indicateurs, rendant difficile leur évaluation.

Toutefois, on note à l'actif du SNU l'appui à la formation des élus locaux et régionaux, sur la formulation de stratégies et de plans régionaux de l'emploi en vue de leur intégration dans les plans régionaux de développement. Le SNU a

aussi aidé le Ministère chargé de la Décentralisation, au développement des outils de planification locale et de communication sur les Plans Communaux de Développement et les Plans Régionaux de Développement.

Par ailleurs, bien que leur progression soit lente, la proportion des budgets des plans communaux de la zone d'intervention couverte par le SNU est passée de 5,00% en 2010 à 5,53% en 2013.

Le nombre d'organisations communautaires participant à la gestion communale et bénéficiant ou ayant bénéficié d'un appui quelconque du SNU, est passé de 10 en 2011 à 40 en 2013.

Produit 3.4 : La dimension genre est davantage prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement

Les indicateurs de mesure de ce produit sont au nombre de deux : (i) le nombre de politiques / programmes sectoriels révisés / formulés pendant la période 2011-2015 et intégrant la dimension genre selon le guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles et sur la base des outils d'intégration du genre et (ii) le nombre de rapports de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF rendus disponibles dans les délais selon l'agenda du comité de suivi des Nations Unies sur la CEDEF.

i) Les cibles de ces indicateurs ont été toutes atteintes. A mi-parcours de l'UNDAF, 17 documents de politiques/programmes sectoriels révisés ou nouvellement formulés intègrent la dimension genre¹³.

Notamment, la politique nationale des droits humains et de la promotion civique relue, ainsi que son plan d'action 2013-

¹³ Source : Matrice unifiée des résultats UNDAF 2011-2015, Effet 3, mars 2014

2015, intègrent la dimension genre et en fait du reste un des principes directeurs devant guider les actions du MDHPC.

La nouvelle politique nationale jeunesse 2014-2023 élaborée sous le leadership du Ministère de la Jeunesse, la Formation professionnelle et de l'Emploi, à travers un processus largement participatif, prend en compte les aspects d'égalité de genre, ainsi que les jeunes marginalisés et/ou vivant avec un handicap. Elle est en attente d'adoption en conseil de Ministres.

Selon une directive gouvernementale prise depuis 2011, des cellules genre sont mises en place dans tous les ministères et institutions du Burkina Faso et des sessions de formation organisées à leur intention, dans l'optique d'assurer la systématisation du genre dans les différents processus de planification.

Les capacités de dix (10) de ces cellules en charge d'influencer les processus de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des départements sont renforcées pour une systématisation de la dimension genre. L'évaluation finale de l'UNDAF 2011-2015 devrait fournir l'occasion d'évaluer le fonctionnement et l'impact des cellules genre.

Le plan d'action 2013-2015 de la stratégie « écoles des maris » pour l'implication des hommes dans la gestion de la santé de la reproduction, notamment l'accroissement des services de SR (planification familiale, consultations prénatales, accouchements assistés et consultations post-natales) a été élaboré et son opérationnalisation est en cours à travers 10 écoles dans la région du Centre Nord.

ii) Le rapport de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF est produit annuellement.

Produit 3.5 : Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement

Les progrès de ce produit sont mesurés par deux indicateurs : (i) le nombre de structures publiques dont au moins un cadre a bénéficié d'au moins une formation à l'élaboration et à la mise en œuvre des budgets et (ii) le nombre de cadres des structures publiques ayant bénéficié d'au moins une formation à l'élaboration et à la mise en œuvre des budgets programmes. La matrice des résultats n'indique pas de cibles pour ces indicateurs, pour les années 2011 et 2012. Toutefois, l'on peut remarquer une progression notable du taux d'absorption de l'aide au développement, passé de 71,33% en 2010 à 88,18% en 2013. Le nombre de structures dont les cadres sont formés à l'élaboration et à la mise en œuvre des budgets programmes s'est considérablement amélioré passant de 01 structure en 2010 à 13 structures en 2013, pour une cible de 25 en 2015.

5.3.2 Impact de la mise en œuvre de l'Effet 3

L'impact de la mise en œuvre des produits de l'Effet 3 est apprécié à travers l'évolution des indicateurs d'effets auxquels ils contribuent. Ces résultats sont largement positifs : l'indice de perception de la corruption a évolué de 3,1 en 2010 à 3,8 en 2013, traduisant une amélioration de la confiance des populations dans la gestion des ressources publiques. La proportion des recommandations de la CEDEF mise en œuvre est passée de 36% en 2010 à 57% en 2013. La proportion des recommandations de l'Evaluation périodique universelle mise en œuvre a progressé de 84,8% en 2009 à 96,3% en 2013. Le pourcentage des femmes députés a augmenté de 15,3% en 2007 à 18,9% en 2013.

Tableau N° 5 : Quelques indicateurs à réexaminer

Effets / Produits	Indicateurs de résultats de produit	Observations
Effet UNDAF 3		
Produit 3.1 : Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit, l'effectivité des droits humains et l'égalité de genre.	3.1.1 Nombre de rapports annuels de l'ASCE, de la Cour des comptes et du REN-LAC publié à temps.	L'indicateur 3.1 relève de l'effet 3 que d'un produit. Le SNU n'est pas redevable de la production des rapports notamment de la Cour des Comptes auxquels, il ne fait que contribuer à côté d'autres PTF
Produit 3.2 : Les capacités des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes sont renforcées pour accroître la participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique.	Id 3.2.1 Taux d'inscription aux élections (présidentielle, législative, municipale)	1. Les liens entre les indicateurs 2.3.1, 3.2.2 et 3.2.3 avec le produit 3.2 ne sont pas évidents
	Id 3.2.2 Taux de participation aux élections (Présidentielle, législative, communal)	2. Les taux d'inscription et les taux de participation aux élections présidentielles, législatives et communales relèvent de l'Effet et non d'un produit. Même si le SNU joue un rôle de catalyse, il ne fait que contribuer à ce résultat 3. L'avènement d'une élection au cours de l'UNDAF
Produit 3.3 : Les capacités des structures chargées de la décentralisation au niveau national (CONAT, DGCT) et local (régions et communes) sont renforcées afin de la rendre plus effective, améliorant l'égal accès des populations à des services publics de qualité et le développement des économies locales.	Id 3.3.3 Nombre d'organisations communautaires participant (organisations féminines, masculines et organisations mixtes) à la gestion communale et bénéficiant ou ayant bénéficié d'un appui quelconque du SNU.	Le caractéristique de bénéficier d'un appui quelque du SNU rend l'indicateur moins pertinent
Produit 3.5 : Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement	Id. 3.5.1:/ Taux d'absorption de l'aide au développement entre 2011 et 2015	L'indicateur 3.5.1 auquel participent les activités du SNU relève de l'effet 3 et non du produit

5.4 Limites et contraintes à la mise en œuvre de l'UNDAF

Les principales difficultés dans la mise en œuvre de l'UNDAF viennent aussi bien du SNU que des partenaires nationaux :

(i) **du côté du SNU**, à la lumière des rapports annuels et des entretiens avec les parties prenantes, les difficultés sont liées à

- l'impact de la baisse des ressources mobilisées, consécutif à la crise économique et financière mondiale ;
- l'impact négatif des retards parfois accusés dans la mobilisation des ressources initialement prévues, sur la programmation des interventions ainsi que sur la capacité opérationnelle des structures de mise en œuvre ;
- l'insuffisance dans la diffusion des informations sur les ressources disponibles en direction des partenaires de mise en œuvre. Les réductions de ressources allouées ne sont pas toujours portées à temps à l'attention

des structures nationales de mise en œuvre des activités des agences du SNU ;

- la lourdeur et la multiplicité des procédures de décaissements des agences qui constituent une source de lenteur ;
- la pluralité d'intervenants (SNU, ONG) qui ne facilite pas une bonne coordination des acteurs et une meilleure synergie d'actions ;
- L'insuffisance dans la planification des activités de la partie nationale pour lesquelles la contribution du SNU est attendue.

(ii) **Au niveau des structures nationales d'exécution**, les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'effet, sont :

- les lourdeurs des procédures de passation des marchés publics qui ont entraîné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités ;
- la justification tardive des ressources transférées aux partenaires nationaux qui constitue un facteur de retard ;
- les insuffisances dans la maîtrise des principes et procédures de mobilisation et d'utilisation des ressources du SNU par certains partenaires de mise en œuvre ;
- la rotation rapide des personnels au niveau de la partie nationale, qui entraîne des retards dans les avances de fonds et les liquidations avec une impossibilité d'avancer de nouveaux fonds ;
- le délai dans les prises de décision ou leur report.

(iii) **Au niveau du suivi de l'UNDAF**, les principales difficultés sont :

- la non disponibilité des données nationales dans la période d'élaboration du rapport ;
- la faible disponibilité des staffs membres des agences du SNU pour les réunions des groupes thématiques. Leurs échanges se font souvent par courriel et la rédaction des rapports annuels de suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF repose le plus souvent sur le président du groupe ;
- La faible participation de la partie nationale dans la préparation des rapports annuels de mise en œuvre de l'UNDAF.

5.5 Principales recommandations pour la mise en œuvre de l'UNDAF :

- Réévaluer avec la partie nationale, le choix des indicateurs au double aspect de leur pertinence et des possibilités de les renseigner au cours de l'UNDAF.
- Dans le choix des indicateurs d'effets et de produits dans le prochain UNDAF, s'assurer de la capacité du système national statistique à pouvoir les renseigner et l'accompagner.
- Tirer parti de l'actuelle Enquête multisectorielle Continue (EMC) en cours de réalisation. Les résultats du passage du premier trimestre 2014 vont être prochainement disponibles pour renseigner certains des indicateurs, en dehors de ceux relatifs à la pauvreté qui ne seront disponibles qu'après le quatrième trimestre de 2014, pour éviter les questions de saisonnalité. Un module démographie - santé est en cours de préparation. Au vu du caractère modulaire de l'EMC, s'accorder avec l'INSO et les autres

parties prenantes sur les indicateurs dont les enquêtes relèveraient d'une périodicité annuelle et sur ceux, plus structurels, dont les périodicités seraient plus longues.

VI ANALYSE DE L'EFFICACITE DES MECANISMES DE COORDINATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE L'UNDAF

6.1 Les mécanismes de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF

Le mécanisme interne de coordination et de mise en œuvre comprend : l'Equipe Pays ; le Comité Programme ; le Comité Information et communication ; le Comité Opérations ; le Groupe humanitaire ; les trois groupes de travail Effet et l'Unité d'Appui à la Coordination. Les missions de chacun de ces structures sont définies par des termes de références.

Composée des représentants des agences résidentes et des chargés de programme ou opérations des agences non résidentes, l'équipe Pays est principalement responsable des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de l'UNDAF, en respect des procédures du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) et de la mise en œuvre de la réforme des NU sous le leadership national.

Le Coordonnateur Résident du SNU qui en assure la direction a plus spécifiquement, entre autres, la responsabilité de représenter l'ensemble du système dans le dialogue de politiques, soutenir les mobilisations conjointes de ressources pour les initiatives et programmes conjoints. Les membres de l'équipe Pays ont en charge la coordination des activités des groupes de travail de l'UNDAF et le reporting des différents effets UNDAF. Ils ont également la responsabilité, comme le Coordonnateur Résident, de contribuer à la mise en œuvre effective de la réforme des

Nations Unies et à la réalisation du plan de travail annuel de l'équipe Pays.

Placé sous l'autorité de l'équipe Pays, le Comité Programme regroupe toutes les agences. Ses principales missions consistent à assurer l'efficacité et le renforcement de la cohérence des agences, conseiller l'équipe Pays pour le développement de politiques et stratégies nationales ayant un impact sur les résultats de l'UNDAF, de la SCADD et des OMD, assurer le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF, préparer la revue annuelle de l'UNDAF, coordonner les interventions du personnel du SNU et des partenaires sur les thématiques où le SNU a un avantage comparatif (GAR, ADH, genre) et développer les initiatives pour la mise en œuvre progressive du « Delivering as One ». Le Comité Programme s'appuie sur trois groupes de travail correspondant aux trois effets de l'UNDAF et sur une cellule de Suivi-Evaluation. Chaque groupe de travail est présidé par un président et un vice-président.

6.2 Efficacité du mécanisme de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF

Le mécanisme de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF est opérationnel. Il convient de noter qu'avec l'équipe pays, les quatre comités, si on y ajoute le groupe humanitaire, les trois groupes de travail, la cellule de suivi-évaluation et l'Unité d'Appui à la Coordination, compte 10 structures de coordination interne contre 16 pour l'UNDAF 2006-2010. Cet effort de simplification traduit la prise en compte des recommandations de la revue à mi-parcours de l'UNDAF 2006-2010.

6.2.1 L'équipe pays

L'équipe Pays prépare annuellement un plan de travail supervisé par UNDOCO. Ce plan de travail capture les interventions des agences à travers lesquelles sont mises

en œuvre l'UNDAF. Chaque année, lors de la retraite des chefs d'agence, elle fait le point de l'exécution de l'UNDAF, des contraintes rencontrées et des défis à relever. Elle y adopte le plan de travail de l'année suivante. L'équipe pays se réunit régulièrement chaque mois avec un ordre du jour préparé à l'avance. Les revues annuelles de l'UNDAF sont tenues régulièrement à date.

Au sein du SNU, la coordination de l'UNDAF 2011-2015 a bien amélioré les échanges entre les agences du SNU qui le reconnaissent toutes comme le document cadre de référence du SNU pour l'appui au développement du pays. A ce titre, les programmes pays des agences sont élaborés en référence aux effets, aux produits et aux indicateurs de résultats de l'UNDAF. Celui-ci a amélioré la connaissance réciproque des activités des agences, accru la cohérence et augmenté leur complémentarité avec à la clé une réduction considérable des coûts de transactions. Les rôles des agences intervenantes sont bien définis pour chaque produit dans la matrice des résultats et de suivi-évaluation de l'UNDAF. Pour chaque produit, une des agences du SNU est désignée comme point focal, cette agence représentant le SNU dans les cadres de concertations sectorielles nationales.

A l'extérieur du SNU, l'UNDAF a promu une vision stratégique des interventions des agences, contribuant entre autres, à une meilleure orientation des efforts de développement du Gouvernement et de ses partenaires vers la réalisation des objectifs des OMD et la satisfaction des engagements, normes et standards internationaux y compris l'intégration de l'égalité du genre et les droits humains.

Lors des entretiens, de nombreux interlocuteurs, aussi bien dans qu'en dehors du système, ont indiqué, qu'au-delà du mécanisme, il règne au sein de l'équipe Pays un état d'esprit qui facilite la

coordination. Certains ont aussi souligné la qualité de la gestion du CR qui renforce la coordination.

6.2.2 Le Comité Programme

Le Comité programme prépare les plan annuels de travail, les rapports à mi-parcours et les rapports annuels de l'UNDAF. Il a ainsi élaboré les trois rapports et organisé les trois revues annuelles de suivi de mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015. Toutefois, une analyse comparative montre que les trois rapports ne respectent pas le même format d'analyse. Le rapport de 2011 dresse un bilan de l'UNDAF par grand domaines : Politiques et stratégies, Expériences de plaidoyer, Développement institutionnel, Bénéficiaires. Chaque domaine est analysé effet par effet. Le rapport de 2012 examine le bilan de l'UNDAF, effet par effet et produit par produit. Celui de 2013 présente le bilan de l'UNDAF, effet par effet, et grand domaine par grand domaine (Politiques et stratégies, Expériences de plaidoyer, Développement institutionnel, Bénéficiaires). Parce qu'ils constituent les documents de base de toute revue (à mi-parcours ou finale de l'UNDAF), leur cadre d'analyse gagnerait à être harmonisé pour en faciliter l'exploitation. Le format du rapport de 2012 paraît plus indiqué en ce qu'il fait le bilan des activités du SNU suivant la matrice des résultats et de suivi-évaluation de l'UNDAF.

Ces rapports de synthèse sont établis sur la base des bilans des trois effets. Leur rapprochement montre une qualité inégale. Comme exprimé dans les entretiens, les groupes thématiques se heurtent, dans la préparation de ces rapports, à un certain nombre de difficultés dont les principales sont :

- l'absence d'un chronogramme d'activités qui pourrait faciliter l'organisation de la préparation des rapports et permettre aux membres

- des groupes de l'inscrire dans leur programme de travail ;
- l'irrégularité des réunions des groupes de travail, ceux-ci n'étant actifs que pendant la préparation des rapports annuels de l'UNDAF ;
- la faible mobilisation des membres des groupes de travail, en raison parfois de l'effectif réduit de certaines agences ;
- le niveau hétérogène de représentation des agences dans les groupes de travail ;
- la faible participation de la partie nationale à la préparation des rapports UNDAF ;
- la faible structuration de certaines agences, notamment celles non résidentes en personnel pour permettre leur participation aux activités des groupes de travail à hauteur souhaité.

6.2.3 L'Unité d'Appui à la Coordination

Définie dans les termes de référence des mécanismes de coordination et de mise en œuvre, la mission de l'Unité d'Appui à la Coordination (UAC) vise essentiellement le soutien à la coordination et à l'harmonisation des interventions des agences du SNU, à travers la facilitation des flux d'informations et de communication entre les agences, le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF, le soutien aux initiatives et événements communs aux agences du SNU au Burkina Faso, l'organisation de la mémoire institutionnelle du dispositif de suivi et évaluation et l'appui conseil pour le DAO.

La revue à mi-parcours de l'UNDAF 2006-2010 concluait au rôle crucial de l'UAC dans le mécanisme de coordination du SNU. Elle est tout à la fois une cheville ouvrière, qui facilite les processus de coordination et d'harmonisation interne, une structure qui impulse de nouvelles dynamiques de coordination, et une structure de suivi des décisions de l'Equipe Pays. Elle continue à s'acquitter de ces

missions en même temps qu'elle est devenue une véritable mémoire institutionnelle non seulement du mécanisme de suivi-évaluation mais aussi de la coordination de l'UNDAF.

Toutefois, alors qu'au cours de l'UNDAF 2006-2010, l'UAC a compté jusqu'à 7 personnes, elle ne comprend plus que 3 personnes, si l'on considère les membres de la cellule de suivi-évaluation qui appuie en même temps le Comité programme et les trois groupes de travail correspondant aux effets de l'UNDAF. Le renforcement de l'UAC devient un défi pour préparer et réussir l'avènement du DAO, dans le prochain cycle de planification de l'UNDAF. L'UAC devrait être renforcée au moins d'un expert en communication, pour l'appuyer dans les importants efforts d'information, de communication et de plaidoyer qu'il faudra déployer aussi bien au sein qu'en dehors pour accompagner la mise en œuvre du DAO.

6.3 Les instruments de suivi-évaluation

Les instruments de suivi-évaluation de l'UNDAF sont articulés autour de la matrice des résultats et de suivi-évaluation de l'UNDAF, de la matrice unifiée des résultats, des rapports et des revues annuelles.

Ces instruments sont similaires aux instruments de suivi de la SCADD que sont la matrice de performance 2011-2015, les rapports de performance annuels et les revues annuelles. Les indicateurs d'effet sont totalement alignés sur ceux de la SCADD qui reprend tous les huit OMD, comme des objectifs spécifiques. Par contre, nombre d'indicateurs de l'UNDAF recourent ceux de la matrice de la SCADD, d'autres sont plus spécifiques, traduisant les préoccupations des agences du SNU.

Au total, le mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF

est relativement efficace et ses instruments de suivi-évaluation sont en ligne avec ceux de la SCADD.

6.4 Analyse des programmes conjoints

Les programmes conjoints participent au renforcement de la coordination et du partenariat entre les agences du SNU, les structures nationales de mise en œuvre et les PTF. Ils améliorent également la cohérence de leurs interventions.

Des 5 programmes conjoints prévus dans l'UNDAF, deux sont en cours d'exécution : l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et juvénile et la lutte contre le VIH/SIDA. Par ailleurs, si le programme en lui-même n'a fait l'objet de signature qu'en juin 2014, des actions ont été menées par le SNU contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

La modalité d'une gestion combinée des fonds a été retenue pour l'ensemble des programmes conjoints : la gestion commune des ressources à travers le panier commun placé sous la gérance du ministère de tutelle et une gestion directe des appuis selon les procédures spécifiques de chaque agence.

Le programme de la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, néonatales et infanto-juvéniles a été développé dans les régions du centre nord et du sahel dont les populations respectives étaient estimées en 2010 respectivement à 1 334 860 et 1 306 610 habitants, soit 16,79% de la population burkinabé totale. Pour une mise en œuvre efficace, les responsabilités ont été définies en fonction des avantages comparatifs des domaines de concentration des agences du SNU et de la Banque Mondiale qui participe à ce programme.

Les résultats atteints à mi-parcours de l'UNDAF attestent de l'efficacité du

programme conjoint. Le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est passé de 25,7% en 2010 à 21,00% en 2013, à 1 point de la cible de 2015. Les objectifs en terme de pourcentage des CSPA qui mettent œuvre la PCIME clinique, de pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple pris en charge à domicile, de pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois dans les formations supplémentés en vitamine A, de taux de couverture de la prise en charge des enfants malnutris aigus sévère âgés de moins de 5 ans, ont été largement dépassés.

Le Programme conjoint de lutte contre le VIH/SIDA a pour objectif général de contribuer à la réduction de l'incidence du VIH au niveau national et à l'atténuation de son impact, en apportant aux principaux acteurs de la réponse nationale des appuis dans des domaines à fortes valeurs ajoutées. Il est articulé autour de trois produits : (i) le renforcement de la coordination nationale entre le secteur public, le secteur privé et la société civile ; (ii) la facilitation de l'accès aux services liés au VIH, en particulier pour les enfants, les adolescents, les jeunes, les femmes et (iii) l'appui pour la disponibilité des services au niveau communautaire et dans le secteur santé (public, privé, confessionnel/religieux) et le renforcement du système national de suivi évaluation du SP/CNLS-IST aux niveaux central et régional pour la production de données stratégiques et sensibles au genre.

Le retard dans la mobilisation et l'insuffisance des ressources ont eu un impact sur la mise en œuvre du programme conjoint. Les ruptures en intrants au niveau national ont influé sur le dépistage et sur la disponibilité globale de l'offre de service en matière de prise en charge. Toutefois, « le pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral

complet pour réduire le risque de TME », un des résultats visé par le programme conjoint a cru de 31,65% en 2010 à 90,00% en 2013. Celui de « femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé qui reçoivent des ARV » est passé de 53,50% en 2010 à 62,00% en 2013.

En raison des différences de perception et de conception entre le SNU et le ministère de la Promotion de la Femme, **Le programme conjoint de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles (VEFF)** a tardé à se concrétiser. Le SNU a toutefois continué à appuyer le Gouvernement dans le domaine de la promotion et de la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles. Grâce à ses actions, le nombre de femmes et d'hommes informés sur l'existence de lois contre les MGF/E est passé à 312.225 en 2013. Le nombre de déclarations publiques de communautés/villages d'abandon du MGF a atteint 305, dépassant la cible cumulée fixée en 2013. Près de 2 200 dirigeants et parties prenantes se sont également engagés au cours des cérémonies de déclarations publiques pour l'abandon des MGF/E, dépassant la cible finale de 2013.

Le programme intégré de développement local de la Boucle du Mouhoun englobe plusieurs thématiques à l'inverse des PC articulés autour d'une thématique. Ce faisant, le SNU voulait réunir ses efforts pour booster dans un milieu géographique donné les OMD. Mais les différences de perceptions, d'objectifs, et de gestion entre agences, ont constitué autant de contraintes pour sa mise en place. Aussi, l'équipe pays après évaluation de la situation a pris la décision stratégique de remettre le projet de programme aux autorités de la Boucle du Mouhoun pour en mobiliser les ressources.

Le programme conjoint de renforcement des capacités nationales de

gestion des catastrophes a été pensé, suite aux inondations, pour mieux unifier, organiser et structurer les interventions humanitaires des agences qui chacune a un volet spécifique urgence. Toutefois, un changement stratégique est intervenu au sein du SNU pour réorienter le programme vers un programme de résilience des populations combinant à la fois interventions humanitaires et de développement, pour répondre plus durablement aux chocs répétitifs et de plus en plus fréquents des changements climatiques.

En plus des programmes conjoints, l'UNICEF et le PAM d'une part et le HCR et le PAM d'autre part, ont signé un memorandum of understanding (MoU) pour coordonner leurs actions en nutrition. Depuis novembre 2013, l'UNICEF, le PAM et l'OMS ont un accord tripartite avec un plan d'action détaillé en vue de mieux coordonner leurs actions en nutrition pour un meilleur rapport coût-efficacité. En 2012, le PAM et FAO ont signé un MoU dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.

En 2013, le HCR et l'UNICEF ont signé un Letter of understanding (LOU) pour mieux coordonner leurs actions dans les secteurs de l'éducation, de la nutrition, de la protection de l'enfance et du WASH. Ce LOU a été révisé et reconduit en 2014.

Encadré N° 2 : Entretiens avec des femmes et filles victimes de violences, et avec la Direction régionale de l'action sociale, dans la Région de l'Est, Province du Gourma, Chef-lieu Fada N'Gourma (voir en annexe 4 l'intégralité des entretiens)

Les entretiens se sont tenus le 10 Juillet 2014, dans la Province du Gourma, Région de l'Est. Ils se sont réalisés, d'abord, au Chef-lieu de la province, à Fada N'Gourma, avec les responsables de la Direction régionale de la promotion sociale et un groupe de cinq femmes et filles victimes de violences.

Ensuite, les entretiens se sont poursuivis, dans un village situé à 30 km de Fada, avec dix femmes et filles victimes de violences, trois Leaders communautaires et cinq Relais communautaires, bénéficiaires des activités de l'ONG MWANGAZA. Il en ressort que :

1. Les actions de soutien développées par les services d'action sociale concernent :

- L'aide alimentaire pour les femmes et filles démunies, les enfants de la rue, les bébés abandonnés et les orphelins;
 - L'aide sanitaire pour des femmes et filles en détresse, rejetées par leurs villages ou familles pour différentes raisons;
 - Le soutien psycho-social pour des victimes, filles et femmes ;
 - L'équipement et l'animation d'une salle d'écoute pour recevoir les femmes violentées et rejetées ;
 - L'organisation de mariages collectifs, pour permette aux ménages de disposer d'actes administratifs de mariage, documents qui sont utiles lors des décès de conjoints pour trancher les questions d'héritage, de pension de retraite et autres ;
 - L'appui pour l'obtention de pensions alimentaires pour des femmes et filles ;
 - La prise en charge d'enfants abandonnés et recueillis par les services de l'action sociale;
- Prise en charge de frais de scolarité pour des filles et enfants en difficultés, et pour les orphelins ;

2. Les services de l'action sociale à Fada N'Gourma ont apprécié positivement l'assistance financière reçue du SNU, notamment de l'UNICEF et du PAM, qui leur ont permis, avec les autres ressources apportées par l'Etat, de mener à bien les activités ci-dessus énumérées. Ils ont cependant regretté l'insuffisance de l'assistance reçue, et souhaité sa poursuite et son renforcement.

La mise en œuvre de deux programmes conjoints et le lancement d'un troisième constituent en soi un progrès quand on sait qu'aucun véritable programme conjoint n'avait pu être mis en place au cours de l'UNDAF 2006-2010.

6.5 Principales limites et contraintes

S'il est vrai que les groupes de travail organisés autour des secteurs rencontrent moins de difficultés dans la préparation des rapports de revue annuelle de l'UNDAF, la supervision des Comités et des groupes thématiques ne semble pas toujours être

3. Les cinq filles et femmes rencontrées à Fada ont relaté les diverses violences physiques et morales dont elles ont été victimes. Elles ont reconnu la pertinence et l'efficacité de l'appui matériel, financier et administratif qu'elles ont reçu ; ce qui leur a permis de sortir de la situation de dénuement, de vulnérabilité, de précarité et de détresse dans laquelle elles se trouvaient.

4. Les échanges avec les trois leaders villageois de la localité périphérique de la ville de Fada, où intervient l'ONG MWANGAZA, ont fait ressortir que ceux-ci ont reçu une formation pour mieux appuyer les Relais communautaires, ont participé à des animations de grand public, et ont bénéficié de séances théâtrales et des projections de films. Comme difficultés, ces Leaders villageois ont signalé le manque de moyens de déplacement, de vélos notamment, pour leur permettre de se déplacer d'un village à un autre, afin s'exécuter plus efficacement les actions qui leurs sont dévolues.

5. L'entretien avec les cinq Relais communautaires, dont trois hommes et deux femmes, a permis de relever que, pour leurs activités d'animation, ces Relais ont bénéficié d'un kit de sensibilisation et d'animation, de mégaphones, de vélos et d'une prise en charge de 25.000 FCFA/mois. Ils souhaitent bénéficier de recyclage et d'un hangar pour leurs réunions.

6. L'entretien avec les dix femmes a fait ressortir que celles-ci ont été victimes, qui de viol, qui de rapt, qui de mariage précoce. Elles ont reçu, dans ces circonstances, un accompagnement social de la part des Relais communautaires, dont elles apprécient la pertinence et l'efficacité.

faite par les chefs d'agences. Si chacun d'entre eux reconnaît l'importance de l'UNDAF, tout le monde ne lui consacre pas le même temps, et parfois relègue au second plan les activités relatives à l'UNDAF.

Les différences de perceptions, d'objectifs, et de procédures entre agences rendent difficiles la préparation des programmes conjoints.

6.6 Principales recommandations pour l'amélioration du mécanisme de coordination :

- Renforcer la mobilisation des membres des groupes thématiques ;
- Inciter les chefs d'agence à renforcer la supervision du Comité Programme et des groupes de travail et à assurer le contrôle de qualité des rapports qui relèvent de leurs domaines d'intervention ;
- Inciter à une meilleure responsabilisation de ceux qui interviennent dans le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- Mieux impliquer la partie nationale dans la préparation des rapports annuels de mise en œuvre de l'UNDAF ;
- Le choix des programmes doit être dicté par la matrice des résultats, autour des produits qui polarisent les interventions de plusieurs agences ;
- Préparer les programmes conjoints dès le premier draft de l'UNDAF, pour pouvoir lancer les programmes conjoints en même temps que l'UNDAF ;
- Inscrire les programmes conjoints dans les priorités du Gouvernement.

VII. ANALYSE DU PARTENARIAT AUTOUR DE L'UNDAF

Le partenariat impliquant le SNU dans le cadre de l'UNDAF est stratégique et opérationnel. Au niveau stratégique, le cadre de dialogue de haut niveau est articulé, sous le leadership du Gouvernement (Premier Ministre), autour du dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi de la SCADD intégrant le secteur privé, les OSC, et les collectivités territoriales. Il se nourrit d'un dialogue permanent entre gouvernement et PTF.

Représentant l'ensemble des PTF, la Troïka sert d'interface entre le Gouvernement et les PTF. Elle assure la coordination des appuis des partenaires au développement et à la mise en œuvre de la SCADD. Les Chefs de mission se rencontrent tous les trimestres pour

partager les informations et harmoniser leurs interventions.

Au niveau opérationnel, le partenariat se concrétise à travers les cadres de dialogue sectoriel ainsi que les programmes conjoints (Accélération de la réduction de la mortalité infanto juvénile, VIH/SIDA et VEFF).

Le partenariat SNU/Gouvernement et autres PTF se matérialise aussi, dans le cadre de la mise en œuvre et de la coordination des projets et programmes, par les structures nationales y compris les O.S.C qui agissent comme partenaires de mise en œuvre en raison de leur connaissance de terrain et de leur proximité avec les populations bénéficiaires.

Ce partenariat à différents niveaux a conduit à plus de coordination entre PTF et à plus de cohérence dans leurs interventions.

De l'avis des PTF comme des structures nationales, l'UNDAF, comme initiative d'appui à l'action du gouvernement, est unanimement apprécié. Ils créditent tous, les agences du SNU de véritables capacités distinctives, notamment dans les domaines de la gouvernance, de l'accès aux services sociaux de base et de l'urgence.

La connaissance de l'UNDAF est différente selon les organes consultés. Au niveau de la partie nationale, les structures gouvernementales chargées du pilotage de l'économie nationale au niveau conceptuel ont une parfaite connaissance de l'UNDAF. Par contre, au niveau des ministères sectoriels, l'UNDAF est moins connu ; les contacts des structures de mise en œuvre étant plus directs avec les agences.

Par ailleurs, au niveau des PTF, les multilatéraux semblent mieux connaître l'UNDAF que les bilatéraux.

Au total, l'UNDAF est considéré par les autres PTF et les structures nationales, comme le cadre de planification stratégique des interventions des agences du SNU, tels que le Document de Stratégie Pays pour la BAD, ou le Document de Partenariat stratégique de la Banque Mondiale.

VIII. ANALYSE DES MECANISMES ET STRATEGIES DE COMMUNICATION DE L'UNDAF

La communication de l'UNDAF est prise en compte par le Comité Information et Communication du SNU. Celui-ci regroupe l'ensemble des responsables de l'information et de la communication des différentes agences. Ses principales missions consistent, à proposer et mettre en œuvre une approche coordonnée des activités d'information, de communication et de plaidoyer au sein du SNU; assurer la visibilité et la promotion de l'action du SNU au Burkina Faso et contribuer à minimiser, pour chaque agence du SNU, les coûts relatifs aux activités d'information et de communication en mutualisant les compétences, équipements et facilités en matière de communication et de plaidoyer des agences. Cette modalité de mise en œuvre permet ainsi la prise en compte des préoccupations des différentes agences en matière de diffusion des résultats, de plaidoyer et d'information sensibilisation de masse assurant ainsi une meilleure visibilité du SNU.

L'analyse des plans de travail et des rapports d'activités montre que la majorité des activités planifiées se réalisent effectivement. 130 émissions télévisées ont été produites et diffusées entre 2011 et 2013 sur « Canal ONU », soit en moyenne 44 émissions par an. 75 émissions radio « Fréquence ONU » ont été diffusées, soit en moyenne 25 par an. Les journées commémoratives de l'ONU (Quinzaine des NU, journées mondiales de la population, a

renforcé la visibilité du SNU. Toutes ces activités viennent s'ajouter aux actions de communication des différentes agences, à la couverture des autres événements comme les visites au Burkina Faso des personnalités des Nations Unies ou des visites de terrain, à l'édition de bulletins électroniques et aux ateliers de restitution des travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies, etc.

Toutefois, même si une base de données documentaires du SNU contenant 14 000 références est disponible, le site web du SNU est toujours en cours d'opérationnalisation.

Dans la mise en œuvre de la stratégie de communication, le Comité Information-Communication se heurte à certaines contraintes dont les principales sont :

- le nombre très limité de professionnels de la communication participant aux activités du Comité, toutes les agences ne disposant pas de spécialiste en communication ;
- la mobilisation des ressources pour le financement de certaines activités ;
- les délais assez longs du Procurement qui handicape la réalisation des activités.

IX EFFICACITE ET EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'UNDAF

9.1 L'Efficacité de l'UNDAF

On peut se baser sur le taux d'exécution physique (TEP) et le taux d'exécution financière (TEF) pour mesurer le degré d'efficacité dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

TEP = Activités réalisées/Activités prévues x100.

TEF=Budget exécuté/Budget prévu x100.

Les résultats seront appréciés à travers la grille ci-après :

- **TEP ou TEF $\geq$ 100%** : très bonne efficacité ;
- **TEP ou TEF $< 100 \geq 75\%$** : Bonne efficacité ;
- **TEP ou TEF $< 75 \geq 50\%$** : Assez bonne efficacité ;
- **TEP ou TEF $< 50\%$** : Faible efficacité.

Tableau 6 : Efficacité de l'effet 1

Produits de l'effet 1	TEF 2011-2012-2013	TEP 2011-2012-2013
Produit 1	91,51%	42,22%*
Produit 2	76,05%	73,69%
Produit 3	77,44%	66,66%*
Produit 4	69,18%	ND
Produit 5	89,34%	68,09%*
Moyenne (Effet 1)	80,70%	62,66%

*Moyenne sur 2 ans : 2012 et 2013

Source : Calcul des moyennes des produits et de l'effet 1 à partir des données, par indicateurs, contenues dans les revues annuelles de l'UNDAF.

On relève, au vu de ce tableau, que le taux d'exécution physique de l'effet 1 est de 62,66 %. Cet effet 1 a donc une assez bonne efficacité, avec la réserve qu'il s'agit d'une moyenne de 4 produits sur 5, le TEP du produit 4 n'ayant pu être calculé par manque de données de base. Une autre réserve est que les TEP de trois produits ont été calculés sur 2 ans au lieu de 3 ans, également par manque de données. Quant au taux d'exécution financière, il est globalement de 80,70%. Au total, on pourrait créditer l'effet 1, d'une bonne efficacité financière et d'une assez efficacité physique.

Tableau 7 : Efficacité de l'effet 2

Produits de l'effet 2	TEF 2011-2012-2013	TEP 2011-2012-2013
Produit 1	85,20%	93,98%*
Produit 2	97,69%	106,51%
Produit 3	93,05%	109,09%
Produit 4	114,91%	102,20%*
Produit 5	102,66%	88,61%*
Moyenne (Effet 2)	98,78%	100,17%

*Moyenne sur 2 ans : 2012 et 2013

On remarque, au vu du tableau, que le TEP de l'effet 2 est de 100,17%, porté par les produits P2, P3 et P4 dont les TEP sont supérieurs à 100%. On peut considérer l'efficacité de la mise en œuvre, aussi bien au plan financier que physique comme très bonne.

Tableau 8 : Efficacité de l'effet 3

Produits de l'effet 3	TEF 2011-2012-2013	TEP 2011-2012-2013
Produit 1	58,12%	82%
Produit 2	109,38%	109,96%*
Produit 3	94,66%	ND
Produit 4	92,71%	68,75%*
Produit 5	75,93%*	ND
Moyenne (Effet 3)	86,16%	86,90%* (Moyenne sur 3 produits)

*Moyenne sur 2 ans : 2012 et 2013

Source : Calcul des moyennes des produits et de l'effet 3 à partir des données, par indicateurs, contenues dans les revues annuelles de l'UNDAF 2011, 2012, 2013.

Ce tableau fait ressortir que le taux d'exécution physique de l'effet 3 est de 86,90%. Cet effet 3 a donc une assez bonne efficacité. Ce taux d'exécution est une moyenne sur 3 produits, le TEP de 2 produits n'ayant pas pu être calculés, par manque de données de base. Quant au TEF, il est de 86,16%. Au total l'effet 3 peut être crédité d'une bonne efficacité dans l'exécution physique et financière de des produits.

Globalement, le TEP de la mise en œuvre de l'UNDAF, s'obtenant en faisant la moyenne des TEP des trois effets, est de 83,24%. On peut donc en conclure que l'efficacité de la mise en œuvre de l'UNDAF est bonne.

9.2. L'efficience de l'UNDAF

Selon la Division de l'Analyse Economique (DAE) de la FAO, dans « Evaluation des projets de coopération technique (PCT) » l'efficience exprime « le rapport entre les produits et les apports, entre les efforts et le rendement.

Elle mesure l'utilisation optimale des ressources gérées dans l'exécution du projet ».

Pour le cas de l'UNDAF, tenant compte des informations disponibles, et partant de la définition ci-dessus rappelée, on peut appréhender l'efficacité en établissant le rapport entre le niveau de l'exécution physique et le niveau de l'exécution financière.

C'est ainsi que, pour mesurer l'efficacité de l'UNDAF, le taux d'efficacité de réalisation (TER) des produits de l'UNDAF a été utilisé. Il rapporte le taux d'exécution physique (TEP) au taux d'exécution financière (TEF). Le TER donne des indications pour savoir si le niveau de réalisation des activités et d'obtention des résultats est inférieur, égal ou supérieur à l'exécution financière.

$$\text{TER} = \text{TEP} / \text{TEF} \times 100$$

Comme pour l'évaluation de l'efficacité, la grille d'interprétation est la suivante :

- **TER ≥ 100%** : très bonne efficacité ;
- **TER < 100 ≥ 75%** : Bonne efficacité ;
- **TER < 75 ≥ 50%** > Assez bonne efficacité ;
- **TER < 50%** : Faible efficacité.

Les indicateurs intermédiaires nécessaires au calcul de l'IER sont le taux d'exécution financière (TEF) et le taux d'exécution physique (TEP).

Cette démarche a toutefois des limites qui en relativisent les résultats :

- La démarche n'est qu'une approximation. En effet, le TER aurait dû être calculé activité par activité. Mais en l'absence d'une matrice des activités, le calcul a été fait sur les produits.
- Les taux d'exécution financière ont été calculés en utilisant les décaissements

au lieu des engagements ou des dépenses effectives comme cela aurait été indiqué en principe.

- L'autre difficulté est que la réalisation de chaque produit est évaluée par plusieurs indicateurs. Ces indicateurs n'ont certainement pas le même poids, mais faute d'avoir un système de pondération, la moyenne arithmétique pour les cibles des indicateurs, d'une part puis celle des coûts financiers des produits, d'autre part, a été utilisée.
- Le taux de réalisation cache l'importance relative des valeurs nominales utilisées dans sa détermination donc ne permet pas de mesurer l'effort relatif fourni par le management aux niveaux des divers effets pour l'atteinte des résultats.
- Absence de données chiffrées notamment en 2011 en raison du contexte sociopolitique de mise en œuvre de l'UNDAF qui n'a pas permis la collecte effective des données à hauteur de souhait.

9.2.1 Efficacité de la mise en œuvre de l'effet 1

Tableau N° 9 : Efficacité des produits de l'effet 1

Produits de l'effet 1	TER	Efficacité
Produit 1	46,13%	Faible
Produit 2	96,89%	Bonne
Produit 3	86,09	Assez bonne
Produit 4	ND	ND
Produit 5	76,21%	Assez bonne
Moyenne effet 1	77,64%	Assez bonne

Des cinq produits de l'effet 1, le P1 a une faible efficacité, le P2 une bonne efficacité, les P3 et P5 une assez bonne efficacité. Le TER du P4 n'a pas pu être calculé. L'efficacité globale de l'effet 1, qui est de 77,64%, peut être considéré comme assez bonne.

9.2.2 Efficience de la mise en œuvre de l'effet 2

Tableau N° 10 : Efficience des produits de l'effet 2

Produits de l'effet 2	TER	Efficience
Produit 1	110%	Très bonne
Produit 2	109,02%	Très bonne
Produit 3	117,23%	Très bonne
Produit 4	88,93%	Assez bonne
Produit 5	86,31%	Bonne efficience
Moyenne (Effet 2)	101,40%	Très bonne

Source : Calcul des moyennes des produits et de l'effet 2, à partir des données, par indicateurs, contenues dans les revues annuelles de l'UNDAF 2011, 2012, 2013.

Les produits P1, P2 et P3 ont une très bonne efficience. Les P4 et P5 ont une assez bonne efficience. Globalement, l'efficience de l'effet 2 qui est de 101,40% peut être considérée comme très bonne. Ces résultats ont pu être renforcés par les deux programmes conjoints qui relèvent de l'Effet 2 à savoir : « l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et juvéno-infantile » et « la lutte contre le VIH/SIDA ».

9.2.3 Efficience de la mise en œuvre de l'effet 3

Tableau N° 11 : Efficience des produits de l'effet 3

Produits de l'effet 2	TER	Efficience
Produit 1	141,08%	Très bonne
Produit 2	100,53%	Très bonne
Produit 3	ND	ND
Produit 4	74,15%	Assez bonne
Produit 5	ND	ND
Moyenne (Effet 2)	100,85%	Très bonne

Source : Calcul des moyennes des produits et de l'effet 3 à partir des données, par indicateurs, contenues dans les revues annuelles de l'UNDAF 2011, 2012, 2013

Les produits P1 et P2 ont une très bonne efficience, et le P4 une assez bonne efficience. Les TER des produits P3 et P5

n'ont pas pu être calculés. Globalement, le TER de l'effet 3, qui est de 100,85%, peut être considéré comme très bon.

On peut essayer d'appréhender l'efficience globale de l'UNDAF en calculant le TER moyen des trois effets. Ce TER moyen est de 93,29%. On peut en conclure que la mise en œuvre globale de l'UNDAF peut être créditée d'une bonne efficience.

Toutefois, en raison des nombreuses limites soulevées ci-dessus auxquelles s'ajoute la difficulté d'évaluer l'exécution physique de nombreux produits dont les cibles ne sont pas renseignées, les moyennes calculées pour l'efficience des trois effets et de l'UNDAF sont à manipuler avec prudence. Par contre, toute chose étant égale par ailleurs, en considérant leur efficience relative, on pourrait considérer que l'effet 2 a été la plus efficace, avec un TER de 101,40% et trois produits ayant une très bonne efficience. Il est suivi de l'effet 3 avec un TER de 100,85%, un produit à très bonne efficience et un produit à assez bonne efficience. L'effet 1 vient en troisième position avec un TER de 77,64%.

X. LES PROGRES VERS LE DELIVERING AS ONE (DAO)

L'initiative « Delivering as one » ou « Unis dans l'action » est au cœur de la réforme de l'ONU en faveur du renforcement de la coordination de ses interventions au niveau des pays, de la réduction des coûts opérationnels et de l'amélioration substantielle des performances du SNU dans la satisfaction des besoins des populations cibles pour une efficacité de la coopération au développement. La mise en place du Comité Programme, du Comité des Opérations et du comité Information Communication comprenant des responsables de haut niveau des agences, montre les efforts de l'Equipe Pays pour se préparer au DAO. Dans cette perspective, le Comité programme a entamé des

réflexions sur les conditions cadres de mise en œuvre du DAO au Burkina Faso.

Les conditions favorables à la mise en œuvre du DAO se sont renforcées. Le leadership national dans la définition et les orientations de politique de développement s'est consolidée avec l'élaboration de la SCADD et la mise en place de son mécanisme de mise en œuvre et de suivi auquel participe le SNU. L'existence de cadres de concertations Gouvernement / PTF au niveau stratégique et opérationnel (Cadre de Dialogue de Haut Niveau, Troïka, Cadre Sectoriels de Dialogues) vient conforter les conditions favorables à la mise en œuvre du DAO. L'élaboration des documents de politiques sectorielles dans les secteurs clés est un facteur favorisant au plan opérationnel de la mise en œuvre du DAO. Le développement de programmes conjoints d'accélération de la lutte contre la mortalité maternelle et infantile et de la lutte contre le VIH/SIDA, ainsi que les actions conjointes des agences du SNU de lutte contre les violences basées sur le genre, constituent un important pas vers la mise en œuvre du DAO. Surtout, l'état d'esprit de l'actuelle équipe Pays, ouvert au DAO, constitue un véritable atout pour le passage au DAO.

Par contre, au-delà du discours unificateur, la culture d'agence reste latente. En effet, si au niveau de l'Equipe pays on peut constater une intégration horizontale entre les agences, celles-ci restent très liées verticalement à leurs sièges respectifs. Si le DAO est une option définitive, l'engagement des sièges et des bureaux régionaux à soutenir la réforme sera déterminant pour sa nature, son rythme et ses progrès.

Toutefois, comme préalable, un important travail participatif de préparation coordonnée du processus est à faire au niveau de tous les acteurs impliqués en vue d'en assurer une vision partagée et

acceptée, une compréhension commune des mécanismes et, de leur phasage, une maîtrise des outils et nouveaux principes de travail et de collaboration et, l'évaluation des besoins de renforcement des capacités nécessaires pour accompagner le processus de façon efficace.

XI. PRINCIPALES LEÇONS, MEILLEURES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

11.1 Leçons apprises

L'évaluation à mi-parcours montre que l'UNDAF a bien amélioré les échanges entre les agences et favorisé les réponses collectives du SNU aux priorités de la partie nationale. Il a accru la cohérence et la complémentarité de leurs actions.

Le leadership du Gouvernement, traduit à travers la centralité de la SCADD et exprimé dans le cadre de dialogue de haut niveau ainsi que dans les cadres sectoriels de dialogue facilite la coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF. Il constitue aussi un facteur favorable à l'avènement du DAO.

La mise en place du Comité Programme, du Comité des Opérations et du Comité Information et Communication, composés des responsables des différentes agences prépare l'Equipe Pays au DAO.

Les résultats des consultations nationales en vue de la définition de l'agenda de développement post 2015 montrent la continuité de la pertinence de l'analyse de la situation faite, des principaux défis qui en ont émergé, des domaines de coopération retenus et des résultats (Effets) attendus de l'UNDAF 2011-2015.

Le niveau élevé de coordination et de collaboration inter agences a entraîné des résultats significatifs en terme d'exécution

physique et financière des activités planifiées dans l'UNDAF.

L'analyse de l'évolution de l'environnement national et sous régional entre 2011 et 2013 met en exergue cinq défis à relever : celui du dividende démographique ; de la stabilité politique nationale ; de la paix et de la sécurité sous régionale ; de la résilience des populations face aux nombreux chocs répétitifs et rapprochés dus au changement climatique et de l'inclusivité de la croissance économique.

Tous les défis qui relèvent de l'espace national trouvent partie dans l'UNDAF 2011-2015. Celui du dividende démographique notamment est pris en charge dans le produit 1.3 de l'Effet UNDAF 1 « *Les populations vulnérables, particulièrement les jeunes et les femmes et les jeunes ont davantage accès au marché, à un emploi décent, aux services énergétiques, aux crédits et reprennent des AGR rentables* ». Il a été retenu d'accord partie entre le SNU et le Gouvernement de reprendre la question démographique comme produit à part entière.

Le défi de la résilience des populations face aux nombreux chocs répétitifs et rapprochés dus au changement climatique est pris en considération par le produit 1.5 de l'Effet UNDAF 1 « *Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles* ».

Le défi de la stabilité politique nationale est pris en compte dans l'Effet 3, à travers notamment le produit 3.1 « *Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit, l'effectivité des droits humains et l'égalité de genre* » et le produit 3.2 : « *Les capacités des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes sont renforcées pour accroître la participation citoyenne au*

processus de développement et de contrôle de l'action publique ».

Le défi de l'inclusivité de la croissance économique est au cœur de l'Effet UNDAF 1 « *La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre d'ici 2015* »

La Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel, lancée en juin 2013, contribue à la prise en charge du défi de la paix et de la sécurité sous régionale et de celui de la résilience des populations. Cette initiative qui fait l'objet d'un plaidoyer fort du SNU au Burkina Faso, doit pouvoir trouver une traduction et un relais au niveau national. Dans ce cadre, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement l'Union Européenne, entre autres, ont lancé des programmes pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables au Burkina Faso qui offrent des possibilités de collaboration et de synergies avec le SNU notamment au niveau de certaines agences (FNUAP, UNICEF, PAM et FAO).

11.2 Les meilleures pratiques

L'évaluation à mi-parcours révèle un certain nombre de bonnes pratiques à consolider et à partager. Ce sont essentiellement :

- L'analyse, dans la revue à mi-parcours de l'UNFPA 2011-2015, de la contribution de son programme pays aux résultats de l'UNDAF.
- La production régulière des rapports et la tenue à date des revues annuelles, celles-ci constituant un moment fort de communication, avec le Gouvernement, les autres acteurs nationaux et les PTF autour des interventions du SNU et de ses résultats. Il faudrait toutefois veiller à une représentation de niveau de la partie nationale.

- La mise en place d'une cellule de suivi-évaluation en appui aux travaux du Comité Programme et des Groupes de travail Effets.
- Le « memorandum of understanding (MoU) » signé par l'UNICEF et le PAM pour coordonner leurs actions en nutrition.
- Le « Letter of understanding (LoU) » signé par l'UNICEF et le HCR pour coordonner leurs actions dans les secteurs de l'éducation, de la nutrition, de la protection de l'enfance et du WASH.
- La préparation entre l'UNICEF, le PAM et l'OMS d'un accord tripartite avec un plan d'action détaillé en vue de mieux coordonner leurs actions en nutrition pour améliorer le rapport coût-efficacité.
- L'adaptabilité et ou la capacité d'anticipation du SNU pour la prise en charge des besoins dynamiques de la partie nationale à travers des actions conjointes de financements ponctuels (cas de l'EMC) ou de plaidoyers efficaces (loi sur la subvention de services et prestations publiques cas de l'éducation, de la santé maternelle et Infantile et du VIH /SIDA).

11.3 Principales recommandations

Elles reviennent à redresser certaines insuffisances observées à mi-parcours de la mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 et à conforter les acquis. Elles sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau N° 12 : Recommandations

	Problèmes	Recommandions	Niveau de responsabilité	Echéance
1.	Le renforcement de la cohérence au-delà des effets de l'UNDAF et des axes stratégiques de la SCADD, entre les produits des uns et les piliers des autres	Réfléchir à la possibilité d'observer un décalage entre les phases d'élaboration de l'UNDAF et de la SCADD, pour avoir une meilleure convergence entre les produits des effets de l'UNDAF et les piliers des axes stratégiques de la SCADD : envisager le prolongement de l'UNDAF 2011-2015 jusqu'en fin 2016. Cette révision porterait sur la révision de la matrice des résultats et de suivi-évaluation de l'UNDAF.	Tdr : - UAC - Comité Programme - Comité Mixte SNU/GVT Décision : - Equipe Pays - Gouvernement du Burkina Faso Travaux de révision - UAC - Agences SNU Gouvernement	Octobre 2014 Octobre 2014 Novembre –décembre 2014
2.	La prise en compte des nouveaux défis survenus ou persistants depuis la mise en œuvre de l'UNDAF	Renforcer, dans la révision de la matrice unifiée, la prise en charge des défis en cours, ceux-ci étant déjà pris en compte dans la matrice des résultats de l'UNDAF 2011-2015	UAC Comité Programme Comité mixte SNU/GVT	Octobre –décembre 2014
3.	Un certain nombre d'indicateurs qui demandent à être réexaminés	Réévaluer avec la partie nationale, le choix des indicateurs de résultats des produits au double aspect de leur pertinence et des possibilités de les renseigner au cours de l'UNDAF,	UAC Comité Programme Comité mixte SNU/GVT	Octobre –décembre 2014
4.	La difficulté du système statistique national à fournir les informations à mesure de renseigner les indicateurs de suivi / évaluation de l'UNDAF	S'assurer dans le choix des indicateurs d'effets et de produits dans le prochain UNDAF de la capacité du système statistique national à pouvoir les renseigner.	UAC Comité Programme Comité mixte SNU/GVT SP SCADD INSD	Option 1 : Janvier -décembre 2015 (sans prolongation jusqu'en en 2016 de l'UNDAF) Option 2 : janvier- décembre 2016 (avec prolongation jusqu'en en 2016 de l'UNDAF et révision de la matrice des résultats et de suivi-évaluation de l'UNDAF)
5.	Le lancement des programmes conjoints au début de la mise en œuvre de l'UNDAF	Lancer la préparation des programmes conjoints dès le premier draft de l'UNDAF, pour pouvoir les démarrer en même temps que l'UNDAF.	UAC Agences SNU Gouvernement	Si option 1 (Voir recommandation 4) : mai-juin 2015 Si option 2 : mai juin 2016

	Problèmes	Recommandions	Niveau de responsabilité	Echéance
6.	Les difficultés à élaborer et à mettre en œuvre les programmes conjoints	Articuler les programmes conjoints autour des produits qui concentrent les interventions de plusieurs agences, leur choix devant être dicté par la matrice des résultats.	UAC Agences SNU Gouvernement	Permanent
7.	Les longues phases préparatoires des programmes avec la partie nationale	S'assurer avant de se lancer à leur préparation que les programmes conjoints répondent aux priorités du Gouvernement	UAC Agences SNU Gouvernement	Permanent
8.	La faible participation de la partie nationale dans la préparation des rapports annuels de mise en œuvre de l'UNDAF	Mieux impliquer la partie nationale dans la préparation des rapports annuels de mise en œuvre de l'UNDAF	UAC Equipe pays Gouvernement	Permanent
9.	La présentation des rapports de revue annuels de l'UNDAF 2011, 2012 et 2013 sous des formats différents	Uniformiser le cadre d'analyse et de présentation des rapports des effets et des rapports de revue annuelle de l'UNDAF	UAC Comité Programme Comité mixte	Permanent
10.	Le renforcement des capacités statistiques pour rendre disponibles les informations statistiques pour le renseignement des cibles d'indicateurs d'effets et de produits	Appuyer le système statistique national et tirer parti du caractère modulaire de l'Enquête Multisectorielle Continue, pour s'accorder avec l'INSD et les autres parties prenantes sur les indicateurs dont les enquêtes relèveraient d'une périodicité annuelle et sur ceux, plus structurels, dont les périodicités seraient plus longues.	INSD Agences du SNU SP/SCADD	Permanent
11.	La faible mobilisation des membres des groupes de travail Effets	Renforcer la mobilisation et mieux responsabiliser ceux qui interviennent dans le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF.	Comité Programme	Permanent
12.	L'assurance d'une vision partagée et acceptée de l'avènement	Renforcer la Cellule d'Appui à la Coordination par un spécialiste en communication pour préparer et accompagner l'avènement du DAO.	CR Equipe pays UAC	Janvier –mars 2015
13.	La préparation d'une vision partagée, une compréhension commune des mécanismes et, de leur phasage, une maîtrise des outils et nouveaux principes de travail et de collaboration et, l'évaluation des besoins de	Reprendre et actualiser, de façon participative, la réflexion sur les conditions, les atouts et les limites du passage de l'équipe Pays au DAO, à partir du prochain cycle de planification de l'UNDAF. Cette réflexion devrait être étendue aux différents schémas possibles de passage au DAO, à partir du prochain cycle de planification de l'UNDAF.	UAC Equipe pays Gouvernement	Mars – juin 2015

	Problèmes	Recommandions	Niveau de responsabilité	Echéance
	renforcement des capacités nécessaires pour accompagner le processus de façon efficace.			
14.	La difficulté à apprécier l'efficacité et l'efficience de l'UNDAF	Compléter la matrice unifiée des résultats par le nombre de bénéficiaires atteints par les différents produits de l'UNDAF Compléter les rapports annuels de revue de l'UNDAF par une partie sur l'efficacité et l'efficience des effets UNDAF	UAC Cellule de suivi de l'UNDAF Groupes de travail Effets Comité Programme Comité mixte SNU/GVT	Permanent

XII CONCLUSIONS

"Are we doing the right thing? Are we doing thing in the right way?"

Le bilan de la période examinée de l'UNDAF 2011-2015 est dans l'ensemble très positif pour ce qui est de sa cohérence avec la SCADD et les OMD, de la pertinence de ses domaines d'intervention et des résultats stratégiques déclinés en 2010, année de sa préparation.

Les activités réalisées par les agences du SNU soutiennent les effets de l'UNDAF et mettent en œuvre ses produits. L'évaluation a relevé que les programmes des agences s'inscrivent bien dans les effets de l'UNDAF.

Malgré la diversité des cadres de coopération des agences, on note un niveau élevé de coordination et de collaboration inter agences à travers notamment les programmes conjoints et le nombre important d'activités de programmation conjointe. Si le niveau de coordination constaté est très significatif, il est aussi de plus en plus exigeant, particulièrement pour le Coordonnateur Résident et son Equipe Pays dans la perspective du Delivering as one

La mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 peut être créditée d'une bonne efficacité. Le taux d'exécution aussi bien financier que physique est positif. Il atteint, en moyenne pour l'ensemble des trois Effets de l'UNDAF, le niveau significatif de 88,7% en termes d'exécution financière et de 83,24% en termes d'exécution physique.

La matrice unifiée des résultats de l'UNDAF constitue un important outil de coordination et de suivi des activités. Sur 61 indicateurs de produits, si l'on considère les désagréments, 50 ont été

renseignés, soit un taux appréciable de 82%.

Les résultats des consultations nationales post 2015 montre que les résultats et les produits continuent à être pertinents au regard des évolutions contextuelles de développement du Burkina Faso.

Nonobstant les résultats à mi-parcours positifs de l'UNDAF, le défi de l'accélération de l'atteinte des OMD demeure actuel : seules 10 des 32 cibles d'indicateurs des OMD seraient atteintes à l'horizon 2015.¹⁴ Autant, le prochain UNDAF doit continuer à prendre en charge ce défi, autant il devra faire face à de nouveaux défis ou ceux persistants relevant de l'évolution de l'environnement national et régional et international du Burkina Faso : le défi de la stabilité politique nationale, le défi de la paix et de la sécurité sous régionale et le défis de la résilience des populations face aux nombreux chocs répétitifs et de plus en plus rapprochés dus aux changements climatiques, sans oublier le défis de la croissance des effectifs de la population et celui de l'inclusivité de la croissance économique. Ces défis sont par ailleurs très liés à l'accélération de l'atteinte des OMD. L'instabilité politique, l'insécurité, les conflits et les crises alimentaires récurrentes constituent non seulement des facteurs limitant cette accélération mais sont aussi facteurs de la pauvreté.

¹⁴ Source : Rapport de suivi de la mise en œuvre des OMD, mai 2010

Annexe 1 : Tableau de réalisation des activités de l'UNDAF

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
Effet UNDAF 1 : la croissance économique accélérée est durable et pro pauvre d'ici 2015		
Produit 1.1 : Les institutions nationales impliquées sont mieux outillées (ayant la capacité technique) pour formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD	Id1.1.1/ Proportion de politiques et programmes sectoriels formulées/révisées et alignées sur la SCADD	- la Politique nationale de population et son plan d'action ; - le document stratégique de la planification de l'offre d'énergie électrique du Burkina Faso à l'horizon 2025 ; - la politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ; - la Stratégie d'adoption et de diffusion des Innovations Agricoles et Agroalimentaires ; - le Programme national du secteur rural ; - la Stratégie nationale de micro finance et son plan d'action 2012 – 2016 ; - la Politique nationale de développement durable ; - le Programme national de sécurisation et de valorisation des aménagements et espaces pastoraux ; - le Programme national de développement pastoral ; - la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; - la stratégie de développement du secteur semencier et son plan d'opérationnalisation ; - la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; - le Consolidated Appel Process (CAP), document stratégique qui a permis de mobiliser en 2013, 75,9 millions USD en faveur d'interventions humanitaires ; - les consultations nationales post 2015 dans les 13 régions du pays. - l'étude sur le cadre d'accélération de l'OMD 1, adopté en Conseil des Ministres comme principal référentiel d'élaboration des budgets ; - l'étude sur le « costing » pour l'accélération des OMD (2012) actualisés pour améliorer la budgétisation en faveur des OMD dans la dynamique de la SCADD ; - l'étude sur les capacités et contraintes d'absorption des ressources au niveau sectoriel en vue de l'accélération des OMD ; - l'analyse de la contribution des petits producteurs à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la préservation de l'environnement ; - les études sectorielles dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord portant sur la situation de référence de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que la cartographie - des filières porteuses.

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
	Id1.1.2/ Pourcentage de structures outillées (ayant la capacité technique) pour formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD	- Elaboration du Programme de réorganisation institutionnelle et de renforcement des capacités par le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire - Appui à l'opérationnalisation du Programme National du Secteur Rural, avec une assistance au Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles - Equipement en kit complet IMIS (serveur, scanneur, ordinateur de bureau et accessoires) six directions régionales de l'économie et de la planification (DREP). - Formation de 60 cadres nationaux (26 DREP et 34 DGESS aux principes d'intégration des questions de population dans les futures générations des documents de politiques, stratégies, programmes et plans de développement en relation avec la SCADD. - Atelier de renforcement des capacités des nouveaux parlementaires pour mieux suivre et évaluer la mise en œuvre des OMD dans l'optique de leur accélération en 2015 a été organisé à cet effet. - Renforcement des capacités du Secrétariat Permanent du Conseil Présidentiel pour l'Investissement (SP/CPI) avec la mise à disposition de deux (02) experts.
	Id1.1.3/ Proportion de budgets – programmes opérationnels	- Formation de 106 cadres de ministères et institutions sur le processus d'élaboration de Projets Annuels de Performance (PAP) dans la perspective des budgets programmes
Produit 1.3 : Les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ont davantage accès aux marchés, à un emploi décent, aux services énergétiques, aux crédits et entreprennent des AGR rentables.	Id 1.3.1/ Proportion de demandes de crédits adressées aux IMF et satisfaites (femme, jeune, région, milieu de résidence)	Plus de 5,9 millions de dollars distribués, en espèces, à plus de 500 000 personnes défavorisées, pour la création d'actifs productifs visant à renforcer leur résilience
	Id1.3.2/ Pourcentage des institutions de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes appuyées	- Formation de 14 cadres nationaux du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de L'Emploi, du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et de la Maison de l'Entreprise, sur les concepts de chaînes de valeurs et des marchés inclusifs. - Formation d'environ 1000 femmes et jeunes sélectionnés parmi les plus pauvres, à des métiers, techniques, processus de transformation ainsi qu'à l'entrepreneuriat, la gestion de micro- projets - Appui à la préparation de la stratégie régionale de promotion de l'emploi pour les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun. - Annuaire statistique du marché du travail 2010 et 2011 ; - Etude sur l'insertion des bénéficiaires des formations de l'ANPE et les détenteurs de certificat de qualification professionnelle ; - Etude sur l'offre de formation professionnelle agricole ; - Etude sur la relation entre la migration, la jeunesse et l'emploi au Burkina Faso ; - Revue des programmes à haute intensité de main d'œuvre mis en œuvre au Burkina Faso nos jours.

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
	Id1.3.3/ Pourcentage des achats annuels de vivres réalisés par le SNU auprès des petits producteurs locaux pour les activités de développement. Baseline (50%) Cible (80%)	75% en 2011, 45% en 2012, 38% en 2013
Produit 1.4 : L'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des méthodes d'adaptation et d'atténuation face aux effets des changements climatiques, par les structures nationales et les communautés de base s'est améliorée.	Id 1.4.1 Pourcentage des producteurs ayant adopté de bonnes pratiques agricoles	- Appui à 14 villages du bassin versant du lac DEM abritant 140 000 habitants engagés dans un cadre de dialogue visant la gestion dudit lac inscrit sur la liste des zones humides d'importance internationale. Appui à la réalisation de 7110 ha de bas-fonds, diguettes antiérosives, diguettes filtrantes, demi-lunes et de cordons pierreux. - Appui à la formation des équipes nationales de gestion des Aires protégées sur l'inventaire pédestre dans les zones de chasse du Burkina Faso. - Appui à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles en matériel et équipement, conduisant à la mise en place d'un embryon de laboratoire de culture in vitro des tissus végétaux en vue de la création de variétés de semences résistantes à la sécheresse. - Formation de 57 enseignants expérimentateurs sur les 3 guides d'éducation environnementale et 55 autres formés en règlement des conflits liés au foncier en milieu rural, dans le cadre de la promotion et vulgarisation des normes et principes,
	Id1.4.2/ Pourcentage des plans régionaux et communaux, formulés/révisés qui intègrent les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	- Appui à la commune de Bobo-Dioulasso à développer une stratégie d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques, à travers le programme « villes et changements climatiques » de ONU Habitat
	Id1.4.3/ Nombre de textes d'applications des lois et règlements en matière de gestion de l'environnement élaborés/révisés	- Appui du SNU à la préparation de la politique nationale de développement durable - Appui à la préparation du projet de loi sur le développement durable - Appui à l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une loi d'orientation et d'un plan d'action de mise en œuvre - Appui au lancement de la procédure de révision du statut de l'aire de faune d'Arly jusque-là géré par un parc national en dépit de son statut de réserve totale
	Id1.4.4/ Disponibilité de la politique nationale en matière d'énergie alternative	

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
Produit 1.5 : Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles.	1.5.1 Nombre de plans de préparation et de réponses aux urgences et catastrophes opérationnels au niveau national et régional	- Appui à l'élaboration d'un plan de contingence inter-agences - Mise à jour d'un plan national multirisque - Appui à la préparation de deux plans de contingence régionaux (Hauts Bassins et Nord) - Soutien à l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée pour la production de données sexo spécifiques en situation de catastrophes - Développement d'un système intégré d'information et d'une base de données sur les risques de catastrophes. - Soutien du SP/CONASUR pour la valorisation de la base de données sur les catastrophes naturelles - Formation de 350 nouveaux recrues du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sur les Modes de Consommation et de Production Durable (MCPD) et l'économie verte pour mieux les préparer à assumer leurs responsabilités de veille environnementale. - Contribution au renforcement des capacités des autorités nationales et des communautés de base pour l'intégration de la Santé de la Reproduction dans la préparation et la réponse aux urgences humanitaires - Formation des acteurs du niveau central et déconcentré sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) SR (de 2011 à 2013, le nombre de personnes formées est passé de 30 à 121 dans 8 régions). - 650 kits de dignité et 1336 kits d'accouchement pré-positionnés au cours de l'année 2013 dans les magasins du Programme alimentaire mondial (PAM) pour faciliter la riposte en situation de crise - Contribution à l'assistance aux populations réfugiées maliennes à travers la fourniture d'interventions essentielles de lutte contre la morbidité et la surmortalité maternelles, y compris la prévention et la prise en charge de la violence basée sur le genre - Equipement en kits SR pour la prise en charge des cas pour 13 formations sanitaires dont 10 de premier échelon et 3 hôpitaux de référence de la région du Sahel - Mise en place d'un dispositif d'identification et de prise en charge des cas de violence basée sur le genre dans les camps de réfugiés avec l'appui d'une ONG internationale. - Constitution de deux groupes SR et VBG en situation de crise regroupant des agences du SNU, des bilatéraux et des ONG afin d'assurer une meilleure coordination de la préparation et de la réponse aux crises humanitaires - Appui à l'intégration de la SSR dans le plan de contingence révisé du Ministère de la Santé.
	1.5.2/ Nombre de régions disposant d'un stock de sécurité prépositionné	

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
	1.5.3 Nombre de structures au niveau provincial disposant de cadres formés à la gestion des situations d'urgence et des catastrophes	- Formation des membres de la Commission Développement Economique et Environnement (CODE) et du Réseau des Parlementaires contre les Changements Climatiques, sur l'agenda de la COP 17 ; - Consolidation des capacités techniques et logistiques du CONASUR et de ses démembrements afin d'améliorer leurs prestations en matière de gestion des catastrophes récurrentes auxquelles le pays est confronté ; - Renforcement des capacités institutionnelles de : • l'Université de Ouagadougou (Laboratoire d'Analyse Mathématique), • la Direction Générale de la Météorologie, • la Division chargée de l'information environnementale du Secrétariat Permanent du Conseil National de l'environnement et du Développement Durable, • le SP/CONAP/Genre sur l'intégration du genre dans les projets d'adaptation aux changements climatiques, • le SP/CONEDD (contrôleur interne et spécialiste des marchés publics) en vue de son accréditation comme Entité Nationale de Mise en œuvre du Fonds Adaptation, • du CONASUR et acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes (y compris des professionnels de la presse).
Produit 1.6 : Les capacités des structures du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse de diffusion des données désagrégées sont renforcées.	Id1.6.1/ Nombre de structures membres du Système Statistique national disposant d'un système d'information et de gestion de données opérationnel (désagrégeables par sexe, âge et lieu de résidence)	Appui à l'opérationnalisation des 13 bases de données IMIS dans les DREP par la mise à disposition de données sociodémographiques désagrégées actualisées, notamment les projections démographiques du RGPH 2006
	Id.1.6.2/ Nbre de structures nationales, sectorielles et régionales disposant d'un système d'information et de gestion de données opérationnel (désagrégées par sexe, âge et lieu de résidence)	Assistance pour la sauvegarde et à l'archivage informatique de données statistiques, la production d'annuaires statistiques, la production ou à l'élaboration d'outils de diffusion de l'information statistique et l'élaboration des normes communes Appui à la formation de 60 cadres nationaux (26 des DREP et 34 des DGESS) en intégration des questions de populations

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
	Id 1.6.3/ Pourcentage des résultats d'enquêtes, des études et des annuaires statistiques prévus par les structures membres du Système Statistique national, (par exemples les services statistiques des Ministères) publiés les rapports dans les délais	

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
Effet UNDAF 2 : L'amélioration de la qualité du capital humain		
Produit 2.1 : Les capacités du système de santé sont renforcées pour fournir des services de base de qualité	2.1.1 Nombre de nouveaux contacts par habitant et par an	- la politique nationale de santé - le Plan national de développement sanitaire 2011-2020 (PNDS 2011-2020) ; - le plan stratégique national de lutte contre le paludisme 2011-2015 ; - le plan stratégique de lutte contre la tuberculose 2013-2017 ; - le cadre stratégique de Lutte Contre le SIDA et les Infections Sexuellement transmissibles (CSLS-IST 2011-2015) ; - le programme national de lutte contre les fistules obstétricales 2011-2015 ; - le programme de prévention de la transmission mère enfant du VIH 2011-2015 - le plan pluriannuel complet du Programme élargi de vaccination 2011 - 2015 - le plan de développement des ressources humaines pour la santé et l'élaboration du premier plan triennal de mise en œuvre ; - le projet de stratégie nationale d'exemption de paiement des soins curatifs pour les enfants de moins de 5 ans et son document de plaidoyer ; - la révision du protocole national de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë - La feuille de route révisée pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile (2012-2015) - Le plan stratégique santé des jeunes 2004-2008 évalué et la rédaction d'un nouveau plan en cours sous le leadership de la DSF, à travers un processus très participatif - le Plan national de relance de la Planification Familiale 2013 – 2015.
	2.1.2 Pourcentage de 20 médicaments traceurs n'ayant pas connu de rupture de stock au niveau des CSPS	- la Politique pharmaceutique nationale - le plan stratégique d'approvisionnement pharmaceutique 2013-2015 - la révision de la liste des médicaments essentiels génériques pour y intégrer les produits nutritionnels
Produit 2.2 : La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue	2.2.1 Pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique	Le pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique est passé de 48,8% en 2010 à 88% en 2013, avec : - les actions de sensibilisation du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), pour une meilleure prise en compte du secteur santé dans le budget de l'Etat. - la sensibilisation avec l'appui des deux ambassadeurs de la CARMMA, dans les 13 régions du pays, des leaders administratifs, coutumiers et religieux, ainsi que des responsables de services administratifs qui se sont officiellement engagés à contribuer à réduire la mortalité maternelle et infanto-juvénile au terme de la mise en œuvre de la CARMMA. - Le plaidoyer pour la mise en place d'un mécanisme et d'un ancrage institutionnel pour le

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
		développement des ressources humaines de la santé - L'élaboration de modules de formation en SONU/AUDIT/PF
	2.2.2 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple pris en charge à domicile	
	2.2.3 Pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois dans les formations sanitaires supplémentés en Vitamine A durant les 6 derniers mois de l'année.	Le pourcentage des enfants de moins de 5 ans dans les formations sanitaires supplémentés en vitamines A durant les 6 derniers mois est passé de 63% en 2010 à 99% en 2013
	2.2.4 Taux de couverture de la prise en charge des enfants malnutris aigue sévère âgés de moins de 5 ans	Le taux de prise en charge des enfants malnutris aigue âgés de moins de 5 ans a atteint 87% en 2013 contre 40% en 2010
	2.2.5 Couverture vaccinale (%) en DTC-Heb-Hib3et couverture en vaccin anti rougeoleux.	Le taux de couverture vaccinale au DTCP-Heb-Hib3 et à l'anti rougeoleux a atteint 99%, avec - le plaidoyer mené avec le ministère de la santé pour des passages de campagne nationale de vaccination synchronisée avec les pays de la sous-région ayant abouti à zéro cas de poliomyélite en 2011, 2012 et 2013 - la vaccination des enfants de 0-11 mois contre les 11 maladies cibles du PEV, des femmes enceintes contre le tétanos et des enfants de 0-59 mois contre la poliomyélite ; - la vaccination de 13 000 réfugiés âgés de 9 mois -15 ans contre la rougeole et les soins aux réfugiés dans les camps
	2.2.6 Proportion de couple année protection	La proportion de couples années de protection est passée de 10,3 % en 2010 à 17,30% en 2013 pour une cible de 15%. En 2015 avec notamment : -la dotation en produits contraceptifs et médicaments vitaux de santé maternelle
	2.2.7 Taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié 2004: 35,8%; 2011: 78,3% (OMD, 2012 page 31; Id5.1) Fortes disparités régionales.	Le taux d'accouchement assisté est passé de 73,5% en 2010 à 80,50% en 2013 pour une cible de 81%,
	2.2 8 Taux d'accès à l'eau potable (désagrégé par région dans la zone d'intervention)	Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 71,45% en 2010 à 77% en 2013 au Plateau Central et de 62,8% en 2010 à 69% en 2013 au Centre Nord avec : - la réalisation au 31 décembre 2013, de 13 nouveaux forages

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
		- la réhabilitation de 12 forages pour accroître la couverture des besoins en eau et réduire les risques de conflits liés à l'utilisation des points d'eau - la mise en place de 27 Associations d'Usagers d'Eau (AUE) pour faciliter la gestion des points d'eau -
	2.2.9 Taux d'accès de la population à l'assainissement (latrine) (désagrégué par région dans la zone d'intervention) Milieu urbain	
Produit 2.3 : Les structures publiques, privées, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH.	2.3.1 Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de TME.	Le pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet est passé de 31,65% en 2010 à 90% en 2013, pour une cible de 40%. Ces résultats ont été portés par : - le plan de riposte du secteur santé au VIH (2011-2015) - l'approche du dépistage précoce du VIH intégrée progressivement dans les services de pédiatrie (CREN et hospitalisation) notamment dans la région des Hauts Bassins et dans les hôpitaux nationaux - l'étude sur l'estimation des revenus et dépenses liées au VIH/Sida (REDES, 2011), pour une meilleure maîtrise des besoins de financement du secteur - le traitement antirétroviral pour réduire le risque de TME dans le cadre de la Prévention de la transmission mère enfant du VIH
	2.3.2 Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans possédant à la fois les connaissances exactes sur les manières de prévenir le risque de transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus (hommes/femmes) 2007: 45,2% puis 2009: 24,9% et 2011: 32,5%	
	2.3.3 Pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé qui reçoivent des ARV 2005: 24,7% à 2011: 55,26%(nombre de centres de 45 à 90 durant la période) OMD 2012, Id6.5; page 38	Le pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé qui reçoivent des ARV est passé de 53,5% en 2010 à 62% en 2013 avec : - la prise en charge médicale du VIH de personnes ayant besoin de traitement antirétroviral. - le dépistage du VIH au niveau communautaire

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
	2.3.4 Pourcentage des formations sanitaires mettant en œuvre la PTME (DSME)	Les formations sanitaires mettant en œuvre la PTME ont représenté 97,7%, en 2013, avec : - le programme de prévention de la transmission mère enfant du VIH 2011-2015 - les protocoles ARV pédiatriques révisés pour plus d'efficacité et une meilleure gestion du programme - les modules de formation préparés avec des directives de mise en œuvre et la reproduction du programme PTME 2011-2015 .
Produit 2.4 : Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité	2.4.1 Nombre d'élèves du préscolaire, du primaire fréquentant les classes construites et équipées grâce à l'appui du SNU (désagrégué par sexe)	Le nombre d'élèves fréquentant les classes, construites et équipées grâce à l'appui du SNU, est passé dans - le préscolaire de 8 000 en 2010 à 9320 en 2013 pour une cible, à mi-parcours de l'UNDAF, de 8920 - le primaire de 30000 en 2010 à 92 290 en 2013, pour une cible de 58 000 en 2013 et 70 000 en 2015. Ces résultats ont été portés par : - l'appui du SNU en rations sèches pour le maintien des filles à l'école dans les cantines scolaires dans le Sahel ; - les activités de sensibilisation et de mobilisation sociale ; - la construction, l'équipement et l'opérationnalisation de « bissongo » ou préscolaires et la réalisation d'EQAME.
	2.4.2 Nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, grâce à l'appui du SNU	Le nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, est de 57 en 2010 à 97 en 2013. Son rythme de progression augure d'une atteinte de l'objectif de 120 prévus en 2015.
	2.4.3/ Pourcentage de structures préscolaires, d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement post-primaire utilisant les curricula avec des thèmes émergents (paquet « Genre, VIH, Droits Humains, Population »).	Le pourcentage de structures utilisant les curricula avec des thèmes émergents (paquet « Genre, VIH, Droits Humains, Population ») est pour : - le préscolaire de 25% en 2010 à 85% en 2013 - les écoles primaires de 10% en 2010 à 100% en 2013 - les établissements d'enseignement post-primaire de 5% en 2010 100% en 2013.
	2.4.4 Taux de couverture des besoins dans les cantines scolaires du primaire des provinces d'intervention.	Le taux de couverture des besoins dans les cantines scolaires du primaire des provinces d'intervention du SNU est passé de 50% en 2010 à 89%, pour une cible fixée à 74%.

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
Produit 2.5 : Un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel.	2.5.1 Existence d'un plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale.	Le plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale a été préparé avec l'appui du SNU et adopté
	2.5.2 Pourcentage de la population couverte par les programmes de transferts sociaux et d'assurance sociale.	
	2.5.3 Nombre d'enfants vulnérables (enfants en conflit avec la loi, enfants vivant dans la rue, enfants victimes de pires formes de travail, enfants porteurs de handicap, enfants victimes de violences et d'abus de toutes sortes etc.) re-scolarisés ou réinsérés par an.	. Le nombre d'enfants vulnérables ré-scolarisés ou réinsérés par an, est passé 26 304 en 2013 contre 6 000 en 2010
	2.5.4 Pourcentage des demandes de prise en charge médicales satisfaites relevant de la compétence du HCR	Identification et documentation de 291 Enfants en situation de risque à Goudoubo dont 96 enfants séparés (53 filles et 43 garçons) et 20 enfants non accompagnés (16 garçons et 4 filles) et documentation en cours par Terre des Hommes.
	2.5.5 Pourcentage des garçons et des filles scolarisables relevant de la compétence du HCR inscrits à l'école	

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
Effet UNDAF 3 : La gouvernance politique, administrative, économique et locale plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre		
Produit 3.1 : Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit, l'effectivité des droits humains et l'égalité de genre.	3.1.1 Nombre de rapports annuels de l'ASCE, de la Cour des comptes et du REN-LAC publié à temps.	Publication régulière des rapports annuels de l'ASCE, de la Cour des Comptes et du REN-LAC
	Id 3.1.2 Nombre de textes (conventions, déclarations et lois) de droits humains de portée internationale, régionale et nationale traduits dans les quatre langues nationales (Moore, Dioula, Fulfudè et Gulmacè) et diffusés dans les treize régions du pays	Traduction de la loi sur la CEDEF en 4 langues nationales et de la loi sur la santé de la reproduction en 3 langues nationales
Produit 3.2 : Les capacités des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes sont renforcées pour accroître la participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique.	3.2.1 Taux d'inscription aux élections (présidentielle, législative, municipale)	Entre les deux élections, les taux d'inscription pour les élections législatives et municipales sont passés respectivement de 61,80 et 54,40 à 57,39% en 2012
	3.2.2 Taux de participation aux élections (Présidentielle, législative, communal)	Les taux participation aux élections couplées législatives et municipales sont passés respectivement de 56,40% et 49% à 75,30%. Ces résultats sont à lier aux actions de : - communication de masse pour la sensibilisation des populations - renforcement des capacités de la CENI, du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat et du CSC
	3.2.3 Taux d'inscription des naissances à l'état civil : Taux d'enregistrement des naissances (filles/garçons)	Taux d'inscription des naissances à l'état civil estimé, en 2012, à 76,9% dont 77% pour les garçons et 76,7% pour les filles. Ces résultats ont été portés par : - l'Organisation de campagne d'établissement massif et gratuit d'actes de naissance, en 2009 et 2012 - des campagnes de sensibilisation organisées chaque année à travers les régions - la sécurisation du système d'état civil à travers l'informatisation et l'adoption d'un identifiant unique
Produit 3.3 : Les capacités des structures chargées de la décentralisation au niveau national (CONAT, DGCT) et local (régions et communes) sont renforcées afin de la rendre plus effective, améliorant l'égal accès des populations à des	3.3.1 Proportion des plans locaux de développement formulés/révisés prenant en compte les droits humains et le genre entre 2011 et 201	- Formation des élus locaux et régionaux, sur la formulation de stratégies et de plans régionaux de l'emploi en vue de leur intégration dans les plans régionaux de développement - Appui au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation pour le développement des outils de planification locale et de communication sur les Plans Communaux de Développement et les Plans Régionaux de Développement.
	3.3.2 Proportion des budgets des plans communaux de la zone d'intervention couverte par le SNU.	

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
services publics de qualité et le développement des économies locales	3.3.3 Nombre d'organisations communautaires participant (organisations féminines, masculines et organisations mixtes) à la gestion communale et bénéficiant ou ayant bénéficié d'un appui quelconque du SNU.	
Produit 3.4 : Les mécanismes et les capacités de tous les acteurs à maîtriser et utiliser les outils d'analyse du genre sont renforcés, et la dimension genre est davantage prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement	3.4.1. Nombre de politiques/programmes sectoriels révisés/formulés pendant la période 2011-2015 et intégrant la dimension genre selon le guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles et sur la base des outils d'intégration du genre.	17 documents de politiques/programmes sectoriels révisés ou nouvellement formulés intègrent la dimension genre, grâce à : - La relecture de la politique nationale des droits humains et de la promotion civique, ainsi que son plan d'action 2013-2015, intégrant la dimension genre - L'appui à l'évaluation de la politique nationale de jeunesse 2008 et élaboration d'une nouvelle politique nationale jeunesse 2014-2023 qui en compte les aspects d'égalité de genre, ainsi que les jeunes marginalisés et/ou vivant avec un handicap. Elle est en attente d'être adoptée en conseil de Ministres. - La mise en place des cellules genre sont mises en place dans tous les ministères et institutions du Burkina Faso et organisation des sessions de formation à leur intention, dans l'optique d'assurer la systématisation du genre dans les différents processus de planification - L'élaboration du plan d'action 2013-2015 de la stratégie « écoles des maris » pour l'implication des hommes dans la gestion de la santé de la reproduction, notamment l'accroissement des services de SR (planification familiale, consultations prénatales, accouchements assistés et consultations post-natales) et son opérationnalisation en cours à travers 10 écoles dans la région du Centre Nord. - Le renforcement des capacités de dix (10) cellules genre des ministères en charge d'influencer les processus de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des départements pour une systématisation de la dimension genre. - La finalisation du guide d'intégration du genre dans les processus de planification sectorielle ; - La mise en place et le fonctionnement du dispositif de collecte systématique d'information sur les violences faites aux femmes dans les régions du Sahel, du Plateau central et des Hauts Bassins ; - L'installation de la chaire genre à l'Université de Ouagadougou dans l'optique d'intégrer progressivement le genre dans les curricula ; - Le renforcement des capacités techniques en genre et droits humains de plusieurs institutions, ministères, organisations de la société civile et ONG, couplées avec des appuis en experts, matériels roulant, équipements informatiques et bureautiques et la prise en charge de la participation des partenaires nationaux à plusieurs réunions internationales (Parlement, Conseil National de la Jeunesse, CENI, CGD, ASCE, Ministère de la justice, etc.).

Produits	Indicateurs de produits	Principales activités réalisées
	3.4.2. Nombre de rapports de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF rendus disponibles dans les délais selon l'agenda du comité de suivi des Nations Unies sur la CEDEF	Le rapport de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF est produit annuellement.
Produit 3.5 : Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement	3.5.1 Taux d'absorption de l'aide au développement entre 2011 et 2015	Le taux d'absorption de l'aide au développement est passé de 71,33% en 2010 à 88,18% en 2013.
	3.5.2 Nombre de structures publiques dont les cadres ont bénéficié de formations à l'élaboration et à la mise en œuvre des budgets programmes	Le nombre de structures dont les cadres sont formés à l'élaboration et à la mise en œuvre des budgets programmes est de 01 en 2010 à 13 en 2013, pour une cible de 25 en 2015

Annexe 2 : Tableau des taux d'exécution physique et financière

Produits UNDAF Effet1	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
Produit 1.1 : Les institutions nationales impliquées sont mieux outillées (ayant la capacité technique) pour formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD	Id1.1.1/ Proportion de politiques et programmes sectoriels formulées/révisées et alignées sur la SCADD	DGEP	PNUD	0% (2010)	83,15%	ND	97,29%	57,25%	94,10%	96,39%
	Id1.1.2/ Pourcentage de structures outillées (ayant la capacité technique) pour formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD	DGEP	PNUD	0% (2010)		ND		0,00%		100,00%
	Id1.1.3/ Proportion de budgets – programmes opérationnels	DGEP	PNUD	0,00%		ND		0,00%		0,00%
Produit 1.3 : Les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ont davantage accès aux marchés, à un emploi décent, aux services énergétiques (nouveaux et renouvelables), aux crédits et entreprennent des AGR rentables	Id 1.3.1/ Proportion de demandes de crédits adressées aux IMF et satisfaites (femme, jeune, région, milieu de résidence)	Rapport PNUD/U NCDF	PNUD; FENU	15,00%	60,19%	ND	99,02%	ND	68,94%	ND
	Id1.3.2/ Pourcentage des institutions de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes appuyées	Rapport PNUD/B IT	PNUD; BIT	0,00%		ND		0%		100,00%
	Id1.3.3/ Pourcentage des achats annuels de vivres réalisés par le SNU auprès des petits producteurs locaux pour les activités de développement. Baseline (50%) Cible (80%)	Rapport PAM	PAM	50,00%		134,00%		78,58%		55,88%
Produit 1.4 : L'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des méthodes d'adaptation et d'atténuation face aux effets des changements climatiques, par les structures nationales et les communautés de base s'est améliorée.	Id 1.4.1 Pourcentage des producteurs ayant adopté de bonnes pratiques agricoles	Rapport FAO	PNUD/F AO	NF	70,33%		87,00%	ND	75%	91,68%
	Id1.4.2/ Pourcentage des plans régionaux et communaux, formulés/révisés qui intègrent les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Inputs DEP/ME DD	PNUD	0,00%		ND		0,00%		ND
	Id1.4.3/ Nombre de textes d'applications des lois et règlements en matière de gestion de l'environnement élaborés/révisés	Inputs DEP/ME DD	PNUD	0		ND		650%		ND

Produits UNDAF Effet1	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
	Id1.4.4/ Disponibilité de la politique nationale en matière d'énergie alternative	Rapport PNUD	PNUD	0		ND		ND	100,00%	
Produit 1.5 : Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles.	Id 1.5.1 Nombre de plans de préparation et de réponses aux urgences et catastrophes opérationnels au niveau national et régional	Rapport PNUD/OCHA	/PNUD OCHA	2	91,83	0,0	98,87	66,67%	16,84%	0,00%
	Id. 1.5.2/ Nombre de régions disposant d'un stock de sécurité prépositionné	Rapport PAM	PNUD/OCHA	2		0,0		0		0
	Id 1.5.3 Nombre de structures au niveau provincial disposant de cadres formés à la gestion des situations d'urgence et des catastrophes	Rapport PNUD/OCHA	PNUD/OCHA	7		ND		ND		ND
Produit 1.6 : Les capacités des structures du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse de diffusion des données désagrégées sont renforcées.	Id1.6.1/ Nombre de structures membres du Système Statistique national disposant d'un système d'information et de gestion de données opérationnel (désagrégeables par sexe, âge et lieu de résidence)	Rapport DREP	UNFPA	3	69,97%	ND	98,60	0,00%	99,45%	25,00%
	Id.1.6.2/ Nbre de structures nationales, sectorielles et régionales disposant d'un système d'information et de gestion de données opérationnel (désagrégées par sexe, âge et lieu de résidence)	Rapport UNFPA/I NSD	UNFPA	0		ND		100,00%		100,00%
	Id 1.6.3/ Pourcentage des résultats d'enquêtes, des études et des annuaires statistiques prévus par les structures membres du Système Statistique national, (par exemples les services statistiques des Ministères) publiés les rapports dans les délais	Rapport UNFPA/I NSD	UNFPA	0%		ND		100,00%		83,33%
Produit 2.1 : Les capacités du système de santé sont	Id2.1.1/ Nombre de nouveaux contacts par habitant et par an	Annuaire Santé	OMS	0,64 en 2010	62,49%	ND		95,71%	90,08	106,85

Produits UNDAF Effet1	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
renforcées pour fournir des services de base de qualité	Id 2.1.2/ Pourcentage de 20 médicaments traceurs n'ayant pas connu de rupture de stock au niveau de CSPS	Annuaire Santé	OMS	80,00%		ND		91,36%		82,00%
Produit 2.2 : La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue.	Id. 2.2.1/ Pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre la PCIME clinique	Rapport DSF	OMS/UNICEF	48,8% en 2010	93,65%	ND		130,00%	91,72%	110%
	Id. 2.2.2/ Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple pris en charge à domicile	Rapport d'enquête ménage, EDS	OMS/UNICEF	0,00%		ND		105,00%		ND
	Filles			0,00%		ND		ND		ND
	Garçons			0,00%		ND		ND		ND
	Id2.2.3/ Pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois dans les formations sanitaires supplémentés en Vitamine A durant les 6 derniers mois de l'année.	EDS et Enquêtes Nutritionnelles	OMS/UNICEF	63% en 2010		ND		133,33%		124%
	Id2.2.4/ Taux de couverture de la prise en charge des enfants malnutris aigue sévère âgés de moins de 5 ans	Etude de couverture	UNICEF	40,00%		ND		128,33%		108,75%
	Id2.2.5/ Couverture vaccinale (%) en DTC-Heb-Hib3et couverture en vaccin anti rougeoleux		OMS							
	Couverture vaccinale (%) en DTC-Heb-Hib3.	Annuaire Santé	OMS/UNICEF	99% en 2009		99,00%		100,00%		100,00%
	Couverture vaccinale anti rougeoleux (%)	Annuaire Santé	OMS/UNICEF	96% en 2009		99,00%		96,97%		102,06%
	Id2.2.6 Proportion de couple année protection	Annuaire Santé	OMS/UN FPA	10,3% en 2010		ND		125,17%		115,33%

Produits UNDAF Effet1	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
	Id2.2.7 Taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié 2004: 35,8%; 2011: 78,3% (OMD, 2012 page 31; Id5.1) Fortes disparités régionales.	Annuaire Santé	OMS/UN FPA	73,5% en 2010		ND		108,03%		99,38%
	Id2.2.8 Taux d'accès à l'eau potable (désagrégé par région dans la zone d'intervention)	DGRE	UNICEF							
	Plateau Central			71,45% en 2010		ND		101,37%		98,72%
	Centre Nord			62,8% en 2010		ND		95,45%		98,57%
	Id2.2.9 Taux d'accès de la population à l'assainissement (latrine) (désagrégé par région dans la zone d'intervention) Milieu urbain	DGRE	UNICEF							
	Plateau Central	DGRE	UNICEF	23%		ND		87,50%		84,67%
Produit 2.3 : Les structures publiques, privées, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH.	Centre Nord	DGRE	UNICEF	1%		ND		0%		0,00%
	Id2.3.1/ Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de TME.	Rapport UNGASS Annuaire santé	OMS/ONU/SIDA	31,65%		123,19%		90,07%		225,00%
	Id 2.3.2/ Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans possédant à la fois les connaissances exactes sur les manières de prévenir le risque de transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus (hommes/femmes) 2007: 45,2% puis 2009: 24,9% et 2011: 32,5%	Rapport UNGASS/ GARP	ONU/SIDA/UNICEF	24,90%	82,83%	ND		82,95%	97%	ND

Produits UNDAF Effet1	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
	Id.2.3.3/ Pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé qui reçoivent des ARV 2005: 24,7% à 2011: 55,26%(nombre de centres de 45 à 90 durant la période) OMD 2012, Id6.5; page 38.	Rapport UNGASS Annuaire santé	OMS/ONUSIDA	53,50%		ND		138,67%		93%
	Id2.3.4/ Pourcentage des formations sanitaires mettant en œuvre la PTME (DSME)	DSME-Programme PTME	OMS/UNICEF	92,00%		ND		97,40%		100%
Produit 2.4 : Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité.	Id 2.4.1 / Nombre d'élèves du préscolaire, du primaire fréquentant les classes construites et équipées grâce à l'appui du SNU (désagrégé par sexe)	Rapport UNICEF	UNICEF		101,20%				98,06%	
	Préscolaire	Rapport UNICEF		8 000		ND		94,55		104,48
	Primaire	Rapport UNICEF		38 000		ND		120,66		159,12
	Id 2.4.2/ Nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, grâce à l'appui du SNU	Rapport CEBNF	UNICEF	57		ND		72,83%		100,00%
	Id2.4.3/ Pourcentage de structures préscolaires, d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement post-primaire utilisant les curricula avec des thèmes émergents (paquet « Genre, VIH, Droits Humains, Population »).	DGESS/MENA	UNICEF +UNESCO							
	Structures préscolaires	DGESS/MENA		25,00%				96,18%		170,00%
	Ecoles primaires	DGESS/MENA		10,00%				200,00%		100,00%
	Etablissements post primaires	DGESS/MENA		5,00%				370,37%		100,00%
	Id2.4.4/ Taux de couverture des besoins dans les cantines scolaires du primaire des provinces d'intervention.	DGESS/MENA/Rapport PAM	PAM	50,00%		ND		124,00%		120,27%

Produits UNDAF Effet1	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
Produit 2.5 : Un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel.	d2.5.1/ Existence d'un plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale.	Rapport MASSN	UNICEF	0	117,11%	ND		100,00%	98,21	100,00%
	Id2.5.2/ Pourcentage de la population couverte par les programmes de transferts sociaux et d'assurance sociale.	Rapport MASSN	UNICEF	0,01%		ND		100,00%		120,00%
	Id2.5.3/ Nombre d'enfants vulnérables (enfants en conflit avec la loi, enfants vivant dans la rue, enfants victimes de pires formes de travail, enfants porteurs de handicap, enfants victimes de violences et d'abus de toutes sortes etc.) ré-scolarisés ou réinsérés par an.	Rapport MASSN	UNICEF	6 000		ND		120,96		119,56
	Id2.5.4 / Pourcentage des demandes de prise en charge médicales satisfaites relevant de la compétence du HCR	Rapport HCR	HCR	95,00%		ND		91,00%		ND
	Id2.5.5/ Pourcentage des garçons et des filles scolarisables relevant de la compétence du HCR inscrits à l'école	Rapport HCR	HCR	0,00%		ND		23,00%		ND
	Au Primaire			0,00%				23,00%		ND
	Au Secondaire			0,00%						ND

Produits UNDAF Effet3	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique		Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
Produit 3.1 : Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit, l'effectivité des droits humains et l'égalité de genre.	Id 3.1.1 Nombre de rapports annuels de l'ASCE, de la Cour des comptes et du REN-LAC publié à temps.	Rapport d'Activités des Agences Spécialisées du SNU	PNUD		86,37%	100,00%	88,01%	66,66%	0,00	100,00%
	ASCE			0		100,00%		100,00%		100,00%
	Cour des comptes			0		100,00%		100,00%		100,00%
	REN-LAC			0		100,00%		100,00%		100,00%
	Id 3.1.2 Nombre de textes (conventions, déclarations et lois) de droits humains de portée internationale, régionale et nationale traduits dans les quatre langues nationales (Moore, Dioula, Fulfudè et Gulmacè) et diffusés dans les treize régions du pays.	Rapport d'Activités des Agences Spécialisées du SNU	PNUD	0		ND		0,00%		ND
Produit 3.2 : Les capacités des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes sont renforcées pour accroître la participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique.	Id 3.2.1 Taux d'inscription aux élections (présidentielle, législative, municipale)	Rapport PAE/CENI	PNUD		154,00%		100,00%		74,15%	
	Présidentielle			46,30%		NA		ND		ND
	Législative			63,80%		NA		81,98%		ND
	Municipale			54,40%		NA		95,65%		ND
	Id 3.2.2 Taux de participation aux élections (Présidentielle, législative, communal)	Rapport PAE/CENI	PNUD							

Produits UNDAF Effet3	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique		Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
	Présidentielle			54,90%		NA		NA		ND
	Législative			56,40%		NA		125,30%		ND
	Municipale			49,00%		NA		136,91%		ND
	Id 3.2.3 Taux d'inscription des naissances à l'état civil : Taux d'enregistrement des naissances (filles/garçons)	2010: UNICEF. 2011: et 2012: Plan Burkina, 2012	UNICEF	63,70%				ND		
	Garçons			64,40%				ND		
	Filles			63,00%				ND		
Produit 3.3 : Les capacités des structures chargées de la décentralisation au niveau national (CONAT, DGCT) et local (régions et communes) sont renforcées afin de la rendre plus effective, améliorant l'égal accès des populations à des services publics de qualité et le développement des économies locales.	Id 3.3.1 Proportion des plans locaux de développement formulés/révisés prenant en compte les droits humains et le genre entre 2011 et 2015.	Rapport UNCDF	PNUD/UNCDF	0,00%	84,09%	0%	100,00%	0,00%	86,40%	0,00%
	Id 3.3.2 Proportion des budgets des plans communaux de la zone d'intervention couvert par le SNU.	Rapport UNCDF	PNUD/UNCDF	5,00%				ND		ND

Produits UNDAF Effet3	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique		Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
	Id 3.3.3 Nombre d'organisations communautaires participant (organisations féminines, masculines et organisations mixtes) à la gestion communale et bénéficiant ou ayant bénéficié d'un appui quelconque du SNU.	Rapport UNCDF	PNUD/UNCDF					ND		ND
Produit 3.4 : Les mécanismes et les capacités de tous les acteurs à maîtriser et utiliser les outils d'analyse du genre sont renforcés, et la dimension genre est davantage prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement	Id 3.4.1. Nombre de politiques/programmes sectoriels révisés/formulés pendant la période 2011-2015 et intégrant la dimension genre selon le guide d'intégration du genre dans les politiques sectorielles et sur la base des outils d'intégration du genre.	Rapport Ministères sectoriels	UNFPA	0	98,66	ND	93,08%	100,00%		87,5%
	Id.3.4.2. Nombre de rapports de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF rendus disponibles dans les délais selon l'agenda du comité de suivi des Nations Unies sur la CEDEF;	Rapport MPFG/DFPF	UNFPA	0		0		87,50%		
Produit 3.5 : Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au	Id. 3.5.1:/ Taux d'absorption de l'aide au développement entre 2011 et 2015	Rapport MEF/ PNUD	PNUD	71,35%	77,47				74	ND

Produits UNDAF Effet3	Indicateurs de produits	Sources	Agences	Baseline (date)	2011		2012		2013	
					Exécution financière	Exécution physique		Exécution physique	Exécution financière	Exécution physique
développement	Id. 3.5.2 / Nombre de structures publiques dont les cadres ont bénéficié de formations à l'élaboration et à la mise en œuvre des budgets programmes	ST/CPBPE	PNUD	1		ND		ND		ND

Annexe 3 : Tableau synthétique des objectifs de la SCADD, de l'UNDAF et des OMD

SCADD ⁱⁱⁱ¹⁵		UNDAF ¹⁶		OMD ¹⁷	
Axes stratégique 1 : Le développement des piliers de la croissance accélérée	Pilier 1 : le modèle de croissance accélérée avec le secteur privé comme moteur de développement, mettant l'accent sur (i) la promotion des pôles de croissance, (ii) le développement des filières porteuses, la promotion des niches et des grappes d'entreprises et (iii) la promotion d'une croissance pro-pauvres pour lutter efficacement contre la pauvreté	Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre.	Produit 1 : Les institutions nationales : impliquées sont mieux outillées pour formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes sectoriels	Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour
	Pilier 2 : le développement des secteurs prioritaires : agriculture, élevage, pêche, foresterie, mines, artisanat et industrie		Produit 2 : Les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, ont davantage accès aux marchés, aux services énergétiques, aux crédits		Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif
	Pilier 3 : le développement des infrastructures de soutien		Produit 3 : L'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des méthodes d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques par les structures nationales et les communautés de base s'est améliorée		Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim
	Pilier 4 : la promotion de l'intégration économique et du commerce extérieur		Produit 4 : Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre efficacement aux urgences et catastrophes naturelles	Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous	Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
			Produit 5 : Les capacités des structures du système de	Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et	Cible 3A: Eliminer les disparités entre les sexes

¹⁵ Source : SCADD 2011-2015

¹⁶ Source UNDAF 2011-2015

¹⁷ Source : Rapport pays des OMD du Burkina Faso, 2010

SCADD ⁱⁱⁱ¹⁵		UNDAF ¹⁶		OMD ¹⁷	
			statistiques national en matière de collecte, de traitement, d'analyse, de diffusion des données désagrégées sont renforcées	l'autonomisation des femmes	dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard
Axes stratégique 2 : La consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	Pilier 1 : Emploi et accroissement des revenus	Effet 2 : La qualité du capital humain est améliorée	Produit 1 : Les capacités du système de santé sont renforcées pour fournir des services de santé de base de qualité. .	Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
	Pilier 2 : Education, enseignement et formation techniques et professionnels		Produit 2 : La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue.	Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle
	Pilier 3 : Santé et nutrition		Produit 3 : Les structures publiques, privées et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH.		Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015
	Pilier 4 : Eau potable et assainissement		Produit 4 : Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité	Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle
	Pilier 5 : Promotion de la protection sociale		Produit 5 : Un système national de protection sociale, en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel		Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida
Axe stratégique 3 : Le renforcement de la gouvernance	Pilier 1 : Renforcement de la gouvernance économique (renforcement des capacités de pilotage et de gestion de l'économie ; contrôle des finances publiques ; lutte	Effet 3 : La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de	Produit 1 : Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit, l'effectivité des droits humains et l'égalité de genre.		Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle

SCADD ⁱⁱⁱ¹⁵		UNDAF ¹⁶		OMD ¹⁷	
	contre la corruption, la fraude et le faux ; renforcement de la coordination et de l'efficacité de l'aide publique au développement)	genre.			
	Pilier 2 : Renforcement de la gouvernance politique (effectivité de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ; responsabilisation et imputabilité dans la gestion des affaires publiques ; effectivité des droits humains)		Produit 2 : Les capacités des communautés, des OSC, des femmes et des jeunes sont renforcées pour accroître la participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique.	Objectif 7: Assurer un environnement durable	Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base
	Pilier 3 : Renforcement de la gouvernance administrative (stratégie décennale de modernisation de l'Etat et du système de gestion de l'administration)		Produit 3 : Les capacités des structures chargées de la décentralisation au niveau national (CONAT, DGCT) et local (régions et communes) sont renforcées afin de la rendre plus effective.	Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme
	Pilier 4 : Consolidation de la gouvernance locale (décentralisation économique, renforcement des capacités des collectivités locales, élaboration et mise en œuvre des plans de développement local).		Produit 4 : La dimension genre est davantage prise en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.		Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous
Axes stratégique 4 : La prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement	Pilier 1 : Renforcement des programmes de réduction des inégalités de genre		Produit 5 : Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement.		
	Pilier 2 : Renforcement des programmes de maîtrise de la croissance démographique				

SCADD ⁱⁱⁱ¹⁵		UNDAF ¹⁶		OMD ¹⁷	
	Pilier 3 : Gestion de l'environnement et utilisation optimale des ressources naturelles				
	Pilier 4 : Mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire				
	Pilier 5 : Renforcement des capacités				

Annexe 4 : Trois comptes rendus des entretiens réalisés à Ouagadougou, Dori et Fada N’Gourma

ENCADRE N° 1 : Entretiens avec les Agences du Système des Nations Unies :
Cas-exemple de l’entretien avec l’UNHCR-Burkina Faso

L’entretien avec le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), Représentation du Burkina Faso, a eu lieu le 8 août 2014, dans les locaux de la Représentation de l’organisation, à la Zone du bois, à Ouagadougou.

L’interview s’est déroulée avec :

- Madame Angèle DJOHOSSOU, Représentante adjointe ;
- Monsieur Adama ZONGO, Administrateur national adjoint au programme.

Les principaux éléments suivants sont ressortis de l’entretien :

Concernant l’UNDAF

C’est à partir de l’année 2012 que la présence de l’UNHCR au Burkina Faso s’est renforcée. Au paravent, cette présence était légère. L’UNHCR n’a pas, de ce point de vue, participé à l’élaboration de l’UNDAF 2011-2015. Cependant, pour la mise en œuvre de l’UNDAF, à partir de 2012, l’UNHCR s’y est impliqué et participe aux activités de coordination et de suivi-évaluation.

L’UNHCR met en œuvre, au Burkina Faso, des plans de contingences comportant des réponses multisectorielles touchant à divers domaines comme l’agriculture, l’élevage, l’environnement, l’aide alimentaire, l’éducation, la santé, etc.

Ces activités peuvent se ranger dans l’un ou l’autre des trois effets de l’UNDAF. Selon la Représentante adjointe, Il y a convergence entre les interventions de l’UNHCR et l’UNDAF. Il y a, également, une convergence avec la SCADD et les OMD.

L’UNHCR-Burkina estime que les défis à relever et priorités de l’UNDAF 2011-2015 restent d’actualité. Il suggère, néanmoins, que la « promotion de la résilience des populations » puisse être considérée comme une nouvelle priorité.

L’UNHCR-Burkina estime, par ailleurs, que l’UNDAF est un bon outil de coordination des interventions du SNU, et que les mécanismes mis en place pour la coordination et le suivi-évaluation des activités sont pertinents et efficaces.

Concernant le partenariat avec la partie nationale

Un organe, le CONAREF, a été mis en place par le Gouvernement du Burkina Faso pour assurer la coordination des activités avec l’UNHCR.

Un mémorandum a été élaboré avec le Gouvernement pour assurer un caractère civil et humanitaire aux interventions en faveur des réfugiés.

Un protocole a été établi avec le Gouvernement pour délivrer aux réfugiés une carte d'identité de réfugié.

Selon l'UNHCR, le Burkina Faso est un pays où les conditions d'intervention pour les réfugiés sont parmi les meilleures au monde.

L'UNHCR est satisfait de son partenariat avec le Gouvernement du Burkina Faso.

Concernant le partenariat avec les autres agences du SNU

Selon l'UNHCR-Burkina, il y a cohérence et complémentarité entre ses interventions et celles des autres agences du SNU.

L'UNHCR travaille spécifiquement avec les agences suivantes, avec lesquelles des protocoles de collaboration ont été établis :

- L'UNICEF : pour les aspects concernant les enfants, le genre, l'éducation et la santé des enfants et des femmes ;
- Le PAM : pour les questions d'aide alimentaire et de secours d'urgence ;
- Le FNUAP : pour les questions de violence basées sur le genre ;
- La FAO : pour les aspects de sécurité alimentaire, d'agriculture et d'élevage ;
- L'ONUSIDA : pour l'assistance aux réfugiés infectés ou affectés par le SIDA.

L'UNHCR-Burkina estime que la collaboration avec les autres agences du SNU est bonne et ne souffre pas de difficultés particulières. Les protocoles qui sont établis entre l'UNHCR-Burkina et ces agences précisent les rôles et responsabilités de chaque intervenant, ce qui aplanit déjà plusieurs contraintes et difficultés.

La seule contrainte relevée est la contrainte budgétaire. Les ressources financières sont insuffisantes pour couvrir les besoins.

ENCADRE N°2 : Entretien avec 40 femmes, mères d'enfants malnutris, bénéficiaires de prestation LCM-Région du Sahel- Dori

Les entretiens se sont déroulés le 8 Juillet 2014, dans la province du SENO, Région du Sahel.

Ce fut d'abord à la Direction Régionale de la santé (DRS) du Sahel, à Dori, avec Dr Denis YELBEOGO, Directeur régional, puis au CSPS du village de SELBO, avec Mme Edith COMBARY, infirmière, chef de poste de santé, et enfin, avec une quarantaine de femmes de SELBO, bénéficiaires du programme « réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, néonatales et infanto-juvéniles ». Ce programme est l'un des cinq programmes conjoints prévus dans l'UNDAF.

Ces entretiens ont fait ressortir les principales informations suivantes.

La zone couverte par le programme compte 8 villages et 12.920 habitants en 2014, avec :

- 2.875 femmes en âge de procréer ;
- 720 femmes enceintes ;
- 601 accouchements attendus ;
- 569 naissances vivantes ;
- 548 enfants de 0 à 11 mois.

Le programme, à SELBO, a contribué, entre autres, à la mise en place de cellules villageoises pour prendre en charge les urgences sanitaires, notamment les cas d'accouchement de femmes. En outre, des charrettes ont été acquises pour le transport des femmes enceintes jusqu'au CSPS.

Toutes les femmes des 8 villages accouchent au CSPS, sauf en cas d'inaccessibilité pour cause d'impraticabilité des routes, notamment pendant la saison des pluies.

Le coût de l'accouchement au CSPS est de 900 FCFA par femme. L'ONG HELP prend en charge ce coût de l'accouchement.

Les enfants malnutris reçoivent une aide alimentaire, fournie par le PAM.
Ces enfants, selon le degré de malnutrition, sont rangés en deux catégories :

- Les malnutris alimentaires modérés (MAM) ;
- Les malnutris alimentaires sévères (MAS).

En 2014, l'aide alimentaire accordée au MAS a été régulière et n'a pas rencontré de difficultés particulières. Cette aide alimentaire consistait en l'octroi de vivres et de rations supplémentées en vitamine A

En revanche, l'aide alimentaire accordée au MAM, a connu des interruptions au cours de l'année 2014, pour cause de rupture de stocks, suite au manque de ressources financières, au niveau du PAM.

La quarantaine de femmes rencontrées ont apprécié positivement l'assistance qu'elles ont reçue du programme, pour elle-même et pour leurs enfants. Elles reconnaissent que cette assistance a amélioré leur condition d'accouchement, fait baisser la mortalité néonatale, les décès à l'accouchement, et la morbidité des enfants de bas âges. Elles ont constaté une amélioration de la santé de leurs enfants, une baisse du nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale, et cela, suite aux aliments et compléments alimentaires reçus.

Cependant, elles ont regretté et déplorer les interruptions d'aide alimentaire pour les enfants malnutris modérés, qui, sans soutien, évoluent vers le stade de malnutris sévères.

ENCADRE N° 3 : Entretiens avec des femmes et filles victimes de violences, et avec la Direction régionale de l'action sociale, dans la Région de l'Est, Province du Gourma, Chef-lieu Fada N'Gourma

Les entretiens se sont tenus le 10 Juillet 2014, dans la Province du Gourma, Région de l'Est.

Ils se sont réalisés, d'abord, au Chef-lieu de la province, à Fada N'Gourma, avec les responsables de la Direction régionale de la promotion sociale et un groupe de cinq femmes et filles victimes de violences.

Ensuite, les entretiens se sont poursuivis, dans un village situé à 30 km de Fada, avec dix femmes et filles victimes de violences, trois Leaders communautaires et cinq Relais communautaires, bénéficiaires des activités de l'ONG MWANGAZA.

Les activités relatives aux violences faites aux femmes relèvent d'un des programmes conjoints de l'UNDAF, programme qui n'a pas fait l'objet de signature formelle et officielle, mais a commencé à s'exécuter sur le terrain.

Ainsi, le SNU, notamment l'UNICEF et le PAM, apporte une assistance financière aux services de la Direction régionale de la promotion sociale et l'NG nationale MWANGAZA, pour qu'ils interviennent sur le terrain en faveur des populations, notamment les femmes et les enfants.

Des différents entretiens, il est ressortit ce qui suit.

Les actions de soutiens développés par les services d'action sociale concernent :

- L'aide alimentaire pour les femmes et filles en démunies, les enfants de la rue ; les bébés abandonnés et les orphelins;
- L'aide sanitaire pour des femmes et filles en détresse, rejetées par leurs villages ou familles pour différentes raisons;
- Le soutien psycho-social pour des victimes, filles et femmes ;
- L'équipement et l'animation d'une salle d'écoute pour recevoir les femmes violentées et rejetées ;
- L'organisation de mariages collectifs, pour permette aux ménages des départements de disposer d'actes administratifs de mariage, documents qui sont utiles lors des décès de conjoints pour trancher les questions d'héritage, de pension de retraite et autres ;
- Appui pour l'obtention de pensions alimentaires pour des femmes et filles ;
- Prise en charge d'enfants abandonnés et recueillis par les services de l'action sociale;
- Aides aux enfants de la rue et aux orphelins ;
- Prise en charge de frais de scolarité pour des filles et enfants en difficultés, pour les orphelins ;

Dans la mise en œuvre de ces activités, les services de l'action sociale de la Région de l'Est, ont rencontré les difficultés ci-après :

- Le manque de vivres pour la prise en charge alimentaires des femmes et des filles en détresse, accueillies par le service social ;

- L'insuffisance d'équipement et de ressources pour le bon fonctionnement de la salle d'écoute ;
- L'absence d'un gardien pour sécuriser le local où sont accueillies les femmes et filles en difficultés ;
- Le manque de carburant pour les sorties de sensibilisation et pour le suivi du retour des femmes en difficulté dans leurs villages.

Les services de l'action sociale à Fada N'Gourma ont apprécié positivement l'assistance financière reçue du SNU, notamment de l'UNICEF et du PAM, qui leur ont permis, avec les autres ressources apportées par l'Etat, de mener à bien les activités ci-dessus énumérées. Ils ont cependant regretté l'insuffisance de l'assistance reçue, et souhaité sa poursuite et son renforcement.

Les cinq filles et femmes rencontrées à Fada ont relaté les diverses violences physiques et morales dont elles ont été victimes ; Elles ont reconnu la pertinence et l'efficacité de l'appui matériel, financier et administratif qu'elles ont reçu ; Ce qui leur ont permis de sortir de la situation de dénuement, de vulnérabilité, de précarité et de détresse dans laquelle elles se trouvaient.

Les échanges avec les trois leaders villageois de la localité périphérique de la ville de Fada, où intervient l'ONG MWANGAZA, ont fait ressortir que ceux-ci ont reçu une formation pour mieux appuyer les Relais communautaires, ont participé à des animations de grand public, et ont bénéficié de séances théâtrales et des projections de films. Comme difficultés, ces Leaders villageois ont signalé le manque de moyens de déplacement, de vélos notamment, pour leur permettre de se déplacer d'un village à un autre, afin s'exécuter plus efficacement les actions qui leurs sont dévolues.

L'entretien avec les cinq Relais communautaires, dont trois hommes et deux femmes, a permis de relever que, pour leurs activités d'animation, Ces Relais ont bénéficié d'un kit de sensibilisation et d'animation, de mégaphones, de vélos et d'une prise en charge de 25.000 FCFA/mois. Ils souhaitent bénéficier de recyclage et d'un hangar pour leurs réunions.

L'entretien avec les dix femmes a fait ressortir que celles-ci ont été victimes, qui de viol, qui de rapt, qui de mariage précoce. Elles ont reçu, dans ces circonstances, d'un accompagnement social de la part des Relais communautaires, dont elles apprécient la pertinence et l'efficacité.

Annexe 5 : Outils de collecte des données

Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2011-2015 Guide d'entretien avec les agences du Système des Nations Unies

Introduction

Conçu comme un cadre stratégique commun des agences du Système des Nations Unies (SNU), le Plan cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF) a été élaboré pour appuyer le Burkina Faso dans ses efforts de réduction de la pauvreté, d'atteinte des OMD et de développement. Il a ainsi été préparé sur la base des priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD)¹⁸. L'UNDAF formule, sous forme d'effets, trois résultats :

- Résultat 1 (Effet1) : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre
- Résultat 2 (Effet2) : La qualité du capital humain est améliorée
- Résultat 3 (Effet3) : La gouvernance politique, administrative et économique est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre

Partenariat avec les agences du Système des Nations Unies

1. Selon vous, les priorités de l'UNDAF sont-elles toujours pertinentes au regard des évolutions survenues depuis ces 3 dernières années dans le pays tant au plan national qu'international ?
2. Au regard de l'expérience acquise quelles ont été, selon vous, les forces et faiblesse du mécanisme de mobilisation et de gestion des ressources dans le contexte de l'UNDAF-Burkina Faso ? Quelles propositions d'améliorations pouvez-vous en faire ?
3. Que pensez-vous du mécanisme de coordination de l'UNDAF tant au niveau intra-agences, inter-SNU/Gouvernement et inter SNU/PTF ? Quels en sont les forces et faiblesses et quelles mesures d'améliorations proposez-vous ?

Apport de l'UNDAF

4. Quelle est selon vous, la valeur ajoutée de l'outil UNDAF dans le processus de l'appui à la coopération au Burkina ? Préciser éventuellement les domaines visés : au niveau planification stratégique, budgétisation et gestion des ressources, contrôle de qualité, transparence, évaluation et redevabilité...)

¹⁸ Pour rappel les axes stratégiques de la SCADD sont :

- (i) le développement des piliers de la croissance accélérée ;
- (ii) la consolidation du capital humain ;
- (iii) la promotion de la protection sociale, le renforcement de la gouvernance et
- (iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2011-2015

Guide d'entretien avec les partenaires techniques et financiers

Introduction

Conçu comme un cadre stratégique commun des agences du Système des Nations Unies (SNU), le Plan cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF) a été élaboré pour appuyer le Burkina Faso dans ses efforts de réduction de la pauvreté, d'atteinte des OMD et de développement. Il a ainsi été préparé sur la base des priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD)¹⁹. L'UNDAF formule, sous forme d'effets, trois résultats :

- Résultat 1 (Effet1) : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre
- Résultat 2 (Effet2) : La qualité du capital humain est améliorée
- Résultat 3 (Effet3) : La gouvernance politique, administrative et économique est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre

Partenariat avec les agences du Système des Nations Unies

1. Dans le(s)quel(s) de ces domaines intervient votre organisation/pays ?
2. Avez-vous développé un partenariat avec les agences du SNU autour de ces résultats ? Lesquelles ? Comment ?
3. Quelle est votre appréciation des agences des Nations Unies dans l'appui apporté à l'effort de développement du Burkina Faso ?
4. Quels sont, d'après la connaissance que vous avez des agences du SNU, leurs avantages comparatifs dans l'appui au développement du pays ?
5. Quelles sont, d'après la connaissance que vous en avez, leurs principales forces et faiblesses ?
6. Avez-vous des propositions pour améliorer la collaboration ou le partenariat entre votre organisation (votre pays) et les agences du SNU?

Connaissance de l'UNDAF

7. Quelle connaissance avez-vous de l'UNDAF 2011-2015 ?

¹⁹ Pour rappel les axes stratégiques de la SCADD sont :
(i) le développement des piliers de la croissance accélérée ;
(ii) la consolidation du capital humain ;
(iii) la promotion de la protection sociale, le renforcement de la gouvernance et
(iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2011-2015

Guide d'entretien avec les structures nationales

Introduction

Conçu comme un cadre stratégique commun des agences du Système des Nations Unies (SNU), le Plan cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF) a été élaboré pour appuyer le Burkina Faso dans ses efforts de réduction de la pauvreté, d'atteinte des OMD et de développement. Il a ainsi été préparé sur la base des priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD)²⁰. L'UNDAF formule, sous forme d'effets, trois résultats auxquels il a l'ambition de contribuer :

- Résultat 1 : Une croissance économique accélérée, durable et pro pauvre
- Résultat 2 : L'amélioration de la qualité du capital humain
- Résultat 3 : Une gouvernance politique, administrative, locale et économique plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre

I. Présentation de la structure nationale (Pour les ministères sectoriels)

II. Connaissance des agences du SNU

- i) Dans quels domaines avez-vous collaboré avec une ou des agences du SNU ? Dans quel cadre ?
- ii) Quel a été l'apport des agences du SNU à la mise en œuvre de votre programme ? (de la SCADD ?)
- iii) Quelles sont les forces et faiblesses des agences du SNU avec qui vous avez collaboré ?
- iv) Quelles recommandations feriez-vous, aussi bien du côté de la partie nationale que de celui des agences pour améliorer l'efficacité de leur intervention
- v) Quels sont, dans votre secteur, les trois/cinq principaux défis et priorités, pour la prochaine tranche quinquennale (2016-2020) de la SCADD

II. Connaissance de l'UNDAF

- i) Avez-vous connaissance de l'UNDAF 2011-2015 ? (Pour les ministères techniques)
- ii) Comment appréciez-vous le niveau d'implication, d'appropriation et de leadership du Gouvernement dans la mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 ? Quelles propositions pour renforcer ces trois dimensions ?
- iii) Existe-t-il des synergies entre les mécanismes de suivi et d'évaluation de la SCADD et ceux de l'UNDAF ? Comment les renforcer ? (pour DG COOP, DGEP, ST-SCADD et INSD)
- iv) D'après la connaissance que vous en avez, quelles sont les forces et les faiblesses de l'UNDAF ?
- v) A partir de votre expérience ou de votre perception de la mise en œuvre l'UNDAF 2011-2015, avez-vous des propositions pour améliorer la coordination, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'UNDAF ?

²⁰ Pour rappel les axes stratégiques de la SCADD sont :

- (i) le développement des piliers de la croissance accélérée ;
- (ii) la consolidation du capital humain ;
- (iii) la promotion de la protection sociale, le renforcement de la gouvernance et
- (iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

Annexe 6 : Calendrier de la revue à mi-parcours

Périodes	Activités	Objectifs	Responsables
Lundi 9 -vendredi 13 juin	- Prise de contact avec l'Unité d'appui à la Coordination (09 juin) - Préparation d'un calendrier de la mission (09 juin) - Briefing avec le Coordinateur Résident (10 juin) - Préparation d'une note méthodologique d'orientation (11 juin) - Rencontres avec : ➤ l'Unité d'appui à la Coordination (10 juin) ➤ Groupe travail UNDAF 1 (11 juin) ➤ Groupe travail UNDAF 2 (11 juin) ➤ Groupe travail UNDAF 3 (11 juin) ➤ Comité programme (12 juin) ➤ Comité Information Communication (12 juin) ➤ Equipe Humanitaire (12 juin) ➤ Comité Opérations (A reprogrammer) - Présentation de la note d'orientation à la réunion de l'UNCT (12 juin) - Réunion de concertation avec le groupe CORE (chaque vendredi)	- Faciliter la compréhension du travail des consultants - Recueil documentaire - S'accorder sur les différentes étapes de la mission et les produits attendus - Recueillir les orientations du CR - Avoir la même compréhension des TDR - Examiner le mécanisme de suivi-évaluation de l'UNDAF - S'informer de la stratégie de commination de l'UNDAF et de ses résultats - Examiner les rapports de suivi annuels des GT et les sources d'information - Voir si les effets et les produits tels qu'indiqués dans la matrice des résultats sont en voie d'être atteints - Voir la pertinence des indicateurs d'effets et de produits avec le recul de 3 rapports de suivi - Evaluer la performance du SNU dans la mise en œuvre de l'UNDAF - Evaluer la qualité de la contribution de l'UNDAF à la mise en œuvre de la SCADD - Identifier les premières leçons apprises et les possibles recommandations dans la mise en œuvre de l'UNDAF - Informer les chefs d'agence de l'exercice et faciliter l'accès aux documents de programmation des agences - Pour faire le point de la situation et prendre les dispositions nécessaires pour la suite de l'exercice	UAC Consultants

Périodes	Activités	Objectifs	Responsables
Lundi 16 juin – 4 juillet	Rencontre avec comité mixte SNU /GVT (16 juin) Echanges avec les agences du SNU : - PNUD (16 juin) - UNICEF (17 juin) - UNFPA (17 juin) - ONUDI (18 juin) - OCHA (18 juin) - CINU (18 juin) - OMS (19 juin) - FAO (19 juin) - PAM (19 juin) - FIDA (19 juin) - OMS (19 juin) - ONUSIDA (19 juin) - ONU Habitat (23 juin) Entretiens avec les partenaires nationaux - Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (17 juin) - Ministère des Ressources Animales (17 juin) - Ministère de la Jeunesse (19 juin) - Ministère de l'Education Nationale (19 juin) - DGEP (1 juillet) - DGCOOP (1 juillet) - ST/SCADD (1 juillet) - MASA (2 juillet) - SP CONAP genre (2 juillet) - Primature (2 juillet) - Ministère des Mines et Energie (2 juillet) - Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (2 juillet) - Ministère de la Santé (2 juillet) - INSD (4 juillet) Entretiens avec les partenaires au développement - Ambassade Brésil (18 juin) - FMI (19 juin) - USAID (20 juin) - Ambassade Danemark (20 juin) - Coopération suisse (20 juin) - Banque Mondiale (20 juin) - Ambassade France (20 juin) - Ambassade Belgique (20 juin) - Coopération luxembourgeoise (20 juin) - Banque Mondiale (20 juin) - BAD (23 juin) - JICA (23 juin) - Ambassade Suède (23 juin) - Ambassade Canada (23 juin) - Union Européenne (23 juin) - CILSS (24 juin) - UEMOA (24 juin) - Coopération autrichienne (24 juin) - OIM (24 juin)	- Recueillir l'information sur la contribution des agences à la mise en œuvre de l'UNDAF et leurs appréciations - Recueillir l'information sur la mobilisation des ressources - Identifier les inflexions possibles de l'UNDAF pour prendre en compte l'évolution du contexte national - Recueillir la documentation ((CPD et plans de travail annuels des agences, rapports annuels et revue des CPD et des CPAP) - S'informer de l'évolution du contexte nationaux et des défis nouveaux éventuels - S'informer sur le mécanisme de suivi de la SCADD et ses liens avec celui de l'UNDAF - Apprécier la perception et le degré d'implication par les acteurs nationaux - Recueillir les avis et recommandations du Gouvernement sur la mise en œuvre de l'UNDAF - Apprécier la contribution de l'UNDAF à la mise en œuvre de la SCADD - S'informer sur le partenariat et leur implication dans la mise en œuvre de l'UNDAF	UAC Consultants

Périodes	Activités	Objectifs	Responsables
	- CILSS (24 juin) - MCA (24 juin) - Coopération Autrichienne (24 juin)		UAC/Consultants
1^{er} -10 juillet	Rencontres avec les bénéficiaires - Programme conjoint VIH/SIDA (1^{er} juillet) - Programme conjoint lutte mortalité maternelle infantile (Dori : focus group 40 mères d'enfants CSP Selbo; focus group et PAM) - Lutte contre violence femmes : Fada : Focus group 8 femmes bénéficiaires centre d'écoute et focus group femmes et filles bénéficiaires Mwangaza)		
3 juillet	- Réunion CORE : Examen du plan de rédaction du rapport et du calendrier de la mission - Finalisation du plan de rédaction du rapport - Finalisation du calendrier de la mission	Avoir un consensus sur le plan de rédaction et le calendrier de la mission	UAC Consultants
Vendredi 11 juillet	Débriefing avec : UNCT CM SNU/GVT		UAC/Consultants
Lundi 21 juillet	- Dépôt du projet de rapport provisoire		Consultants
Juillet /Août	-Circulation au sein du SNU		Comité mixte
Juillet/ août	-Prise en compte des observations du SNU - Transmission du projet de rapport		Comité mixte Consultants
Août/septembre 2014	- Transmission projet rapport aux parties prenantes	-	Comité mixte Consultants
1semaine septembre 2014	- Examen par CM SNU/GVT - Présentation à l'équipe Pays -- Atelier de validation du rapport d'évaluation de l'UNDAF - Finalisation et dépôt du rapport final		Comité mixte Consultants

Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

N°	Noms et prénoms	Fonctions et structures	Contacts
Personnes rencontrées des agences du Système des Nations Unies			
1.	KARORERO Pascal	RR PNUD / CR SNU	pascal.karorero@undp.org (226) 50 30 67 62/64
2.	LAWSON Victoire	Spécialiste en coordination / UAC	Victoire.lawson@one.un.org 75 87 00 19
3.	ZOUNGRANA Salifou	Spécialiste en suivi—évaluation/ UAC	Salifou.zoungrana@undp.org 70 27 07 57
4.	DIAKITE Amadou	Spécialiste en SE / UAC,	Mamadou.diakite@one.un.org 71 69 54 57
5.	KOURAOGO Hervé	PNUD, Président du GT UNDAF 1	50 30 67 62
6.	BATANDO Eveline	PNUD	67 17 323 0
7.	DIOP Malayé	PNUD, Directeur pays a.i.	50 30 67 62
8.	WABO José	PNUD	50 30 67 62
9.	KINI Dieudonné	PNUD	Dieudonne.kini@undp.org 226 75 87 00 09
10.	MILLOGO Brice	PNUD	Brice.millogo@undp.org 226 75 87 00 09
11.	COULIBALY Clarisse	PNUD	Clarisse.coulibaly@undp.org
12.	NZIRORERA Syljana	UNICEF, Représentant adjoint UNICEF Président du comité programme	snzirorera@unicef.org 70 20 07 18
13.	DAO Fousseni	Chargé Programme Santé de l'Enfant et de l'Adolescent Nutrition, OMS	226 50 30 65 09 daof@who.int
14.	ZAMPALIGRE Fatimata	OMS, Président du GT UNDAF 2	zampalegref@who.int 70 21 17 20
15.	BAZIE Babou	OMS	
16.	ZONGO Célestin	OCHA, Chargé National des Affaires Humanitaires	zongo@un.org 70 02 64 73
17.	NDAYIRUKIYE Sylvestre	OCHA, Chef de sous bureau	ndayitukiye@un.org 226 50490615
18.	BARRY Ibrahima	OCHA, Chef d'Equipe	barry@un.org 226 50 49 06 15
19.	TRAORE Siaka	Président du comité Info om	75 87 03 53
20.	KANTE Mamadou	UNFPA	
21.	RUBIN Marc	UNICEF Représentant résident	226 50 49 07 00 mrubin@unicef.org
22.	KABORE Emile	CINU Chef de Bureau	226 50 30 60 76 emile.kabore@unic.org
23.	BA Safyatou	ONUDI	
24.	DIOUF Mamadou	PAM, Directeur adjoint	Mamadou.diouf@wbf.org 226 50 30 60 77
25.	TAPSOBA Bernadette	PAM	Bernadette.tapsoba@wbf.org 226 50 30 60 77
26.	LAGUENVARE Thomas d'Aquin	PAM-Dori, Administrateur national de programme de Dori	226 7883047
27.	KABORE André	ONUSIDA	226 50306762
28.	NIYONZIMA Salvador	ONUSIDA, Directeur pays	226 50306762 nionzima@unaids.org
29.	ONGONE OBAME Aristide	FAO, Représentant résident	Fao.bf@fao.org 226 50306057/58
30.	KONTONGOMDE Daouda	FAO, Chargé de programme	Fao.bf@fao.org 226 50306057/58
31.	CABRAL Djamila	Représente Résidente OMS	
32.	DJOHOSSOU Angèle	Représentante Adjointe de l'UHCR	50 36 10 26

N°	Noms et prénoms	Fonctions et structures	Contacts
33.	ZONGO Adama	Administrateur national Adjoint au programme	50 36 10 28/29 30
34.	SANOU Basilisa	ONUHABITAT, Chargé de programme	Basilisa.sanou@undp.org 226 50490631
35.	KABORE Pascal	Chargé d'Appui Programme, FIDA	226 50306762 p.kabore@ifad.org
36.	FOFANA Olga Ninon	PAM	olga.ninon@wfp.org 226 76 61 37 05
37.	OUEDRAOGO Edith	UNFPA-NPO Genre et Droits Humains	ouedraogo@unfpa.org 226 70 80 77 01
38.	SANKARA Olga	UNFPA /Assistante Representative	sankara@unfpa.org 226 75 87 77 01
Personnes rencontrées au niveau des Partenaires techniques et financiers			
39.	NERGITON Majela de Souza	Ambassade du Brésil Chargé d'affaires a.i.	Nergiton.souza@itamaraty.gov.br 226 50376030
40.	PARYS Jim	USAID Représentant	ParysJC@state.gov 226 50495760
41.	CORZINE Michelle	USAID Chargée du programme Agriculture	CorzineM@state.gov 226 5049426
42.	AZURDUY Luis	USAID Democracy and governance officer	AzurduyL@state.gov 226 50495397
43.	BO Jensen	Ambassade royale du Danemark Ambassadeur	bojensen@um.dk 226 50328540
44.	RANDIN Nicolas	Directeur de Coopération, Bureau Coopération Suisse	226 50 30 67 29 Nicolas.randin@eda.admin.ch
45.	GILLET Yves	Chef de la Coopération, Délégation UE	226 50 49 29 00 Yves.gillet@eeas.europa.eu
46.	IMPENS Wim	Premier Conseiller, Chef Section Développement rural et Environnement, Délégation UE	226 50 49 29 00 Wim.impens@eeas.europa.eu
47.	LE HEN Jean-Baptiste	Représentant Résident FMI	jlehen@imf.org 226 50335323
48.	DELISLE Yves	Chargé de Programme, Développement Rural, ambassade d'Autriche	Yves.delisle@ada.gv.at 226 50 36 07 49
49.	BACHCARD Marie Claude	Premier Secrétaire Ambassade Canada	
50.	NEBIE Auguste	Conseiller en Finances Publiques, Ambassade Canada	
51.	SOWODO Félicité	Conseillère en Développement Social, Ambassade Canada	
52.	TIENDREBEOGO Aimé M.	Agent principal de Développement, Ambassade du Canada	
53.		Ambassadeur de la Belgique	
54.	TEMBON Mercy	Représentante Résidente, Banque mondiale	Mtembo@worldbank.org 226 50496300
55.	STRAUSS Jeremy	Spécialiste Principal du secteur Privé, Banque Mondiale	226 50 49 63 05 jstrauss@worldbank.org
56.	OUEDRAOGO Adama	Spécialiste Principal en Education, Banque Mondiale	226 50 49 63 14 Aouedraogo1@worldbank.org
57.	BATIONO Claude B.	Chargé d'Opérations, Banque Mondiale	bbationo@worldbank.org
58.	IDI-ISSA Ibrahim Lumbumba	Secrétaire Exécutif Adjoint, CILSS	226 76 16 05 81 Idi.issa@cilss.bf
59.	DAN KOULOU Abdoukarim	Expert en Communication et Conception Multimédia, CILSS	226 50 37 41 24 /26 dankoulou.abdoukarim@cilss.bf
60.	CISSE Moussa	Economiste, coordonnateur, CILSS	226 70 31 40 22 moussa.cisse@cilss.bf

N°	Noms et prénoms	Fonctions et structures	Contacts
61.	HAMADOUN Mahalmoudou	CILSS	mahalmoudou@cilss.bf
62.	TIENDREBEOGO Hamidou	CILSS	Hamidou.tienbeogo@cilss.bf
63.	HUMBERT Franck	Ambassade de France Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'institut français	226 50496642 Franck.humbert@diplomatic.gouv.fr
64.	SARE Salifou	Chargé de Programme, JICA	226 50 34 65 21 SARE.Salifou.bf@jica.go.jp
65.	GANSORE Cheik Assane Moctar	Chargé de Programme, JICA	226 50 34 65 21 Gansorecheik.bf@jica.go.jp
66.	VOEGELE Lyn	Ambassade du Grand Duché de Luxembourg, Premier Secrétaire	-
67.	DAYO Tankien	BAD, Macroéconomiste	t.dayo@afdb.org 226 50375750
68.	KRISTIANSON Margareta	Ambassade de Suède, Chef de la coopération, Chargée d'affaires a.i.	Margareta.kristianson@gov.se 226 50496185
69.	HOUESSOU Eloge	UEMOA, Directeur de la surveillance multilatérale	ehouessou@uemoa.int 226 50328758
70.	PALENFO Célestin	UEMOA, Chef de division des finances publiques	cspalenfo@uemoa.int 226 50328756
71.	BACYE Zilma François	Directeur du suivi évaluation Millenium Challenge Account	fbacye@mcaburkina.org 226 50308144
Personnes rencontrées au niveau de la partie nationale			
72.	PARE Souleymane	Ministère de l'eau et des aménagements hydrauliques, Directeur	
73.	SAWADOGO Donatien	Ministère des ressources animales Directeur général des études et des statistiques sectorielles (DGESS)	dpmra@gmail.com
74.	NANA Issoufou	Ministère des ressources animales Directeur DSEC/DGESS	issoufounana@yahoo.fr
75.	BELEMSIDRI Xavier	Ministère des ressources animales Cadre DSEC/DGESS	xavbelemsigri@yahoo.fr
76.	SOME Frédéric	DGESS Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi	226 78072594
77.	FAYAMA Drissa	Cadre DGESS/Ministère de la jeunesse et de l'emploi	
78.	ABORE Karim	Cadre DGESS/Ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation	Kaborekarim2002@yahoo.r 226 70284182
79.	YELBEOGO Denis	Directeur régional de la santé de Dori / Ministère de la Santé	
80.	COMBARY Edith	Infirmière, Chef de poste de Selbo-Dori / Ministère de la santé	
81.	ZOURE Georges	Directeur Provincial de Fada / Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	geordeloudel@yahoo.fr 226 70 11 02 98

N°	Noms et prénoms	Fonctions et structures	Contacts
82.	BAZEMO Merchel	Chef de service enfance-Fada	226 70 28 98 11
83.	OUALI Sakoula	Association MWANGAZA - Fada	226 70 06 16 36
84.	KABORE Marie Claire	Service de la solidarité de Fada	226 70 09 10 96
85.	TOMPOUDI Djibril	Service de la promotion de la famille (Fada)	226 70 18 45 06
86.	TIENDREBEOGO Sékou	Service de la promotion de la famille (Fada)	226 70 75 58 16
87.	LAGOUN Zou	DGESS, Ministère Santé	zlagoun@yahoo.fr
88.	KI Kahiry Françoise	DGESS, Ministère Mines et Energie	226 70578163 françoiseki@yahoo.fr
89.	ILBOUDOU Issoufa	DGESS MATS	Youlisssouf21@yahoo.fr 226 60024983
90.	KOANDA W. Moumouni	SP CONAP Genre	226 70606794
91.	ZEBA Assanatou	DGESS/MASA	226 70658343 zebaassanatoi@yahoo.fr
92.	SANE Aïssata	Directrice Générale Adjointe de l'INSD	saneassaita@yahoo.fr
93.	KONE Michel	Directeur des Statistiques des Statistiques des Conditions de Vie des Ménages	
94.	YELBEOGO Denis	Direction Régional Santé Dori	226 70 22 13 02 yelbeogodenis@yahoo.fr
95.	OUEDRAOGO W. Théophile	Directeur Régional Santé Dori	226 71355160 wotwindlas@yahoo.fr
Personnes rencontrées au niveau des OSC de mise en œuvre			
96.	TRAORE Ismaël	Association Microfinance	Ismael-trad@yahoo.fr
97.	KABORE Asséta	Association microfinance	assouedra@yahoo.fr
98.	KABORE Saydou Jacques	Association APSD	226 70494592
99.	BASSANE Brahima	Family CARE International	bbassane@fcimail.otg
100.	SANWIDI Harouna	ROJALNU-OMD/BF	226 70279751
101.	OUEDRAOGO Amandé	ROJALNU-OMD/BF	226 70151035
Personnes rencontrées au niveau des bénéficiaires			
102.	40 femmes mères d'enfants malnutris bénéficiaires de prestation LCM	Région du Sahel-Dori	
103.	5 femmes victimes de violences bénéficiaires des activités du service d'actions sociales de Fada	Région de l'est	
104.	10 femmes et filles victimes de violences, 3 leader communautaires, 5 relais communautaires, bénéficiaires des activités de Mwangaza dans un village à 30kms de Fada	Région de l'est	

Annexe 9 : Liste des principaux documents consultés

1. Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2011-2015, Système des Nations Unies au Burkina Faso, mars 2010
2. Evaluation à mi-parcours du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2006-2010, Burkina Faso-Système des Nations Unies, novembre 2008
3. Programme conjoint UNDAF pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile dans les régions sanitaires du nord et du centre nord- Burkina Faso-Le système des Nations Unies, mars 2011
4. Programme conjoint d'appui des Nations Unies à la lutte contre le VIH et le SIDA au Burkina Faso- Période 2011-2015- Le Système des Nations Unies, m 2011
5. Plan d'action du programme de pays 2006-2010 entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)- Le PNUD-Mars 2006
6. Projet de descriptif du programme de pays 2011-2015 de l'UNICEF- Burkina Faso- UNICEF- Septembre 2010
7. Revue à mi-parcours du programme de PAYS 2011-2015, Gouvernement du Burkina Faso, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), juin 2013
8. Projet de programme de pays- Burkina Faso-2006-2010-PAM-Août 2005
9. Final country program document for Burkina Faso- 2011-2015-FNUAP-2010
10. Evaluation des résultats des activités de développement-Burkina Faso-PNUD- Décembre 2009
11. Plan d'Actions du Programme de Pays entre le gouvernement du Burkina Faso et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) 2011-2015, mai 2012
12. Rapport 2011 de la revue annuelle du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2011-2015), Burkina Faso-Système des Nations Unies, février 2012
13. Rapport 2012 de la revue annuelle du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2011-2015), Burkina Faso-Système des Nations Unies, avril 2013
14. Rapport 2013 de la revue annuelle du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2011-2015-Système des Nations Unies, mai 2014
15. Matrice des indicateurs effets UNDAF- SNU- Février 2014
16. La matrice de performance 2012-2015, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable SCADD), Ministère des Finances, juillet 2012
17. Rapport pays de suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD en 2010, mai 2010
18. Rapport de performance de l'année 2013, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable SCADD), Ministère des Finances, avril 2014
19. Rapport de performance de l'année 2011, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable SCADD), Ministère des Finances, juillet 2012
20. Rapport sur le développement humain 2013-PNUD-2014
21. Rapport à mi-parcours du 7^{ème} Programme de Coopération Burkina Faso/UNFPA 2011-2015, mars 2014
22. Rapport 2012, sur la coopération pour le développement, Ministère de l'Economie et des Finances (Voir annexe 2)
23. Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel, Union européenne, mars 2012
24. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, sur la situation dans la région du Sahel, juin 2013
25. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015- Burkina Faso-2010
26. Rapport 2010 de la surveillance multilatérale des Etats membres de l'UEMOA-UEMOA- Décembre 2010
27. Rapport 2011 de la surveillance multilatérale des Etats membres de l'UEMOA-UEMOA- Décembre 2011

28. Rapport 2012 de la surveillance multilatérale des Etats membres de l'UEMOA-UEMOA-Décembre 2012
29. Rapport 2013 de la surveillance multilatérale des Etats membres de l'UEMOA-UEMOA-Décembre 2013
30. Rapport à mi-parcours du CPAP (2011-2015) du PNUD, Burkina Faso, janvier 2014
31. Rapports bilan effet 1 de l'UNDAF, 2011, 2012, 2013 – SNU
32. Rapports bilan effet 2 de l'UNDAF, 2011, 2012, 2013- SNU
33. Rapport annuel 2013 de mise en œuvre de l'Effet UNDAF 3, Burkina Faso-Système des Nations Unies, janvier 2014
34. Rapport bilan Effet 2 « La qualité du capital humain est améliorée », Burkina Faso-Système des Nations Unies, février 2014
35. Rapport bilan Effet 1 « La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre d'ici 2015 », Burkina Faso-Système des Nations Unies, mars 2014

Annexe 9 : Termes de références

I. Contexte et justification

Le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) au Burkina Faso en cours de mise en œuvre porte sur la période 2011-2015. Ce document a été élaboré en s'appuyant sur les résultats du *Bilan d'une Décennie de Développement* et intègre les axes stratégiques de la SCADD qui est le nouveau référentiel consensuel de développement du pays. Il traduit les priorités nationales de lutte contre la pauvreté à travers quatre axes stratégiques à savoir :

- (i) le développement des piliers de la croissance accélérée,
- (ii) la consolidation du capital humain,
- (iii) la promotion de la protection sociale, le renforcement de la gouvernance et,
- (iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

C'est donc, dans la logique des axes stratégiques de la SCADD, que le SNU a formulé les principaux résultats de l'UNDAF pour appuyer et accompagner l'Etat dans ses efforts de réduction de la pauvreté et d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Trois effets ont été donc formulés dans le cadre de l'UNDAF :

- **Effet1** : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre
- **Effet2** : La qualité du capital humain est améliorée
- **Effet3** : La gouvernance politique, administrative et économique est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre

En référence aux modalités de suivi et évaluation contenues dans le document de l'UNDAF, il est prévu sous la responsabilité des chefs d'agences et en concertation avec le gouvernement, la société civile et les autres partenaires au développement, une revue annuelle, une évaluation à mi-parcours en 2014 et une revue finale.

L'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF devra permettre au Système des Nations Unies d'assurer sa contribution effective au processus d'évaluation à mi-parcours de la SCADD qui se tiendra au cours du premier trimestre 2014. L'exercice devra offrir un cadre permettant d'engager une réflexion sur l'impact des interventions des agences au regard des grands défis nationaux et des enjeux liés à l'accélération de l'atteinte des OMD.

Au plan contextuel, l'exercice d'évaluation envisagé intervient après trois revues annuelles de l'UNDAF qui ont été menées conjointement par le SNU, et toutes les parties prenantes (Gouvernement, la Société Civile, le secteur privé et les autres PTF) et documentées. L'évaluation de l'UNDAF intervient également dans un contexte marqué par les évaluations à mi-parcours des plans d'actions des programmes de pays de certaines agences. Par ailleurs les trois (03) revues annuelles conjointes de la SCADD se sont régulièrement tenues et intègrent effectivement la contribution du SNU aux priorités de développement du Burkina Faso.

De façon plus précise, l'exercice de l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF doit permettre l'examen des résultats réalisés, eu égard aux résultats attendus, aux promesses de ressources et aux ressources effectivement mobilisées. Il doit également permettre de mettre en exergue les difficultés, les faiblesses et les contraintes durant les trois ans d'exécution 2011-2013 et de faire des recommandations pour les résoudre.

II But

Le but de l'évaluation est de dresser un bilan des réalisations et contraintes, d'apprécier la pertinence des résultats définis dans la matrice de l'UNDAF et d'examiner les évolutions majeures et nouveaux défis de développement survenus. Contrairement à la revue annuelle de l'UNDAF qui est un exercice interne conduit par les chargés de programme des Nations Unies et les partenaires de mise en œuvre, l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF est un exercice indépendant de revue des résultats globaux attendus de la coopération du SNU dans le pays. Il sera conduit par une équipe multidisciplinaire de consultants.

Cet exercice externe permet de répondre à 2 principales questions: ***Are we doing the right thing? Are we doing thing in the right way?***

Il est utile en ce sens qu'il permet de:

- Soutenir une plus grande redevabilité de l'UNCT devant les parties prenantes de l'UNDAF, à travers la vérification objective des résultats atteints dans le cadre de l'UNDAF et l'appréciation de la manière dont à travers l'UNDAF, les agences UN ont contribué plus efficacement et de façon plus efficiente aux efforts de développement national et de renforcement des capacités.
- Tirer les leçons apprises (qu'est ce qui a marché, qu'est ce qui n'a pas marché, et pourquoi) en vue d'un réajustement éventuel de l'UNDAF et pour éclairer les prises de décision relatives à la planification du cycle de l'UNDAF prochain.
- Identifier et de documenter les bonnes pratiques pouvant être bénéfiques pour le pays et d'autres pays

III Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, l'exercice d'évaluation vise à évaluer:

- La pertinence des 3 effets UNDAF et de leurs produits (adéquation des interventions du SNU par rapport aux OMD et priorités nationales contenues dans la SCADD, par rapport aux avantages comparatifs du SNU) ;
- Le niveau de prise en compte dans l'UNDAF des questions transversales : genre, droits humains, environnement, développement de capacités, gestion axée sur les résultats ;
- La pertinence du ciblage de l'UNDAF en termes de qualité de formulation des résultats à différents niveaux de la chaîne de résultats et de prise en compte des groupes vulnérables ;
- La cohérence entre l'UNDAF et les programmes de coopération des agences résidentes ;
- Les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans la matrice de l'UNDAF en lien avec les ressources utilisées ;
- Dans quelle mesure les résultats enregistrés et les stratégies utilisées par le SNU sont durables ;
- Les initiatives et programmes conjoints mis en œuvre et leurs contributions aux résultats de l'UNDAF (pertinence, conformité aux directives du siège, résultats obtenus, contraintes et difficultés) ;
- Le contexte national et les nouveaux défis majeurs survenus ;
- La pertinence et la cohérence des outils de suivi et évaluation de l'UNDAF ;
- Les mécanismes et stratégie de communication autour de l'UNDAF (actions réalisées, difficultés et contraintes) ;
- Les modalités de gestion et les arrangements institutionnels retenus dans le document UNDAF en rapport aux avancées actuelles au niveau de la Déclaration de Paris ;

- Les mécanismes internes de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF en lien avec les mécanismes nationaux (pertinence, forces et faiblesses) :
 - L'Equipe Pays des Nations Unies
 - Le Comité de Coordination Nationale,
 - Les Comités Programme, Opérations, Communication et Urgences,
 - Les Groupes de travail UNDAF,
 - L'Unité d'Appui à la Coordination)
- Le degré d'implication des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- Le degré d'implication des Partenaires aux Développement ;
- Le degré d'implication et de participation des Agences Non-résidentes dans la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- Formuler des recommandations pratiques, de nature à améliorer la performance de l'UNCT notamment dans le cadre du nouveau cycle de planification, et doivent être en lien avec les conclusions tirées et les leçons apprises identifiées tout au long de l'exercice d'évaluation.

IV. Résultats attendus

Deux principaux résultats sont escomptés

- Un rapport d'évaluation de l'UNDAF est disponible (progrès accomplis, difficultés, leçons apprises, recommandations)
- Le document de l'UNDAF révisé sur la base des leçons apprises et des recommandations est disponible.

V. Approche et critères d'évaluation

L'évaluation de l'UNDAF sera conduite dans une approche participative impliquant toutes les parties prenantes (ministères, ONG, société civile, secteur privé, PTF, bénéficiaires²¹ etc.). En référence aux directives du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG), l'évaluation prendra en compte les critères suivants :

- **Pertinence** : Les résultats identifiés dans l'UNDAF sont-ils consistants par rapport aux besoins du pays- priorités nationales, engagements internationaux et régionaux du pays.
- **Efficacité** : Les ressources et les stratégies ont-elles produit les résultats désirés? Comment l'UNDAF a-t-il contribué à réaliser l'agenda national? à développer la capacité nationale?
- **Efficiences** : Quel a été l'effet de l'UNDAF sur les coûts de transaction pour le gouvernement et pour les organisations du système des Nations Unies participantes
- **Cohérence** : Dans quelle mesure les acteurs travaillent-ils à atteindre les mêmes résultats, avec une compréhension commune et dans une «marche de complémentarité
- **Soutenabilité ou durabilité** : dans quelle la mesure les bénéfices ou résultats de développement obtenus vont continuer ou ont des chances de continuer après l'achèvement des interventions du SNU
- **Gestion et coordination** : Les responsabilités sont-elles correctement délimitées et mises en œuvre de manière complémentaire? Les fonctions de coordination ont-elles été correctement remplies? Résultats positifs et manque

²¹ Bénéficiaires des programmes conjoints

V. Méthodologie de collecte de données

L'exercice de la revue à mi-parcours sera conduite par une équipe de consultants indépendants. Il est envisagé un consultant international et un consultant national. Les Termes de référence de cette équipe sont précisés dans la deuxième partie de ce document.

Il est envisagé une méthode de collecte de données mixte utilisant des combinaisons d'outils. A ce titre l'évaluation pourra utiliser:

- la revue documentaire interne et externe au SNU ;
- les visites d'observations sur terrain ;
- les interviews ouverts ou semi-structurés ;
- les enquêtes et questionnaires ;
- etc.

VII. Gestion du processus

Le processus d'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF, comme à l'accoutumée, sera conjointement piloté par le Ministère de l'Economie et des Finances et le Système des Nations Unies. La gestion du processus est organisée de la façon suivante :

- **le Ministre de l'Economie et des Finances et l'Equipe de pays des Nations Unies** composée du Coordonnateur Résident et des chefs d'agences ont pour responsabilité de :
 - ❖ *donner des orientations au comité mixte SNU/GVT chargé de la coordination du processus,*
 - ❖ *de fournir des conseils aux évaluateurs,*
 - ❖ *allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires.*
 - ❖ *approuver le rapport de l'évaluation à mi parcours avant la transmission aux parties prenantes*
- **Le comité mixte SNU/Gouvernement** : pour faciliter l'organisation pratique du processus de l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF, un comité mixte Gouvernement/SNU a été mis en place et est composé de :
 - ❖ *trois représentants de la DGEP ;*
 - ❖ *deux représentants du STN-SCADD ;*
 - ❖ *un représentant de la DGCOOP ;*
 - ❖ *la Présidente et le vice Président du Comité Programme ;*
 - ❖ *les Présidents et vice présidents des GT UNDAF ;*
 - ❖ *deux représentants de la Cellule de S&E et ;*
 - ❖ *un représentant de l'UAC.*

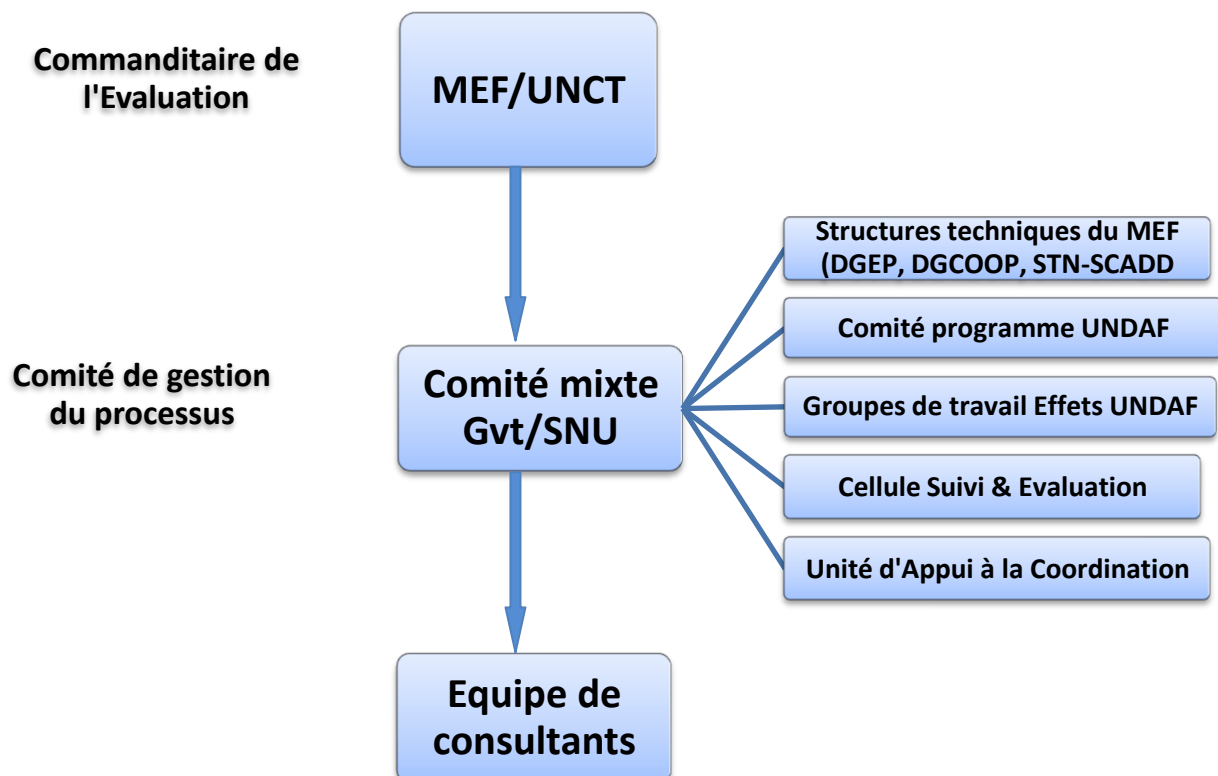
Le comité mixte a pour rôle de :

- ❖ *élaborer les TDR du processus ;*
- ❖ *assurer la coordination et le suivi des travaux des consultants selon les TDR établis ;*
- ❖ *établir un répertoire de toutes les parties prenantes et assurer leur participation effective de toutes au processus ;*
- ❖ *faire régulièrement le point au Ministre de l'Économie et des finances ainsi qu'au Coordonnateur Résident et à l'UNCT ;*
- ❖ *organiser les réunions de préparation et de coordination des travaux ;*
- ❖ *veiller à l'exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus, à sa mise à jour et à sa cohérence avec le calendrier du processus de l'évaluation de la SCADD ;*
- ❖ *Appuyer le recrutement des consultants ;*

- ❖ Analyser le document d'approche méthodologique ;
- ❖ Identifier les besoins d'assistance de l'équipe d'évaluation et y apporter des réponses idoines ;
- ❖ examiner, amender et valider tous les livrables de l'équipe d'évaluation ;
- ❖ Mettre à disposition des consultants tous les documents nécessaires et utiles (Document de l'UNDAF, SCADD, Programme des agences, directives de l'UNEG, rapports des 3 revue annuelles, rapports d'évaluation à mi parcours des agences etc.) ;
- ❖ Echanger avec les consultants et superviser leurs travaux ;
- ❖ Faire des recommandations aux consultants pour améliorer la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- ❖ Assurer un contrôle de qualité du processus et du rapport (cohérence d'ensemble du rapport de l'évaluation, prise en des objectifs spécifiques, etc.) pour s'assurer qu'ils répondent aux standards de qualité de l'UNEG ;
- ❖ Organiser les ateliers de restitution et de validation de l'évaluation ;
- ❖ assurer la finalisation du rapport de l'évaluation ;
- ❖ Mettre le rapport à la disposition des consultants en charge de l'évaluation de la SCADD pour utilisation ;
- ❖ Assurer un appui administratif pour l'organisation des rencontres avec les parties prenantes ;
- ❖ Faire l'interface avec le Quality Support Group et recueillir leurs commentaires sur le draft du rapport ;
- ❖ Assurer l'implication des agences non résidentes audit processus ;
- ❖ Assurer la reproduction de documents, et la ventilation des courriers.

L'équipe pluridisciplinaire de deux consultants : l'exercice étant indépendant, il sera conduit par une équipe de deux experts. Il est envisagé le recrutement d'un consultant international et d'un expert national. Leurs TDR sont décrits dans la partie 2 du document.

Organigramme de gestion du processus de l'évaluation de l'UNDAF



VIII .Calendrier

Le processus d'évaluation de l'UNDAF démarrera à partir de mi février 2014 et se terminera en mi avril 2014. Avec l'atelier de validation du rapport de l'évaluation.

Annexe 5

FEUILLE DE ROUTE DE L'EVALUATION DE L'UNDAF				
	ACTIVITES	Période	RESPONSABLES	ETAT DE MISE EN OEUVRE
Phase 1 : Préparation de l'évaluation				
1	Discussion avec le STN-SCADD sur l'évaluation de l'impact de la SCADD/ collecte des TDR et agenda du processus d'évaluation Discussion avec DGO pour orientations et appui éventuel	Fin juillet 2013	CP/UAC	Rencontre tenue le 12 août 2013. Ont pris part à cette rencontre Victoire et Hervé
2	Elaboration du projet de feuille de route du processus d'évaluation de l'UNDAF et discussion avec l'UNCT	Début septembre 2013	CP/UAC	Projet de feuille de route validé par l'UNCT le 04 septembre
3	Lettre d'information au Ministre de l'Economie et des Finances sur le processus demandant la désignation d'un point focal et la mise en place d'un comité mixte SNU/GVT pour conduire le processus	Début septembre 2013	RC/UAC	Lettre envoyée au MEF le 6 septembre
4	Mapping des processus d'évaluation des programmes des agences	Début septembre 2013	UAC	Réalisé
5	Collecte de la documentation nécessaire	Octobre 2013	UAC	En cours
6	Mails au QSA, DOCO et à l'UNEG pour information et appuis techniques et partage des TDR avec QSA, DOCO et UNEG	Fin Novembre 2013	RC/UAC	Réalisée et intégration de leurs commentaires
7	Mise en place du comité mixte	Fin Novembre 2013	CP et DGEP	Le comité ne s'est pas encore réuni
8	Revue annuelle 2013 de l'UNDAF²²	Novembre 2013 à mars 2014	Comité mixte SNU/GVT	
9	Lettres d'information et TDR à envoyer aux partenaires nationaux et aux PTFs; obtenir des RDV pour les consultants	Fin Janvier 2014	UAC	
10	Recrutement et mise en place de l'équipe de consultants	1 ^{ère} semaine de mars 2014	SNU	
11	- Séance de travail équipe de consultants / UNCT - Séance de travail équipe de consultants/ comité mixte SNU/GVT - Revue documentaire,	2 ^{ème} semaine mars 2014	Comité mixte SNU/GVT	

²² Confère calendrier revue annuelle UNDAF

	Echanges individuels avec les agences			
Phase 2 : Evaluation proprement dite				
12	- Entretien avec les partenaires de l'UNDAF - Rencontre avec les différents comités, l'unité d'appui à la coordination et les Groupes de travail UNDAF	3 ^{ème} semaine mars 2014	Consultants	
13	- Rédaction du rapport provisoire - Débriefing avec l'UNCT sur les premiers constats et conclusions	4 ^{ème} semaine mars 2014	Consultants	
14	- Dépôt du rapport provisoire de l'évaluation - Transmission du rapport provisoire aux parties prenantes	1 ^{ère} semaine d'avril	Comité mixte	
15	- Atelier de validation du rapport de l'évaluation de l'UNDAF - Finalisation et dépôt du rapport d'évaluation	mi avril 2014	Comité mixte SNU/GVT Consultants	
16	Diffusion du rapport	mi avril 2014	UAC	
Phase 3 : mise en œuvre des recommandations				
17	Elaboration et validation du plan d'action de mise en œuvre des recommandations	Avril 2014	Comité mixte SNU/GVT	
18	Suivi de la Mise en œuvre des recommandations	En continue	Comité mixte SNU/GVT	

NB : Ce calendrier indicatif s'adaptera aux évolutions du calendrier national d'évaluation de la SCADD.

2^{ème} PARTIE

Résultats attendus

L'équipe est composée de deux experts, un international et un consultant. L'expert international est le chef de mission.

Les produits spécifiques attendus de l'équipe d'évaluation sont :

- une note conceptuelle qui décrit la méthodologie de collecte d'informations, la façon de mesurer le suivi des progrès de la mission d'évaluation. Des questionnaires et guides d'entretiens pour les enquêtes, interviews éventuels devraient être inclus comme annexe à ce document ;
- un chronogramme d'activités,
- conduite de l'évaluation ;
- Une proposition de plan de rédaction du rapport ;
- un draft de rapport d'évaluation (maximum de X pages) ;
- un résumé exécutif ;
- une Présentation PowerPoint résumant les principaux constats, conclusions et recommandations du rapport pour l'atelier de validation des résultats ;
- animation de l'atelier de validation du rapport ;
- un rapport final tenant compte des observations issues de l'atelier de validation et la présentation Power point corrigée.

Durée du contrat

La durée du travail est de 26 jours ouvrables. Les détails du calendrier d'activités du ou des consultants sont les suivants :

- **Semaine 1 & 2:** Recueil d'information et rencontre avec l'UNCT, rencontres avec PTF et partenaires nationaux ;
Rencontre avec les Comités, l'UAC et les Groupes de Travail UNDAF sur la base des travaux préliminaires.
- **Semaine 3:** Rédaction du rapport provisoire ;
Débriefing avec l'UNCT sur les premiers constats et conclusions.
- **Semaine 4 :** Réunion d'échanges avec comité mixte SNU/GVT sur le pré rapport
Dépôt du rapport provisoire de l'évaluation ;
Transmission du rapport provisoire aux parties prenantes.
- **Semaine 5 :** Atelier de validation du rapport de l'évaluation de l'UNDAF
Finalisation et dépôt du rapport d'évaluation ;

Qualifications et expériences des membres de l'équipe pluridisciplinaire

Un consultant international (chef de mission) ayant :

- Doctorat en sciences sociales ou équivalent en économie, sciences politiques, administration publique, études en développement, sciences économiques, sociologie ou des sciences sociales similaires ;
- Minimum de 10 ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation des programmes de coopération ;
- Bonne compréhension et connaissance du Système des Nations Unies et de ses outils de programmation conjointe ;
- Bonne connaissance du Burkina Faso et de sa stratégie de développement ;
- Expérience dans le domaine du genre et /ou de l'approche droits humains ;
- Expérience dans la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Expérience dans le domaine des OMD ;
- Fortes capacités rédactionnelle et analytique avérées ;
- Expérience substantive en recherche dans les domaines des sciences politiques, politiques publiques ou études de développement en relation avec l'évaluation ;
- Expérience pratique de travailler en équipes et large connaissance des procédures et dynamique d'équipes.

Un consultant national ayant :

- Au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, ou en statistiques ;
- Minimum de 5 ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation des programmes de coopération ;
- Expérience dans le domaine du suivi et évaluation de programmes ;
- Très grande familiarité avec les structures et institutions nationales ;
- Bonne connaissance de la stratégie nationale de développement et des politiques sectorielles ;
- Expérience en matière de suivi du cadre stratégique national de développement ;
- Bonne communication et capacité de rédaction ;
- Bonne connaissance du Système des Nations Unies serait un atout.

Revue documentaire

- Document de l'UNDAF 2011-2015 ;
- Rapports des différentes revues de l'UNDAF ;
- Matrice unifiée de l'UNDAF ;
- Document de la SCADD ;
- Rapports des différentes revues de la SCADD ;
- Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ;
- Rapports nationaux de suivi des OMD ;
- Directives sur le CCA/UNDAF, version 2009 ;
- Document de programme de coopération des agences ;
- Rapports annuels des agences ;
- Rapports des revues à mi-parcours des programmes des agences ;
- Directives sur les programmes conjoints ;
- Rapports des programmes conjoints ;
- Document sur le partenariat mondial ;
- 3^{ème} enquête de suivi de la Déclaration de Paris.

ⁱ Source : Rapport de performance pour l'année 2013 de la SCADD

ⁱⁱ Source :